Exposition Universelle de Paris

1900

CATALOGUE

Officiel Spécial

de la République

DES ÉTATS-UNIS DU MEXIQUE

IMPRIMERIES LEMERCIER

44, RUE VERCINGÉTORIX. — PARIS

Le général Porfirio Diaz,
Président de la République du Mexique.

45X1119

NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR LE

GÉNÉRAL DON PORFIRIO DIAZ

Président de la République des États-Unis du Mexique

Porfirio Diaz, naquit à Oaxaca, en 1830, le 15 septembre, date que les Mexicains ont adoptée, depuis quelques années, pour commencer la célébration de l'anniversaire de leur indépendance, proclamée par le curé Hidalgo, pendant la nuit, dit-on, du 15 septembre 1810. Cette coïncidence ne laisse pas d'être remarquée par ceux qui aiment à voir quelque chose de mystérieux dès la naissance des hommes que la Providence semble avoir appelés à remplir une mission spéciale. Diaz fit ses études secondaire au séminaire Conciliaire, puis il étudia le droit à l'Institut des Sciences et des Arts, de Oaxaca; mais il renonça à la carrière du barreau pour aller servir la cause libérale contre le gouvernement despotique de Santa-Anna. A la chute de ce gouvernement il fut nommé sous-préfet (jefe-politico) d'Ixtlan — qui, depuis, a changé son nom pour celui de Villa Juarez. Dans ce poste il commença à donner des preuves de son talent d'organisateur, en créant la garde nationale de la localité, dont les habitants avaient été considérés jusqu'alors comme impropres à remplir ce devoir civique. Malgré cela, la troupe organisée par Diaz rendit d'excellents services dans le département de Villa Alta; avec l'aide des sous-préfets (jefes-politicos) d'Ejutla et de Miahuatlan, le futur président de la République marcha sur Oaxaca, et il contribua à la défaite du général Garcia, qui s'était révolté et qui fut contraint à se rendre.

Après le rétablissement de l'ordre à Oaxaca, dont le gouverneur était Don Benito Juarez. Porfirio Diaz revint à sa sous-préfecture d'Ixtlan; il licencia ses troupes provisoirement recrutées, rendit compte des fonds qui lui avaient été confiées et en remboursa l'excédent, de telle sorte que Juarez lui adressa des éloges et le félicita pour son zèle administratif et pour la probité qui le caractérise.

Lors de la réorganisation de la garde nationale d'Oaxaca, qui eut lieu à cette époque, Porfirio Diaz fut élu à une forte majorité, capitaine d'une compagnie, et il dut, pour accepter ce grade, donner sa démission de sous-préfet, quoique le traitement qu'il recevait comme fonctionnaire fût bien supérieur à la solde de capitaine. Ce

trait montre sous son vrai jour le caractère de Porfirio Diaz, son désintéressement, le prix qu'il attachait au vote de ses compatriotes et compagnons d'armes, son goût décidé pour le service militaire, et son désir d'être utile à la patrie au moment du danger.

Le colonel Salado s'étant révolté à Jamiltepec, le bataillon dans lequel Diaz était incorporé fut envoyé pour le combattre. Le colonel fut battu et tué, au combat de Santa-Maria Ixcapa et le capitaine Diaz fut gravement blessé. Un mois et demi après, quoique ses blessures ne fussent pas encore bien cicatrisées, il revint à Oaxaca et prit part à la défense de cette ville, qui fut assiégée par Cobos pendant les mois de novembre et de décembre 1857. Après qu'il fut battu dans une sortie des assiégés, ce général réactionnaire se porta sur Tehuantepec, et le général don Ignacio Mejia le poursuivit. Le capitaine Diaz faisait partie de l'armée de ce dernier et il prit part au combat qui eut lieu à Jalapa, où Cobos fut défait de nouveau.

Peu de temps après, Diaz fut nommé gouverneur et commandant général du département de Tehuantepec. Il n'avait alors que 150 soldats, parce que le gros des troupes était allé renforcer la garnison de Vera Cruz, place vers laquelle se dirigeait Don Benito Juarez avec son gouvernement. Pour être gouverneur d'un département il fallait fournir un cautionnement en raison du montant des impôts à percevoir. Mais la réputation de haute probité dont jouissait le capitaine Diaz était telle qu'il fut dispensé de fournir ce cautionnement, comme exception qui ne devait pas servir de précédent.

Les débris des anciennes troupes de Cobos formèrent des guérillas qui finirent par se concentrer à quatre kilomètres de Tehuantepec, sous les ordres d'un colonel Concha, espagnol qui avait servi dans l'armée carliste. Porfirio Diaz sut se frayer un chemin à travers les bois et surprit l'ennemi dont il attaqua l'arrière-garde le 13 avril 1858. Concha mourut dans le combat, avec un grand nombre de ses soldats. Le reste se dispersa.

A la suite de ce fait d'armes, Diaz fut nommé commandant. Il continua à se multiplier, parcourut son département dans tous les sens, et se distingua dans les actions de Los Amates, de Miztequilla, et dans d'autres combats qui lui valurent le grade de lieutenant-colonel. Il se trouvait alors entièrement isolé, car de nombreuses guérillas ennemies le séparaient du gouvernement de Oaxaca. Pendant ce temps, le général Mejia fut défait à Teotitlan ; les autorités de l'État se réfugièrent dans la montagne ; Cobos s'installa dans la capitale, d'où il envoya à Tehuantepec une colonne commandée par le général réactionnaire Alarcon. Malgré sa supériorité numérique, celui-ci n'osa attaquer la faible place de Tehuantepec ; il se borna à prendre ses positions dans un faubourg situé de l'autre côté de la rivière.

Porfirio Diaz donna alors une preuve de son habileté stratégique

et de sa rapidité de conception : trompant son puissant adversaire il évacua la place pendant la nuit, et réussit à sauver au milieu d'énormes difficultés, un convoi de plus de huit mille fusils et d'abondantes munitions de guerre qui se trouvait de passage à Tehuantepec, et dont la destination était Acapulco. Il fit passer le convoi par le bois de Juchitan, et, après une marche longue et pénible, non content de sauver le convoi, il livra un combat qui coûta à l'ennemi de nombreuses pertes, et plus de sept cents fusils. Ces faits de guerre furent récompensés par le grade de colonel de la garde nationale. Nous devons ajouter que Diaz avait reçu l'ordre de détruire les armes et les munitions du convoi, parce qu'on ne croyait pas à la possibilité de les sauver. Cependant, il réussit à les embarquer à Acapulco.

Sans perdre un instant, il organisa une colonne de 500 hommes, dans le but d'aller renforcer les troupes de l'Etat dans la montagne d'Ixtlan, pour marcher ensuite sur Oaxaca; mais Cobos, qui disposait de forces supérieures, lui coupa le chemin et lui fit subir un échec dans la vallée de Mitla. Ce contretemps retarda la jonction de Diaz avec les troupes de l'Etat, qui remportèrent enfin la victoire sur celles de Cobos.

Après que cette jonction eut été faite, les soldats du colonel Diaz, étant déjà arrivés jusque sous les murs de Oaxaca, un ordre du général Rosas Landa obligea la petite armée de renoncer au projet de prendre la place. Elle se retira de nouveau dans la montagne et Porfirio Diaz fit une contre marche avec son bataillon pour repousser Alarcon, qui menaçait l'arrière garde. Il y réussit, et la poursuivit jusqu'à une distance de plus de dix milles. Au moment où il rendait compte de sa mission, le colonel Diaz reçut l'ordre de repartir, pour faire face au général Irejo, qui venait d'entrer dans la montagne. Il le mit en déroute le 15 mai 1860. Depuis lors, il s'occupa avec le colonel Salinas, de la réorganisation et de la préparation de ses éléments militaires pour le combat. Il déploya une activité telle, qu'il marcha bientôt sur Oaxaca, à la tête de 700 hommes, avec deux obusiers de montagnes. Arrivé à l'hacienda de San Luis, il fut attaqué par Cobos, qui commandait une colonne de 2.000 hommes. Malgré l'infériorité numérique de ses troupes, le colonel Diaz gagna un triomphe remarquable et il s'empara de dix-huit canons. Après cette brillante victoire, il prit la ville de Oaxaca et Cobos, qui s'était réfugié avec ses soldats dans les couvents du Carmen et de Santo-Domingo, ne put s'échapper qu'en démolissant un mur et en sortant par cette brèche. Peu après il fut battu, à Las Sedas, par Don Félix Diaz, frère de notre héros.

Diaz fit ensuite partie d'une colonne de mille soldats, enfants de Oaxaca, qui alla rejoindre la division du général Ampudia, et qui prit part à quelques engagements avec les troupes ennemies. Le

22 novembre 1860, il contribua, en couvrant l'arrière-garde au triomphe de l'armée libérale, commandée par Gonzalez Ortega. Le résultat de cette victoire fut l'entrée, dans la capitale de la République, du gouvernement constitutionnel, à la tête duquel se trouvait Don Benito Juarez.

Quand l'ordre fut donné aux gardes nationaux de regagner leurs États respectifs, le colonel Diaz revint à Oaxaca avec son bataillon, où il apprit qu'il venait d'être élu député. Il se rendit à Mexico, et occupa son siège au Congrès, le 25 juin 1861. Marquez attaqua alors la capitale, et son armée s'avança jusqu'à une position voisine de San Fernando, qui était défendu par les bataillons de Oaxaca, commandés par Don Ignacio Mejia, auquel le colonel Diaz alla se présenter, au moment de la bataille. Le général Gonzalez Ortega, à la tête de la brigade de Oaxaca, dont Diaz faisait partie, poursuivit Marquez sans succès, pendant deux mois, à travers les territoires de Cuernavaca et de Ioluca, où se trouvait sa division. Restant à la tête du gros de ses troupes, dont il dirigeait les mouvements, Gonzalez Ortega détacha le colonel Diaz avec 330 fantassins et 200 cavaliers. Notre héros, qui avait l'ordre d'arrêter le chef réactionnaire, réussit si heureusement dans sa mission, que ce combat fut un des plus glorieux de sa carrière militaire. Il surprit Marquez à dix heures du soir et le combat dura jusqu'à quatre heures du matin. Malgré l'infériorité numérique de ses troupes et la renommée de ce chef expérimenté, Diaz le mit en pleine deroute, lui prit huit obusiers et tous ses bagages, et fit plus de 500 prisonniers tandis qu'un grand nombre de blessés et de morts, appartenant à l'armée de Marquez, restaient sur le champ de bataille. Le gouvernement de la République récompensa ce nouveau triomphe de Porfirio Diaz en lui donnant le grade de général, sur la proposition de Gonzalez Ortega.

Cependant Marquez, remis de son échec, et ayant reçu des renforts considérables, de Tomas Mejia et d'autres réactionnaires, organisa son armée à Pachuca, d'où il menaçait la capitale. Alors une forte colonne partit de Mexico, Porfirio Diaz en faisait partie avec la brigade de Oaxaca. Marquez défendit avec acharnement, dans deux combats différents, deux éminences sur lesquelles il avait pris position. Mais il fut complètement battu et il perdit beaucoup de monde. Son artillerie tomba entre les mains des vainqueurs qui furent décorés par le gouvernement libéral en raison de l'importance de cette bataille.

Mais les sacrifices incessants que les patriotes avaient dû s'imposer n'étaient pas prêts de cesser. Il fallait encore beaucoup de sang pour vaincre le parti réactionnaire, qui n'hésita pas à appeler l'étranger à son secours pour renverser la Constitution et détruire l'œuvre de la Réforme.

La plus belle page de l'histoire militaire du général Diaz com-

mence au mois de décembre 1861. La France, l'Angleterre et l'Espagne coalisées demandèrent une réparation au Mexique pour des raisons qu'il n'y a pas lieu d'exposer ici, et ces puissances appuyèrent leur réclamation en débarquant des troupes à Vera-Cruz. Le général Diaz, à la tête d'une brigade, faisait partie de l'armée d'Orient qui avait pour mission de s'opposer au passage de ces troupes.

Depuis Escamela, point situé entre Orizaba et Cordoba, où 40 soldats de sa brigade soutinrent un combat héroïque, jusqu'à Puebla, le général Diaz fut chargé de couvrir l'arrière-garde, et il s'acquitta vaillamment de cette tâche en arrêtant l'armée française à Puente Colorado, pendant tout le temps nécessaire à la retraite du général Zaragoza, commandant en chef de l'armée de défense.

Sur les hauteurs de Loreto et de Guadelupe, le 5 mai 1862, attaquées par le général de Lorencez, plusieurs chefs mexicains firent preuve de la plus grande bravoure. Le général Zaragoza s'exprime en ces termes, dans son rapport officiel sur cette bataille :

« Le général Porfirio Diaz, avec deux bataillons de sa brigade, un bataillon de celle de Lamadrid, deux pièces de bataille et le reste de la brigade Alvarez, a arrêté et repoussé la colonne ennemie qui marchait bravement sur nos positions. Cette colonne se replia sur l'hacienda de San José Rentéria, où se trouvaient déjà d'autres troupes qui avaient été repoussées des hauteurs, et qui se préparaient simplement à la défense. Je ne pouvais les attaquer, car quoique déjà battues, ces troupes étaient numériquement supérieures aux miennes. J'ordonnai donc, au général Diaz, de faire halte, au moment où il les poursuivait avec entrain et bravoure ; et je me bornai à conserver une position propre à l'offensive. »

Pendant le siège de Puebla, par le général Forey, en 1863, quand l'armée assiégeante fut renforcée, le général Diaz en soutint le choc le plus rude et se trouva constamment sur les points les plus dangereux. La puissante artillerie ennemie avait ouvert une brèche dans l'auberge de San-Marcos, qui était située dans la zone dont la défense lui avait été confiée. L'ennemi tenta de la prendre à l'assaut ; mais les assiégés le continrent pendant un combat qui dura depuis six heures jusqu'à dix heures du soir et l'obligèrent enfin à se retirer. Une heure après, une autre batterie française battait également en brèche un autre point de la ligne de défense, et, après un combat qui dura toute la nuit, les assaillants durent battre en retraite, non sans avoir subi des pertes considérables. A neuf heures du matin, l'artillerie française battait en brèche le côté occidental du pâté de maisons dans lequel se trouvait située l'Auberge de San-Marcos, et les maisons dans lesquelles se trouvaient placés les canons s'écroulèrent. A midi, l'ennemi subit un nouvel échec, quand il tenta de renouveler l'assaut. Après cette attaque qui fut aussi infructueuse que les précédentes, aucune tentative ne fut faite contre la partie de la ligne de

défense occupée par la brigade Diaz, pendant que d'autres secteurs étaient attaqués fréquemment, jusqu'à la fin du siège, qui dura du 16 mars au 16 mai 1863.

Après une longue marche à travers les États du Michoacan, de Guerrero, de Mexico et de Puebla, pendant laquelle il dut vaincre de sérieuses difficultés et remporter une victoire dans la ville de Zanco, il arriva enfin à Oaxaca. Il y déploya une activité fiévreuse, fondit des canons avec les cloches des églises, et organisa plusieurs corps de troupes. Le maréchal Bazaine ne tarda pas a comprendre qu'un danger le menaçait du côté de Oaxaca, et il résolut d'aller le combattre personnellement. Il forma deux fortes colonnes, prit le commandement de la première, et confia celui de la seconde au général Courtois d'Hurbal. Les deux colonnes avançaient lentement et le général Diaz se porta à leur rencontre avec une brigade. Il feignit de vouloir attaquer la colonne Bazaine pour tomber sur une troupe auxiliaire appartenant à la colonne de Courtois d'Hurbal, à laquelle il livra bataille, et il réussit, en formant de petites colonnes volantes, retarder la marche de l'ennemi, qui mit quatre mois de plus pour arriver à Oaxaca. Alors, le général Diaz résolut de défendre la place à tout prix, malgré les faibles ressources dont il disposait.

En arrivant dans la vallée de Oaxaca, la colonne française, composée des chasseurs d'Afrique, des hussards de la garde et d'alliés mexicains, fut attaquée par la cavalerie de Diaz, qui la poursuivit depuis San Isidro jusqu'à Tenexpa. Parmi les soldats de Napoléon III qui restèrent sur le champ de bataille, il y avait plusieurs officiers distingués, entre autres, le capitaine comte de Loir. Les pertes des républicatns furent moins nombreuses.

Sans vivres et privée de moyens de résistance, la place de Oaxaca succomba le 5 février 1865, quand le nombre de ses défenseurs fut réduit à 800, à la suite de la défection de quelques-uns, défection qui constraste singulièrement avec la bravoure héroïque de Porfirio Diaz et d'autres de ses compagnons d'armes. Conduit à Puebla comme prisonnier, notre général s'évada le 20 septembre dans des circonstances extraordinaires, qui prouvent son mépris du danger. Malgré les nombreuses sentinelles qui le gardaient, le général Diaz s'éleva, au moyen d'une simple corde, jusqu'a la terrasse de la prison, puis il descendit dans la rue de la même manière. Deux jours après (le 22 septembre), aidé par une douzaine de ses soldats, il surprit et désarma la petite garnison de Tehuancingo, qui se composait de 25 hommes. Le lendemain, il avait 70 soldats, avec lesquels il battit une troupe de plus de 100 dragons mexicains. De nouvelles recrues venaient tous les jours s'unir à lui, et le 1er octobre, se trouvant à la tête de 200 hommes, à pied et à cheval, il défit le colonel Bisoso et lui prit ses armes, ses munitions et sa caisse. Voyant ses succès croissants, les

impérialistes envoyèrent à sa poursuite une colonne composée de 700 hommes de toutes armes, commandés par le duc de Bernard, qui s'avança jusqu'à Jalapa. Diaz l'obliga à reculer jusqu'à Puebla et à repasser la Mixteco, à Chila. Alors Bernard détacha Bisoso avec 400 hommes, et lui donna l'ordre de battre Diaz ou de manœuvrer de manière à le priver de ses ressources ; mais Bisoso fut battu pour la seconde fois par le général républicain, et sa défaite fut si complète qu'il ne resta plus d'impérialistes dans le nord de l'Etat de Guerrero.

Notre héros traversa cet État jusqu'à ses confins avec celui de Oaxaca, et le nombre de ses soldats augmentait continuellement pendant sa marche. Il fit reculer le général Ortega, natif du Guatemala, qui commandait une colonne bien plus forte que la sienne. Suivant des sentiers presque inaccessibles, il suprit un fort détachement des troupes d'Ortega, à Pinotepa, et le soir même, il battait ce chef à Jamiltepec, lui enlevait plus de 700 fusils et, détruisait une partie de son matériel. Le 14 avril, il tailla en pièces une troupe de plus de 100 hommes, commandée par l'espagnol Ceballos.

Un certain nombre de ses anciens soldats, encouragés par ces victoires, vinrent le rejoindre. Le général Diaz réorganisa ses troupes et commença la campagne au sud de Puebla.

Après plusieurs incidents remarquables, parmi lesquels il faut compter le succès qu'il obtint à Nochistlan, sur un détachement commandé par le comte de Ganz, lequel mourut dans l'engagement du 23 septembre 1866, Porfirio Diaz arriva dans la vallée de Sachila, menaçant Oaxaca au sud. Oronoz vint à sa rencontre avec 1,300 hommes, français, autrichiens et mexicains. Diaz feignit de battre en retraite et attira l'ennemi sur un terrain qui lui était avantageux, près de Miahuatlan. Le succès le plus complet couronna ce stratagème, à tel point qu'Oronoz dut s'estimer heureux de s'échapper avec 300 cavaliers, dans un état déplorable, et en abandonnant son artillerie et ses munitions. Le colonel Félix Diaz, profitant de l'impression que cette victoire avait produite à Oaxaca, descendit de la montagne et vint mettre le siège devant la capitale de l'Etat. Quatre jours après, le général Diaz arrivait de son côté pour renforcer l'investissement, et il se préparait déjà pour la delle d'assaut, quand il apprit que le colonel Hotzor venait de Puebla dans le but de secourir la place assiégée. Profitant de la nuit, et sans que personne ne s'en aperçut à Oaxaca, il réunit ses troupes disséminées autour de la ville, et se porta au-devant de Hotzer, qu'il défit complètement, à La Carbonera, où il s'empara d'une batterie de canons rayés et de 800 carabines, tandis que 700 prisonniers français et autrichiens tombaient entre ses mains (18 octobre 1866).

Le titre de « héros de la Carbonera », qui lui fut donné par le peuple mexicain, a été la juste récompense de ce glorieux exploit.

Enfin, le 31 du même mois, Oaxaca se rendit, et le drapeau républicain flotta de nouveau sur ses murs.

Après s'être emparé de Oaxaca, le général Diaz marcha sur Tehuantepec, dont la garnison, forte de plus de 1,500 hommes se porta à sa rencontre. Quand il se trouva à une distance de deux milles de la position ennemie, Porfirio Diaz profita d'une bifurcation du chemin qui, quoique plus longue, conduit aussi à Tehuantepec.

Il s'y engagea et les impérialistes l'y suivirent; mais le général républicain exécuta de la manière la plus heureuse un brusque changement de front qui lui permit de tomber sur l'ennemi et de le battre, au Rancho de Chitova (19 décembre 1866), pour l'écraser complètement le 26, à Tequisistlan, et s'emparer de Tehuantepec.

Après avoir organisé l'administration dans le vaste et important territoire qu'il venait de délivrer du joug de l'empire, le général Diaz marcha sur Puebla, en faisant un détour par Tepeaca et Huamantla. Il coupa les communications de la place avec Mexico et établit son quartier général sur les hauteurs de San Juan (le 2 mars 1867).

Le siège commença le 3 et la place fut prise d'assaut le 2 avril. Le général Diaz dut davancer le jour de l'assaut, parce qu'une division commandée par Marquez, composée de 4,000 hommes, et appuyée par trois batteries, menaçait de très près son arrière-garde. Il trouva à Puebla d'excellents éléments de combat, surtout de l'artillerie; il y établit de grands ateliers et acquit de la sorte beaucoup de matériel de guerre, qui devait lui servir plus tard pour le siège de Mexico, et pour venir en aide à l'armée qui assiégeait Queretaro.

Porfirio Diaz s'empara, sans perte de temps, des forts de Guadalupe et de Loreto, où s'était réfugiée une partie de la garnison de Puebla; puis il se mit à la poursuite de Marquez, à la tête de sa cavalerie. Craignant de ne pouvoir l'atteindre, il prit les devants et laissa en arrière le reste de son armée, à une journée de marche. Il établit le contact avec la cavalerie de Marquez, le 3 avril, et il la battit; mais il ne put compléter sa victoire, parce que son infanterie et son artillerie n'arrivèrent pas à temps sur le champ de bataille. Ayant concentré les trois armes le 7, il se remit à la poursuite de Marquez, qu'il atteignit le 8, entre San Nicolas et San Lorenzo, et il envoya une colonne de 800 hommes pour lui couper la retraite, tandis qu'il l'attaquait avec 2.000 cavaliers qui portaient autant de fantassins en croupe, et avec deux batteries de montagne. Marquez se vit obligé de se réfugier dans San Lorenzo. Grâce à un effort désespéré, il put s'enfuir, par le chemin de San Cristobal, à Texcoco, après avoir feint de prendre une direction opposée. Mais Porfirio Diaz l'atteignit de nouveau, lui enleva toute son artillerie et fit toute son infanterie prisonnière. Enfin Marquez livra son dernier combat à La Blanca, où il perdit les deux canons qui lui restaient.

Dans l'après-midi du même jour (le 12 avril), Porfirio Diaz prit la ville de Guadalupe et commença le siège de Mexico, qui se rendit à discrétion le 20 juin 1867. Le 21, le général fit son entrée dans la capitale.

Les troupes observèrent les règles de la discipline la plus rigoureuse et ne commirent aucun attentat contre les propriétés ni contre la vie des Mexicains ou des étrangers qui se trouvaient compromis dans la cause de l'empire.

Porfirio Diaz donna ainsi le démenti le plus formel aux calomnies de ses ennemis politiques, qui avaient fait courir le bruit que la ville serait livrée au pillage et aux excès de la soldatesque. Les sentiments d'honneur et le caractère énergique du général Diaz ne pouvaient qu'obtenir ce résultat, et il sut réprimer le désir de la vengeance, bien explicable sans doute dans le cœur de ses soldats, après tant de souffrances dues aux partisans de l'intervention.

Le général Diaz ne connut guère la vie du soldat en temps de paix, car il demanda un congè illimité et se consacra, pendant deux ans, à la culture d'une modeste propriété dont l'État de Oaxaca lui avait fait donation. Appelé par le vote de ses concitoyens à la présidence de la République, il occupa cette haute situation pendant une période constitutionnelle (de 1876 à 1880). Le général don Manuel Gonzalez lui succéda pendant la période suivante. Porfirio Diaz fut ensuite réélu, et il a été l'objet d'une série de réélections successives, non seulement en raison de la reconnaissance de ses concitoyens pour les grands services qu'il avait rendus à la patrie, mais encore et surtout à cause de la conviction qui règne dans le pays de l'impossibilité de trouver un autre citoyen réunissant au même degré que lui des aptitudes exceptionnelles pour gouverner, une droiture absolue, et de telles chances de réussir dans une tâche aussi lourde. Porfirio Diaz est devenu l'idole de toutes les classes de la société mexicaine; ses volontés sont respectées de tous, non sous l'empire de la crainte, mais sous l'influence de la sympathie et de la vénération que le peuple mexicain éprouve pour lui.

Il a su consolider la paix, apaiser les haines politiques et mettre fin aux dissensions des partis. Il y a déjà des années qu'il a établi, sur des bases solides, la sécurité et l'ordre qui règnent aujourd'hui dans toute la République. Il entretient les meilleures relations avec toutes les nations civilisées et il acquis pour le Mexique non seulement un crédit économique enviable, mais encore le crédit moral le plus flatteur.

Pour se faire une juste idée du développement extraordinaire qu'il a donné à son pays dans toutes les manifestations de la prospérité publique, il suffit de lire les notices que publient aujourd'hui les divers ministères du gouvernement mexicain et qu'on peut lire plus loin.

NOTICE CONCERNANT

LES

MINISTÈRES de la GUERRE

ET

DE LA MARINE

DE LA

République du Mexique

Le Ministère de la Guerre et de la Marine dirige les divers services de l'armée au moyen du bureau supérieur de M. le Ministre, composé de cinq subdivisions et d'une *Section des Archives et de la Bibliothèque,* de la direction du corps spécial d'Etat-Major, à laquelle sont annexés les services des transports, des communications et des étapes, de la direction du Génie, de celles de l'Artillerie, de l'Infanterie, du Service de santé et de la Marine. Cette dernière direction embrasse tous les services de la flotte.

L'Etat-Major de l'armée comprend dix généraux de division et cinquante généraux de brigade, chargés de divers commandements et de diverses commissions.

Le Conseil Supérieur de la Guerre est composé d'un général de division et de quatre généraux de brigade. Il est chargé d'émettre des avis sur les questions que M. le Ministre de la Guerre soumet à son étude.

Les gouverneurs des Palais du Pouvoir Exécutif dépendent de l'autorité militaire.

Le corps spécial de l'Etat-Major est formé d'officiers supérieurs et d'officiers spéciaux qui constituent les états-majors des généraux pourvus d'un commandement. Leurs connaissances techniques sont mises à profit pour l'exécution de diverses commissions dont ils sont chargés.

Le corps du Génie construit les bâtiments militaires et les fortifications. Le bataillon des Sapeurs, le service militaire du télégraphe et des chemins de fer, ainsi que le train du Génie dépendent de ce corps.

Ecole Militaire de Chapultepec (Mexico).

Tous les bataillons et tous les régiments de l'armée mexicaine possèdent une école primaire militaire. Les autres écoles sont : l'école d'application de l'Artillerie, de l'Etat-Major et du Génie; l'école de musique militaire; l'école vétérinaire et des maréchaux-ferrants; et les établissements d'instruction très importants dont les noms suivent : l'école du Service de Santé de l'armée; l'école de la Marine et une

école militaire où on étudie les sciences militaires relatives à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie, au génie et à l'état-major. Cette école fournit un excellent contingent pour le corps des officiers de l'armée mexicaine.

Le corps de l'artillerie a sous sa direction : l'arsenal, le musée et la bibliothèque militaires, le parc général, avec les magasins d'armes qui en dépendent, la fonderie nationale d'artillerie, la poudrerie et les bataillons d'artillerie.

Le service de santé est confié au corps des médecins et des vétérinaires militaires. Son personnel est distribué dans l'école du service de santé militaire, dans les douze hôpitaux militaires qui sont établis, et pourvus de tous les éléments nécessaires, dans les villes où se trouve un quartier général de zone, dans les bataillons, et dans les régiments. Chacun de ces corps a un médecin y attaché pour le service de santé. Il y a un vétérinaire pour chaque zone.

Le service de santé dispose des sections d'infirmiers et de brancardiers et du train d'ambulance.

L'administration militaire n'est formée, en temps de paix, que des payeurs des corps qui rendent leur comptes à la Trésorerie générale de la nation; mais, en cas de guerre, on nomme des payeurs de brigade ou de division qui sont chargés de la manutention, de ses fours de campagne roulants, et des autres services auxiliaires, ainsi que du train des transports.

L'administration de la justice militaire se compose d'une Cour de Justice avec quatre chambres, d'une section des Archives, du service de la défense d'office, du Ministère public et des services accessoires.

Les tribunaux d'instruction ont leurs sièges dans les quartiers généraux des zones dans lesquelles sont distribués les dix conseils de guerre permanents auxquels appartient la connaissance des causes instruites.

Le service des transports entretient un train pendant la paix. Sur le pied de guerre, d'autres trains sont organisés, d'accord avec les règlements établis sur la matière.

L'armée est formée de la manière suivante :

L'artillerie est composée de quatre bataillons, plus une batterie de mitrailleuses. Chaque bataillon possède, sur pied de paix, douze canons de bataille, douze de montagne et deux d'artillerie à cheval, avec les voitures nécessaires au service. Ces bataillons ont donc cent quatre bouches à feu, plus vingt-quatre mitrailleuses. Il faut ajouter à ces chiffres le grand matériel de l'artillerie de place.

La cavalerie est formée de quatorze régiments à quatre escadrons chacun, de huit cadres de régiments à deux escadrons, de trois escadrons régionaux de la Basse-Californie, de la Sonora et de Chihuahua, plus la gendarmerie de l'armée, chargée du service de police militaire.

L'infanterie comprend vingt-huit bataillons de ligne à quatre compagnies chacun, douze cadres de bataillons de deux compagnies, deux bataillons de deux compagnies, deux bataillons régionaux de Yucatan

Ecole militaire de Chapultepec (Mexico).

et de Tampico et sept compagnies, également régionales, en garnison sur différents points de la côte.

« Le total du personnel est de trente et un mille hommes, auxquels s'ajoutent des troupes auxiliaires dans certains cas spéciaux. L'armée est pourvue actuellement du fusil Mauser, modèle espagnol, du calibre de sept millimètres.

En temps de paix, ces troupes sont distribuées sur le territoire de la République, d'après les prescriptions émanées du Ministère de la Guerre. Elles tiennent, sous les ordres des généraux de division et des généraux de brigade, les garnisons de onze zones ou départements militaires qui forment la division militaire du pays, et auxquelles il faut ajouter trois *Comandancias* et quatre *Jefaturas* où se trouvent deux prisons et trois forts munis d'artillerie.

Le corps national des Invalides est destiné aux soldats mutilés ou rendus impropres au service, en raison de blessures reçues dans les combats ou en campagne. Il a un cadre d'officiers pour le service et l'administration.

Le dépôt des officiers supérieurs et des officiers réunit les militaires pourvus d'un grade et sans emploi.

Les quatre dépôts de remplacements reçoivent annuellement les contingents que chaque Etat de la Fédération leur envoie, d'après le chiffre de leur population respective, pour remplacer les soldats congédiés dans les différents corps de l'armée mexicaine.

Les réserves de l'armée sont formées de la manière suivante : la première réserve comprend la division de trois mille deux cents hommes des corps de cavalerie rurale, dépendant du Ministère de l'Intérieur, la gendarmerie de la Douane et la police de la Douane *(resguardos)* des frontières, appartenant au Ministère des Finances, et qui fournit plus de mille cavaliers choisis ; la police montée et à pied de chaque Etat ; et la Garde Nationale en activité de service des dits Etats ; et enfin, les troupes de la Garde Nationale, à rassembler, et dont l'armement est en magasin.

Les cadres de ces troupes sont pris dans le dépôt des officiers supérieurs et des officiers de l'armée active ou de la réserve en non activité de service.

Sur le pied de guerre, le personnel de l'armée active est augmenté de cinquante-trois pour cent pour l'artillerie, de cent-huit pour cent pour l'infanterie, et de soixante-trois pour cent pour la cavalerie. L'augmentation de l'ensemble de l'armée est de quatre-vingt-douze pour cent. Chaque batterie des bataillons d'artillerie reçoit deux canons de plus. Dans ces conditions, l'armée mexicaine se compose de 60.000 soldats de l'armée active, avec cent-cinquante canons et trente-deux mitrailleuses, 26.000 de la première réserve et 10.000 de la deuxième. Elle est pourvue de l'artillerie nécessaire, et les bouches à feu à mettre en service seront prises dans l'excédant du matériel d'artillerie.

Artillerie de Montagne — Tenue de Campagne (Mexique).

Il a déjà été dit que la division du territoire en zones a été faite pour le temps de paix. En temps de guerre, les corps de troupe forment des brigades, des divisions, des corps d'armée et des armées.

La flotte nationale est composée d'une corvette, de trois canonnières, d'un transport et d'un voilier. Elle est commandée par des officiers qui ont fait leurs études techniques et qui sont chargés des services de la construction navale, du service sanitaire, de l'administration, du personnel et de son recrutement.

Il y a, à Vera-Cruz, une cale sèche auto-carénante, avec l'arsenal et les bureaux qui en dépendent. Dans le port de Guaymas se trouve un bassin de carénage avec les ateliers nécessaires.

L'Ecole navale militaire est destinée à former le personnel des officiers de vaisseaux et des mécaniciens. Les élèves de cette école y reçoivent une instruction théorique et pratique à la fois.

L'Ecole de matelotage a pour but la formation du personnel des matelots, des chauffeurs et des autres branches du service de la flotte.

Tel est le tableau que présentent l'armée et la marine de la République Mexicaine.

On trouverait difficilement, dans le monde entier, des troupes organisées possédant au même degré que les troupes mexicaines les qualités de sobriété et de la résistance à la fatigue. Les cavaliers ont des aptitudes exceptionnelles pour le service de la cavalerie; et tous les hommes qui forment cette armée sont doués de la valeur qui caractérise les races auxquelles ils appartiennent, valeur qui fait des merveilles quand elle est accompagnée de la discipline et de l'instruction, qualités qu'on s'efforce actuellement de donner aux soldats.

NOTICE CONCERNANT
Le Ministère des Finances
DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Les attributions de ce Ministère sont celles dont l'énumération suit :

La perception de tous les impôts fédéraux, l'acquisition, la vente et l'administration des biens nationaux et nationalisés, les affaires relatives aux institutions de crédit, à l'Hôtel des Monnaies et au contrôle, les dépenses de toute l'administration publique, la formation et l'administration du cadastre, la statistique fiscale, et tout ce qui concerne la dette publique et le commerce.

ORGANISATION. — Les services du Département des Finances sont faits par le personnel qui est placé sous les ordres immédiats du Ministre, du premier et du deuxième sous-secrétaires, et des grandes administrations dont l'énumération suit :

La Trésorerie Générale de la Nation, la Direction Générale des Douanes, l'Administration Générale du Timbre, la Direction Générale des Monnaies et les Bureaux de Contrôle, la Direction des Contributions directes et la Direction du Cadastre.

Outre ces administrations, les Finances possèdent encore une direction, dans presque chaque Etat de la Fédération, un Bureau d'impression pour les vignettes du timbre, pour les titres de la Dette publique, et, en général, pour tous les documents concernant le Département, une Administration de la Loterie Nationale, et enfin l'Agence Financière, siégeant à Londres, et qui est principalement chargée de tout ce qui concerne la dette extérieure, des achats faits à l'étranger par le Gouvernement, et de toutes affaires que les autres Ministères d'État ont en Europe.

Le service de la dette publique n'est pas confié à un bureau spécial, mais il dépend de la Trésorerie générale de la Nation, de l'Agence Financière du Gouvernement à Londres, et de la Banque Nationale de Mexico.

BUDGETS. — Les années économiques comptent du 1er juillet au 30 juin. Pendant l'exercice 1898-99, les recettes ordinaires du Budget

sont montées à	Dol.	60.139.212 84
et les dépenses ordinaires à		53.499.541 94
Excédent des recettes sur les dépenses	Dol.	6.639.670 90

Les recettes extraordinaires, pendant le même exercice, n'ont pas dépassé le chiffre de ..... Dol. 42.752 30
et il n'y a aucune dépense extraordinaire.

Pendant les cinq derniers exercices, la proportion entre les recettes et les dépenses a été telle que l'indiquent les tableaux ci-joints (nos 1 et 2).

FRAIS DE RECOUVREMENT. — Les frais d'encaissement des marchandises sujettes aux droits de douane, pendant l'exercice 1898-99

(personnel et frais de service des douanes, des gardes-côtes et de la gendarmerie fiscale) ont été de 6,88 °/₀.

Les frais de recouvrement du produit de l'impôt du timbre ont été de 6,33 °/₀, et ceux du recouvrement des contributions directes, dans le district fédéral, de 4,61 °/₀.

Les dépenses du budget sont subdivisées en dix chapitres. Les dépenses réelles faites l'année dernière, pour chaque chapitre du Budget, sont inscrites dans le tableau ci-joint (n° 2).

ENCAISSE DU TRÉSOR PUBLIC. — A la fin de l'exercice 1898-99, et par suite de l'excédent des recettes, autant pendant ledit exercice que pendant les antérieurs, l'encaisse, en or et argent, était représentée par les chiffres suivants :

Piastres, en or.....	4.855.677 48
— en argent.....	17.824.247 62

DETTE PUBLIQUE. — La dette de la République mexicaine est divisée en deux chapitres. Le premier relatif à la partie de la dite dette qui est payable en monnaie étrangère, et le second à la partie payable en monnaie d'argent mexicain.

La première partie se composait des Bons provenant des trois emprunts de 1888, 1890 et 1893, émis en Angleterre et en Allemagne, et des Bons hypothécaires du chemin de fer national de Tehuantepec; mais elle a été convertie, l'année dernière, en une seule espèce de titres, produisant un intérêt de 5 °/₀, et émis à 99 °/₀.

Le montant de cette émission a été exclusivement destiné à la conversion des quatre emprunts antérieurs. Leur valeur nominale est de 22.700.000 liv. st. Moyennant une annuité de 5,62 °/₀ (dont 5 °/₀ sont destinés au service des intérêts et 0,62 °/₀ à celui de l'amortissement) ce capital sera totalement remboursé en 45 ans.

La dette payable en monnaie mexicaine est subdivisée en deux parties : la première produit un intérêt et la seconde n'en produit pas. Parmi les titres de la première, se trouvent ceux de la dette consolidée du 3 °/₀, dont la valeur approximative est de 50.000.000 de piastres pour les titres restant en circulation; et ceux des trois premières séries de la dette amortissable du 5 °/₀, dont la valeur est de 20.000.000 de piastres pour chaque série, et dont une partie a déjà été amortie.

Les autres titres produisant un intérêt proviennent des subventions accordées à certaines compagnies de chemins de fer, qui n'ont été converties ni en dette consolidée, ni en dette amortissable.

Le montant des bons produisant un intérêt, et payables en monnaie mexicaine, s'élevait, au 30 juin 1889, à 113.641.400 piastres.

La dette sans intérêt, généralement connue sous le nom de « dette flottante », se décompose de soldes non recouvrés des Budgets antérieurs et que la prescription n'a pas encore couverts, leur montant est de 953.619 21.

Le montant des Importations et des Exportations et du Monnayage, pendant l'exercice 1898-99, figure au tableau ci-joint (n° 3).

RECETTES ORDINAIRES EFFECTIVES

Chapitres.	1894-95	1895-96	1896-97	1897-98	1898-99
Droits d'Importation	17.927.117 95	21.701.033 23	21.481.225 93	20.963.442 68	26.443.847 66
Droits d'Exportation	1.227.860 45	1.078.864 19	1.244.124 81	1.414.938 50	1.066.769 78
Impôts directs sur le commerce extérieur.	716.009 40	878.795 19	914.230 17	906.608 04	1.227.863 10
Impôt du Timbre	15.492.096 40	18.058.630 83	19.935.291 21	21.471.282 88	23.178.587 68
Droits de monnayage, d'essayage de métaux, de fonderie, de séparation et d'affinage	893.862 81	1.345.198 14	1.261.373 76	1.447.976 43	1.410.756 96
Contribution sur les appointements payés par la Fédération	1.211.759 01	1.012.474 52	388.512 30	*Supprimée*	*Supprimée*
Impôts dans le District fédéral et les Territoires.					
Contribution prédiale (Impôt foncier) et professionnelle, droits de patente, impôts sur les farines et sur le « pulque ».	1.497.251 90	1.620.480 35	2.547.638 20	2.648.508 22	2.799.303 66
Droits d'octroi	1.682.640 20	1.517.095 63	*Supprimés*	*Supprimés*	*Supprimés*
Produits de l'Administration des Postes	1.337.691 14	1.062.415 99	1.195.771 62	1.345.062 43	1.513.902 19
— des Télégraphes	547.308 67	622.340 69	698.103 08	810.547 58	980.715 44
Impôts divers, loterie, héritages, etc., etc.	1.412.101.12	1.624.146 61	1.834.357 67	1.689.617 89	1.617.466 37
TOTAUX	43.945.699 50	50.521.470 42	51.500.628 75	52.697.984 55	60.139.212 84

Nota. — Pendant l'exercice courant (1899-1900), l'affranchissement des lettres, pour l'intérieur, a été diminué de moitié.

DÉPENSES ORDINAIRES EFFECTIVES

Chapitres du Budget.	1894-95	1895-96	1896-97	1897-98	1898-99
CHAPITRE I. — Pouvoir Législatif...	939.149 32	952.330 08	989.758 38	970.095 63	972.435 73
CHAPITRE II. — Pouvoir Exécutif....	41.400 81	50.195 62	62.100 26	73.161 97	74.249 42
CHAPITRE III. — Pouvoir Judiciaire.	460.877 78	460.027 83	428.687 46	427.535 30	433.985 51
CHAPITRE IV. — Ministère des Affaires étrangères.....	475.981 12	461.284 15	470.111 37	473.161 25	498.245 38
CHAPITRE V. — Ministère de l'Intérieur.....	2.491.766 65	2.548.347 45	3.354.888 95	3.503.766 01	3.618.487 83
CHAPITRE VI. — Ministère de la Justice et de l'Instruction publique.....	1.501.590 52	1.583.070 45	2.184.556 52	2.309.366 07	2.450.065 58
CHAPITRE VII. — Ministère de Fomento, de la colonisation et de l'Industrie.....	514.630 17	547.344 86	611.863 83	623.212 70	736.512 68
CHAPITRE VIII. — Ministère de Communications et des Travaux publics...	4.675.831 68	5.336.923 62	5.494.593 34	5.600.311 54	6.079.205 44
CHAPITRE IX. — Ministère des Finances. — Pour les services administratifs.....	6.079.891 68	6.314.233 73	6.153.550 52	6.284.881 22	6.392.784 39
Pour la dette publique.....	14.412.692 96	17.140.011 »	18.029.928 41	19.958.283 39	20.058.538 55
CHAPITRE X. — Ministère de la Guerre et de la Marine.....	9.778.639 09	9.676.324 39	10.550.955 18	11.591.504 55	12.185.031 43
TOTAUX.....	41.372.261 63	45.070.123 13	48.330.505 25	51.815.285 66	53.499.541 94

EXERCICE 1898-99

IMPORTATION	Valeur de facture en piastres	EXPORTATION	Valeur déclarée piastres	MONNAYAGE	Valeur en piastres
Matières animales	3.551.109	Produits minéraux	86.257.851		
— végétales	7.246.284	— végétaux	40.371.661		
— minérales	12.284.413	— animaux	9.205.128		
Tissus manufacturés	9.605.894	— manufacturés	2.615.768	En or	715.882
Produits chimiques et pharmaceutiques	2.078.405	Divers	27.729	— argent	20.184.117
Boissons spiritueuses, fermentées et naturelles	2.662.356		138.478.137	— monnaie de billon	10.694
Papier et ses applications	1.829.164	Augmentation causée par la différence entre le prix de l'or exporté, calculé à P^tres^ 675 416 le kilogramme, et le prix commercial de ce métal.	9.975.697	VALEUR TOTALE	20.910.693
Machines et appareils	7.988.362				
Véhicules	1.069.979				
Armes et explosifs	1.231.665				
Divers	1.321.563				
TOTAL En or	50.869.194				
TOTAL En argent mexicain	107.619.441	TOTAL, argent mexicain	148.453.834		

NOTICE CONCERNANT
le Ministère des Communications et des Travaux Publics
DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Ce ministère fut créé par décret du 13 mai 1891. Il commença à fonctionner le 1er juillet de la même année.

ORGANISATION. — Les services de ce département sont distribués entre trois sections, une commission, deux directions et une administration, dans l'ordre énoncé ci-dessous :

PREMIÉRE SECTION. — Voies maritimes de communications ou vapeurs faisant un service postal. — Monuments publics et travaux d'utilité publique et d'embellissement. — Service de la Conciergerie et de l'entretien du Palais National et du Palais de Chapultepec. — Assainissement de la vallée de Mexico. — Commission d'inspection hydrographique du Nazas.

DEUXIÈME SECTION. — Chemins de fer, routes, ponts et chaussées. — Un bureau de cartographie et de dessin annexé à ces deux sections est chargé des travaux spéciaux.

SECTIONS DES ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUE. — Services des affaires d'intérêt commun. — Formation des mémoires et des budgets du ministère. — Promulgation des lois et décrets. — Organisation et classement des documents qui font partie des archives et des ouvrages techniques à consulter.

COMMISSION HYDROGRAPHIQUE. — Etudes des côtes, des rivières, des lacs et des canaux navigables, et en général, de tout ce qui concerne l'hydrographie du pays.

ADMINISTRATION DES POSTES. — Postes à l'intérienr et union postale universelle.

DIRECTION GÉNÉRALE DES TÉLÉGRAPHES. — Lignes télégraphiques et téléphoniques du gouvernement fédéral.

***

LIGNES DE NAVIGATION. — Plusieurs lignes ont passé des contrats avec le gouvernement pour le service de la navigation entre les ports de la République et les ports étrangers auxquels elles appartiennent, ainsi que pour le service postal. Les ports du golfe du Mexique sont desservis par dix compagnies qui sont : La Malle Impériale Allemande ; Harrison Line ; West India & Pacific Steamship Company ; Knotts Prince Line ; Munson Line ; New-York & Cuba mail Steamship Company, Compañia de vapores del Atlántico y Golfa de México

Compañia de Romano à Berreteaga, Compañia colonizadora de la Costa oriental de Yucatan et Compañia de navegacion en la Costa oriental de Yucatan y en el Golfo de México.

Les ports de l'Océan Pacifique sont desservis par huit compagnies qui sont : la Compagnie anglaise de navigation à vapeur dans l'océan Pacifique et la Compagnie de bateaux à vapeur de l'Amérique du Sud, la Malle de l'Océan Pacifique, la Compagnie du Desarrollo de la Basse-Californie, la Compagnie de navigation de l'océan Pacifique, la Compagnie du chemin de fer occidental et deux lignes de M. Luis A. Martinez.

Le service de la navigation fluviale est fait par : la compagnie de navigation fluviale de la Grijalva, de l'Usemacinta, et de la Palizada, la Compagnie de la Grijalva, de la Chilapa et de la Tulijá et la Compagnie industrielle des transports fluviaux sur la Mexcalapa et la González.

TRAVAUX DES PORTS. — Les travaux suivants ont été exécutés dans les ports du Golfe du Mexique : A Matamoros, les travaux de défense de la rive droite du Bravo del Norte. A Tampico, la canalisation de la barre au moyen de deux jetées et la reconstitution du quai de la douane et la Vera-Cruz, travaux d'amélioration du port, lesquels sont déjà très avancés, et prolongation du quai de la douane. A Frontera, construction du quai de la douane. A l'île du Carmen, construction d'un quai métallique pour la douane, et de douze quais auxiliaires, en bois. A San Juan Bautista, construction du quai de la douane.

Sur l'océan pacifique. — A La Paz, réparation du quai de la douane. — A Altata, on fait les études définitives pour le nouveau port qui remplacera celui d'Altata et qui sera situé à Tetuan. A Mazatlán, on a commencé les travaux de défense de la côte des « Olas Altas». — A Manzanillo, on a commencé les travaux du port et les travaux d'assainissement nécessaires. — A Salina Cruz, on organise les travaux préliminaires, de même qu'à Coatzacoalcos sur le golfe.

MONUMENTS PUBLICS. — Les monuments d'Uruapan et de Dolores Hidalgo ont déjà été construits. — Le Palais Législatif est en construction. — Le bois de Chapultepec a été agrandi et embelli. Le château qui porte le même nom a été également embelli.

ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE MEXICO. — Les travaux, déjà terminés, consistent en un canal de 17 kilomètres 580 mètres, large de 5 mètres sur les vingt premiers kilomètres de son parcours, et de 6 mètres 50 pour le reste, avec un tunnel de 10 kilomètres 022 de long, 4 mètres 185 de large et 4 mètres 286 de hauteur.

COMMISSION D'INSPECTION HYDROGRAPHIQUE DU NAZAS. — La distribution des eaux de la rivière a été faite légalement, et la surface irriguée a augmenté de plus du double.

COMMISSION HYDROGRAPHIQUE. — Cette Commission s'occupe actuellement de la construction du plan général de la vallée de Mexico, et elle étudie la distribution annuelle des pluies, les crues des rivières, et tout ce qui concerne l'hydrographie de la vallée. Elle a déjà fait des

levés hydrographiques sur la côte sous le vent à Vera-Cruz, ainsi qu'à Coatzacoalcos.

DIRECTION DES PHARES. — Cette direction est divisée en quatre inspections qui correspondent aux quatre districts ou divisions des côtes de la République : deux sur le golfe du Mexique et la mer des Antilles et deux sur l'océan Pacifique. Les phares placés sur les côtes sont classés dans l'ordre suivant : Trois de deuxième ordre, trois de troisième ordre et demi, neuf de quatrième ordre, un de cinquième ordre, neuf fanaux, cinq lumières et six bouées indiquant le passage aux navires.

CHEMIN DE FER. — Le réseau des chemins de fer a un développement de 13.000 kilomètres, sur lesquels 4.000 ont été construits de 1891 à 1899. Les lignes déjà construites et dont l'importance est la plus grande sont : celles de Tehuantepec, qui appartient à la nation, de Pátzouaro á Uruapam, de Guadalajara, á Ameca, de Jiménez á Hidalgo del Parral, de Torreón á Durango, de Reata á Monterrey, de Monclova à Cuatro Ciénegas, de Tula á Pachuca, de México au Rio de las Balsas, du Saltillo á Concepcion del Oro, de Ciudad Lerdo á San Pedro de la Colonia, de Ciudad Juárez á Terrazas, et de Tultenango á la Trinidad et à Yondesé.

La partie technique du règlement général des chemids de fer fut modifiée le 25 octobre 1894. Le 29 avril 1899, la loi générale des chemins de fer a été promulguée, et conformément à ses prescriptions, le gouvernement a nommé pour le service des lignes construites, 42 inspecteurs pour la partie technique et 33 commissaires pour la partie administrative.

CHEMINS, PONTS ET CHAUSSÉES. — Le chemin de Chilchotla à San-Antonio a été livré à la circulation et on a passé des contrats ayant pour but de finir d'autres voies de communication et d'assurer la conservation de quelques-unes de ces voies. Des subventions ont été accordées au sujet de quelques chemins dont la charge incombe aux Etats, comme ceux de Ciudad Victoria à Tamaulipas, de Quérétaro à Jalpam, d'Huipulco à Amacuzac, de Guadalajara à Tepic et de Tepic à San Blas ; de Tehuacán à Puerto-Angel, de Mathuala a Linares, de Galeana à Ciénega del Toro, de San-Juan-Bautista à San-Cristobal-las-Cazas, de Teziutlán à Papantla, d'Oaxoca à Villa-Alta, de Tlaxco à Chiguahuapam, de Guadalajara à Manzanillo et celui de la Cuesta de la Ventana. Des contrats ont été passés au sujet de la construction de ponts sur l'Ayutla et le Concá, la Merced, l'Arcediano, la Barca, le Paso-de-Ibarra, le Rio-Frio, l'Ameca, le Lerma et le Juanacatlán. Ont été réparés par les soins de l'administration les ponts d'Atzacoalco, de Lagos, de Saravia, de Tepepam, de Porfirio-Diaz à Oaxaca et de la Labor et Juárez.

ADMINISTRATION DES POSTES. — Le service postal intérieur comprend la correspondance recommandée et chargée, avec responsabilité pour l'administration, le service des paquets postaux, des mandats de poste et des recouvrements pour le compte des éditeurs. Le

service international comprend la correspondance ordinaire, la correspondance recommandée et chargée, avec responsabilité pour l'administration, le service des paquets postaux entre le Mexique d'une part, et les Etats-Unis, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne d'autre part; le service des mandats de poste entre le Mexique et les Etats-Unis. L'Administration des Postes compte 1866 bureaux, dont 528 administrations principales, 17 succursales, 96 bureaux ambulants et 1.225 agences. Le personnel est de 7.956 employés. Le nombre des casiers postaux s'élève à 6.321. Sous le rapport de l'inspection du service, la République est divisée en 18 zones avec un inspecteur pour chacune. L'extension des routes postales est pour toute la République de 88.836 kilomètres dont le détail suit : 11.654 en chemin de fer, 18.577 par bateaux à vapeur, 6.047 en diligence, 27.503 à cheval et 25.055 à pied. Les courriers parcourent annuellement sur ces routes 30.121-806 kilomètres.

LÉGISLATION POSTALE. — Ont été promulgués pour le service intérieur : le code postal du 23 octobre 1894, avec le règlement du 1er août 1895 et la réforme y apportée le 26 janvier 1899. — Les conventions dont l'énumération suit ont été passées relativement au service international : avec les Etats-Unis d'Amérique pour l'échange de la correspondance et le transit des lettres destinées à d'autres pays; avec les Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre, la République française et l'Empire allemand au sujet de l'échange des paquets postaux sans déclaration de valeur; la convention principale de l'Union signée à Washington, la convention relative aux livrets d'identité et celle qui a été sanctionnée au sujet de l'échange des mandats de poste avec les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

DIRECTION DES TÉLÉGRAPHES. — Le 1er juillet 1891, quand le Ministère des Communications se chargea du service des télégraphes, il y avait 280 bureaux avec 30.000 kilomètres de lignes télégraphiques. Aujourd'hui, le réseau télégraphique embrasse 341 bureaux et 46.000 kilomètres de fils conducteurs. — Les lignes télégraphiques, désignées sous le nom de lignes commerciales ont été réunies au service de la fédération. — Le service nocturne a été établi pour la première fois dans la République; le service des succursales de la capitale, des cartes-télégrammes et des côtes commerciales ont été créés. Une convention a été passée entre la Western Union Telegraph Company et la Compañia Telegráfica Mexicana pour l'exploitation du service télégraphique international de la République. Les chemins de fer ont cessé de faire le service télégraphique international. — La service des mandats télégraphiques aux éditeurs et pour les souscriptions aux journaux, celui du service météorologique et celui de la construction journalière de la carte du temps. Le réseau est divisé en 28 zones avec un inspecteur pour chacune. Le réseau est fait par un personnel qui s'éléve au chiffre de 1 693 employés.

NOTICE CONCERNANT

Le Ministère de l'Intérieur

DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Ce département est chargé : de l'observation de la Constitution, des réformes constitutionnelles, des élections générales, des relations entre le Pouvoir Exécutif et le Congrès de l'Union, des droits de l'homme et du citoyen, de la liberté des cultes, de la salubrité publique, des amnisties, de la sûreté publique et de la police rurale de la Fédération, des relations avec les États, du gouvernement du District Fédéral et des territoires en ce qui concerne la politique et l'administration, comme les élections locales, la police urbaine, l'état civil, l'assistance publique, le Mont-de-Piété, les conseils municipaux, les établissements pénitentiaires, les prisons et les maisons de correction, des fêtes nationales, du « Journal Officiel et de l'imprimerie du gouvernement.

La loi fondamentale du pays est la Constitution Fédérale du 5 Février 1857, conformément à laquelle la Nation est constituée en République représentative, démocratique et fédérale. Les vingt-sept Etats qui la composent sont souverains et indépendants en ce qui concerne leur régime intérieur, mais liés entre eux et avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne les intérêts généraux de l'Union.

Le District Fédéral et les deux territoires dépendent directement du gouvernement général sous le rapport politique et économique, et au point de vue législatif, ils dépendent directement du Congrès de l'Union, qui exerce envers ces entités politiques les mêmes attributions que la législature d'un Etat dans ce dit Etat.

Conformément aux institutions la République, l'Église est absolument indépendante de l'Etat ; aucune institution religieuse, aucune corporation d'un caractère perpétuel ou indéfini ne peut posséder d'immeubles. La loi ne reconnaît aucun ordre monastique, aucun titre de noblesse, aucun droit spécial, ni aucun privilège. Le mariage est un contrat civil, et, de même que les naissances et les décès, il est sujet à l'inscription sur les registres de l'Etat Civil. Enfin, les membres du Pouvoir Législatif, du Pouvoir Exécutif, et les autorités, soit judiciaires, soit municipales, dépendent de l'élection faite par le peuple.

La salubrité publique, dans le District Fédéral, dans les Territoires, dans les ports de mer, et sur les divers points de la frontière, en ce qui concerne le Ministère de l'Intérieur relativement aux questions sanitaires en relation avec le commerce extérieur, dépend de ce Ministère, qui exerce la direction et la surveillance sur ce service au moyen du Conseil Supérieur de Salubrité, et de divers fonctionnaires et employés qui en relèvent. Dans les États, la salubrité publique est confiée aux

juntes locales et à divers représentants de l'autorité politique ou municipale, conformément aux lois particulières de chaque entité fédérative.

La salubrité publique est soumise au Code Sanitaire du 10 Septembre 1894 et aux règlements complémentaires. Le trésor fédéral emploie pour ce service la somme annuelle de pisatres 162.812, 60.

Un des services les plus importants confiés au Ministère de l'Intérieur est celui de la Sûreté publique. Les progrès réalisés à ce sujet sont extrêmement remarquables et on leur doit en grande partie l'évolution économique réalisée par le Mexique, à cause de la confiance qu'ils inspirent à l'industrie, au commerce et à toutes sortes d'entreprises mexicaines ou étrangères. La police rurale de la Fédération à contribué pour une large part à ce beau résultat, car elle est distribuée en détachements sur tous les points du territoire et elle est spécialement chargée de la surveillance des chemins. Ces troupes qui ont acquis une excellente réputation en raison de leur brillante organisation et de leur discipline, sont formées de soldats engagés volontairement pour trois ans. Ils sont chargés de l'achat et de l'entretien de leur cheval, de leur armement, de leur habillement et de leur équipement. Ils ont pour uniforme un brillant costume nationale. Il y a dix corps ruraux qui sont soumis aux ordres d'un inspecteur général. Chaque corps est composé d'un commandant, d'un major, d'un payeur, de trois caporaux de première classe et de trois caporaux de deuxième classe avec deux cents gardes. L'entretien de ces troupes coûte à la Fédération la somme de piastres 1.009.751. 50.

Le District Fédéral, résidence des pouvoirs publics de l'Union, comprend une superficie de 12.000 kilomètres carrés, avec une population de 476.413 habitants, d'après le dernier recensement fait en 1895. La municipalité de Mexico, capitale de République, compte 331.781 habitants, six préfectures et 22 communes. Le gouvernement du District Fédéral dépend, conformément au décret concernant sa création, du Pouvoir Exécutif fédéral qui exerce ses attributions par l'intermédiaire d'un gouverneur nommé par lui. Ce gouverneur est le premier fonctionnaire de l'ordre politique du District. Parmi les divers services de son administration figurent : la police, l'état civil, l'intervention et la surveillance exercée sur les conseils municipaux.

Tous ces services sont faits avec le plus grand soin et sont l'objet de continuelles améliorations. Parmi ces améliorations nous devons citer celle qui a eu pour résultat l'inscription au budget de la Fédération, à compter de l'année économique 1896-97, des appointements du personnel et des dépenses du gouverneur du District Fédéral, ainsi que de celle du service de la police, dépenses qui étaient autrefois à la charge du conseil municipal. Cette réforme a permis d'augmenter les sommes affectées aux divers services, et de son côté, le conseil municipal a pu améliorer les siens depuis que son budget a été allégé d'une partie des charges qui pesaient sur lui.

Le service de la police est distribué entre les diverses démarcations de la ville sous la surveillance de huit inspecteurs qui dépendent d'un inspecteur général. Cet inspecteur a directement sous ses ordres le personnel de là police qui est composé de huit commandants, soixante-douze officiers, soixante-dix gendarmes de première classe, mille sept cent quatre-vingt-dix gendarmes à pied exercent leur surveillance

au croisement des rues de la ville et trois cent cinquante-cinq gendarmes à cheval qui obéissent à quatre commandants et quarante-et-un chefs de peloton. Ce corps fait spécialement le service des routes et des villages de la banlieue de Mexico. La Fédération entretient également une compagnie de quatre-vingt-dix gardes auxilliaires, et la compagnie des pompiers, qui est composée de soixante-douze hommes et qui possède le matériel nécessaire pour éteindre les incendies. Dans le but de rendre plus facile le service confié au personnel de la police, on a installé récemment, dans diverses démarcations, un système de signaux électriques semblables à ceux qui sont employés dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique.

Une des améliorations les plus dignes d'être citées parmi celles qui ont été exécutées dans le District Fédéral, est celle de la construction d'un établissement pénitentiaire, institution que réclamaient impérieusement l'état de culture du pays et l'esprit humanitaire et progressiste de notre époque. Cet édifice, pour lequel on n'a pas épargné les fonds nécessaires. et qui réunit toutes les conditions désirables de sécurité et d'hygiène, ainsi que toutes les autres conditions voulues, est déjà terminé et sera bientôt inauguré, La loi qui organise, d'accord avec l'esprit de cette réforme, les autres établissements de correction du District, a déjà été promulguée. Le chiffre des dépenses occasionnées par la construction de cet établissement s'élève à la somme de piastres 2.396,914 84.

De son côté, le Conseil municipal de Mexico a entrepris des travaux d'une grande utilité et d'une importance capitale, parmi lesquels figure en premier lieu l'œuvre grandiose du drainage de la vallée de Mexico, et de l'assainissement de la capitale. Ces travaux combinés auront pour résultat un changement complet et favorable dans les conditions actuelles de la salubrité de Mexico. Le trésor fédéral subventionne le Conseil municipal, pour l'exécution de ces travaux jusqu'à concurrence de la somme de 2,500.000 piastres, distribuée en cinq annuités. Les travaux d'assainissement de la capitale sont poussés si activement qu'on peut espérer que dans un bref délai ils seront terminés.

Le Conseil municipal a réalisé depuis peu d'autres améliorations importantes, parmi lesquelles nous ne saurions passer sous silence l'établissement de l'éclairage électrique, la canalisation des eaux au moyen de tubes souterrains et l'acquisition de nouvelles sources d'alimentation, le pavage des rues à l'asphalte, l'élargissement et l'alignement d'un grand nombre de ces rues, la construction d'un abattoir, de marchés, de jardins publics, etc.

Le budget fédéral assigne au gouvernement du District, pour son personnel et pour ses dépenses, la somme de. . piastres 199.967 85
et pour la police, celle de . . . . . « 1.269.903 80

Les recettes du Conseil municipal de la Capitale pour l'exercice 1899, ont été de . . . . . piastres 3.543.637 59
et le chiffre de ses dépenses, s'est élevé à. . . « 3.540.116 53

Le budget approuvé du Conseil Municipal de Mexico, pour l'année 1900, atteint le chiffre de piastres 3.877.429 07.

Parmi les institutions de bienfaisance qui existent dans la ville de Mexico, nous devons mentionner le Mont-de-Piété National, fondé en 1775, par Don Pedro Romero de Terreros. sous le patronnage du gouvernement. Cet établissement n'a point cessé depuis lors de rendre

grands services aux pauvres. Son capital net, d'après les comptes arrêtés il y a peu de temps, s'élève à la somme de piastres 1.702.877 07.

Le territoire de la Basse-Californie est divisé. conformément au Décret du Congrès du 14 décembre 1887, en deux districts politiques — celui du Sud et celui du Nord. Chacun d'eux est gouverné par un « Jefe politico », dépendant directement du Pouvoir Exécutif fédéral.

Toutes les dépenses occasionnées par l'administration de ce territoire, à l'exception des dépenses municipales, sont supportées par le trésor fédéral. Le budget en vigueur assigne, au chapitre du Ministère de l'Intérieur pour les dites dépenses, la somme de piastres 90.428 60.

L'étendue de ce territoire de la Basse-Californie est de 151-109 kilomètres carrés et le nombre de ses habitants, d'après le dernier recensement, est, pour le District Nord de 7.452, et pour le district Sud de 34.793, formant un total de 42.245 habitants.

Le territoire de Tepic a été créé par un décret du Congrès, du 12 Décembre 1884. Il se compose de l'ancien septième Canton de l'Etat de Jalisco et comprend les préfectures de Tepic, San Blas, Santiago, Acaponeta, Ahuacatlàn, Composteta et les sous-préfectures d'Ixtlan, Tuxpan, Santa-Maria del Oro, Rosamovada, la Sierra, la Yesca et Amatlàn de Cañas. La population du territoire s'élève au chiffre de 148.778 habitants et son étendue est de 29.211 kilomètres carrés.

Le gouvernement du territoire de Tepic est confié à un « Jefe politico », nommé par le Pouvoir Exécutif dont il dépend directement

Le budget de la Fédération contient, pour les dépenses de l'Administration politique de ce territoire, l'inscription d'une somme de piastres 104.177 30.

L'Assistance publique entretient, dans le District Fédéral, les asiles et les hôpitaux dont l'énumération suit :

L'institution des Enfants-Trouvés ; l'hospice des pauvres ; l'école industrielle ; l'hôpital général de San Andres ; l'hôpital des Aliénées. l'hôpital des aliénés ; l'hôpital Juarez ; l'hôpital de la Maternité et de l'enfance ; l'hôpital Morelos ; l'hôpital homéopathique ; l'hôpital gynécologique « Gonzalez Echeverria »,

Les remèdes nécessaires sont fournis par le Magasin central de l'Assistance publique, qui possède un laboratoire avec d'excellentes machines et tous les appareils nécessaires pour l'élaboration des produits médicaux de la thérapeutique moderne.

L'Assistance publique du District Fédéral dépense, en moyenne, une somme annuelle de 400.000 piastres. Cette somme provient pour la plus grande part, d'une subvention du gouvernement général s'élevant à 257.000 piastres. Le surplus est formé par l'intérêt de ses capitaux. par le produit des loteries et par des donations faites par des particuliers.

Le Pouvoir Exécutif fédéral, préalablement autorisé par une loi du Congrès de l'Union, a promulgué, depuis peu, une loi qui met la bienfaisance privée sous la protection et sous la surveillance des pouvoirs publics. Elle accorde le droit de personnalité juridique aux institutions et aux associations formées dans ce but. Cette loi leur octroye certaines franchises et prérogatives, afin de stimuler l'esprit de philanthropie. Elle a créé un Conseil chargé de la surveillance de ces établissements et des institutions similaires afin de garantir l'application exacte des biens à l'objet auxquels ils ont été destinés par les donateurs.

**

MINISTÈRE DE FOMENTO

Colonisation et Industrie

DE LA

RÉPUBLIQUE MEXICAINE

Le Ministère, un des sept par l'intermédiaire desquels le pouvoir exécutif de l'Union Mexicaine exerce son action, fut créé par décret du 22 Avril 1853, et sa création fut confirmée par la Constitution du 5 février 1857, qui est actuellement en vigueur au Mexique.

Conformément à la loi du 13 mai 1891, qui désigne la sphère d'action des sept ministères du gouvernement mexicain, des travaux ayant pour but de contribuer à sauvegarder les intérêts matériels du pays sont spécialement confiés à ce Ministère, quoique certaines de ses fonctions soient intimement liées avec les hautes manifestations de la vie intellectuelle d'un peuple.

Les affaires qui sont confiées au ministère de Fomento sont celles dont l'énumération suit : aliénation de terrains appartenant au domaine national, industrie, marques de fabrique et de commerce, poids et mesures, propriété minière, loi concernant les eaux qui dépendent de la juridiction fédérale, agriculture, bois, pisciculture, produits naturels, immigration, géographie du pays, observatoires astronomiques et météorologiques, brevets d'invention, expositions nationales et internationales, étude de la flore mexicaine relativement à ses propriétés thérapeutiques, géologie et statistique du pays,

,L'exécution des travaux qui viennent d'être énumérés est distribuée entre les six sections et les deux directions qui forment le ministère et qui se trouvent naturellement placées sous les ordres médiats du Ministre et, immédiats, du sous secrétaire d'Etat du département.

Nous allons faire un résumé rapide qui donnera une idée des travaux qu'exécute le ministère de Fomento.

Le gouvernement espagnol, pendant l'époque où il exerça sa domination sur le Mexique, se considérait comme le propriétaire des terres qu'il aliénait en faveur des particuliers, d'après des règlements très libéraux. Les Indiens, qui avaient été les premiers possesseurs du sol dont ils tiraient leur nourriture et les plantes textiles qui leur fournissaient leurs vêtements, ne furent pas complètement dépouillés de leur patrimoine. Une étendue considérable de terrain fut cédée à chaque municipalité pour être exploitée en commun par ses habitants. Malgré les aliénations faites en faveur des particuliers et des municipalités, le territoire était si vaste, qu'au moment où le Mexique devint indépendant, il y avait de grandes étendues de terrain n'appartenant ni aux Indiens ni aux colons espagnols. Le gouvernement mexicain devint le successeur du gouvernement espagnol et entra en possession

de ces terrains. Il fit diverses lois concernant l'aliénation et la cession des terres aux émigrants étrangers. La loi du 26 mars 1894, relative à la matière et actuellement en vigueur, fut inspirée d'après les idées modernes au sujet de la propriété du sol, et elle garantit sa possession à tous ceux qui se conforment à ses prescriptions.

Le problème de l'immigration qui a occupé l'attention du gouvernement mexicain depuis l'Indépendance jusqu'à nos jours, est intimement lié à cette loi. Le procédé à suivre pour arriver à peupler d'étrangers les contrées mexicaines encore désertes est clairement déterminé par la loi spéciale du 15 décembre 1883. Plusieurs colonies d'émigrants se sont établies au Mexique, et la plupart sont en pleine prospérité. Parmi celles-ci figure avec honneur l'ancienne colonie française de Jicaltepec.

Tout ce qui contribue au développement des diverses industries en général appartient au Ministère, et les lois qui les favorisent ont été inspirées par lui. Le besoin d'attirer au Mexique des capitaux étrangers pour y établir des industries entièrement nouvelles dans ce pays, a été la cause des lois au moyen desquelles le gouvernement assure son aide à l'esprit d'entreprise, lorsque l'étude des questions dont il s'agit, en a démontré l'utilité.

Comme conséquence du rapide essor qu'à reçu le commerce pendant les vingt dernières années. les marques de fabrique et de commerce ont déjà acquis une grande importance, et le gouvernement a formulé la loi qui protège ces marques et que le ministère de Fomento est chargé d'appliquer. Au Mexique, les inventeurs sont protégés par une loi spéciale qui répond largement aux besoins du pays.

Depuis 1857, le système métrique décimal a été adopté officiellement par le gouvernement pour les poids et mesures, qui n'a pu lui donner un caractère obligatoire qu'en 1896, et depuis lors, il est rigoureusement appliqué dans tout le pays. Quoiqu'on ne puisse dire que toutes les anciennes dénominations ont disparu, en raison de l'influence considérable que l'ancien système a laissé dans les coutumes, il n'en est pas moins vrai que la diffusion du système décimal fait des progrès de jour en jour, auquel l'enseignement relatif au dit système, qui est donné aux élèves des écoles primaires, contribue pour une grande part.

Comme conséquence rationnelle de l'adoption du système français des poids et mesures, le Mexique fait partie de la « Convention Internationale du Mètre », et contribue à l'entretien du Bureau International des Poids et Mesures siégeant à Berne.

La propriété des mines constitue une des branches les plus importantes des travaux qui sont confiés au ministre de Fomento. Les lois espagnoles, qui furent en vigueur jusqu'en 1894, étaient à la fois expéditives et sages, car elles tendaient au développement de l'industrie des mines. Le gouvernement en conservait le domaine et il donnait un titre temporaire à celui qui découvrait une mine et qui la mettait en exploitation. Ce droit durait tant que les travaux n'étaient

point interrompus. Quand celui qui avait découvert la mine, ou celui qui l'exploitait, se trouvait dans l'impossibilité de continuer les travaux, pour un motif quelconque, et après qu'un certain temps s'était écoulé sans qu'ils fussent repris, la mine retournait au gouvernement. et tout particulier disposant des moyens nécessaires à l'exploitation recevait le titre dudit gouvernement. Ce système fut amélioré par celui que le Code des Mines de 1884 vint lui substituer en raison des besoins de l'époque, et il fut remplacé à son tour par celui de 1892, qui est encore en vigueur. La nouvelle législation donne la propriété de la mine à celui qui l'a découverte, et la lui reconnaît, que l'exploitation continue ou non, pendant tout le temps qu'il paie un impôt annuel qui varie de deux piastres et demie à dix piastres par hectare de surface extérieure, selon la nature de la substance minérale. Les droits du propriétaire de la terre sont respectés, et, si un mineur vient à découvrir un gisement sur le patrimoine du dit propiétaire, celui-ci conserve ses droits en ce qui concerne la surface; mais l'autre peut l'obliger à lui vendre l'étendue du terrain nécessaire à l'exploitation minérale : si les deux parties intéressées ne peuvent s'arranger à l'amiable, l'autorité intervient.

Toutes les substances minérales ne sont pas exploitées sans le consentement du propriétaire du sol : quelques-unes, comme par exemple le charbon et l'argile, lui appartiennent exclusivement d'après les prescriptions de la loi. Sous l'égide du Code actuel, qui facilite la concession et donne la sécurité pour l'exploitation des mines, cette industrie, qui est une des plus prospères du Mexique, est arrivée à l'apogée de sa splendeur.

Mais l'action du Ministère sur les mines ne se borne pas à ce qui en concerne la propriété, car sa sphère d'activité embrasse tous les travaux scientifiques qui révèlent l'état du sous-sol du pays. C'est pour ces raisons qu'un institut géologique fut fondé dès 1888. Ses importants travaux le font considérer, en Europe et aux Etats-Unis, comme un des premiers corps savants du Mexique.

La configuration géographique du pays, qui est dominé par un haut plateau et par deux grandes chaînes de montagnes circonscrivant le dit plateau, fait qu'il n'y a pas de rivières navigables sur la plus grande partie du territoire, et que la plupart des rivières qui existent acquièrent dès leur source une grande force à cause de la chute de l'eau de hauteurs considérables. C'est pour cette raison, et aussi parce que le Ministère de Fomento est chargé de toutes les questions concernant l'agriculture et l'industrie, que des lois ont été faites dans le but d'utiliser, pour l'irrigation, les eaux des principales rivières du Mexique qui dépendent de la juridiction fédérale, ainsi que leur force motrice, et de tirer parti de leur limon pour fertiliser les champs. Des prescriptions spéciales règlent l'exploitation et la conservation des bois nationaux, la pêche et l'exploitation des produits naturels, comme le guano, la perle, etc., qui dépendent de la juridiction du gouvernement fédéral.

Tous les travaux relatifs à la formation de la carte du pays, soit sur le terrain, soit dans les bureaux, font partie des attributions du ministère de Fomento. La démarcation des frontières artificielles entre le Mexique et le Guatemala, ou les Etats-Unis, de même que la formation d'une carte topographique de chacune de ces frontières, a été faite par des commissions relevant du dit Ministère. Les travaux de la formation de la carte sont actuellement confiés à deux commissions, qui sont : la Commission d'exploration géographique, qui a déjà vingt-trois années d'existence et qui d'accord avec sa dénomination et les besoins actuels du pays, lève par des procédés expéditifs une première carte géographique de la République, et la « Commission géodésique ». Celle-ci prépare à son tour les travaux de précision, qui sont les plus importants.

Cette commission géodésique, de création récente, prendra part à la mesure d'un grand arc du méridien terrestre qui traverse les territoires du Canada, des Etats-Unis et du Mexique.

Comme suite naturelle du développement et de l'importance des travaux géographiques dans le pays, le Mexique fait partie de l'Association Géodésique Internationale », et contribue aux dépenses proportionnelles du « Bureau International », de Potsdam.

Au sujet des travaux géographiques, nous ne saurions laisser de mentionner d'autres établissements scientifiques qui ont une grande importance dans le pays : les observatoires astronomiques. Ces observatoires coopèrent avec les commissions nommées ci-dessus à la formation de la carte du pays. En outre, l'observatoire national de Tacubaya réalise d'importants travaux d'astronomie stellaire et prend part à la formation de la carte photographique du Ciel. Cet observatoire a parmi ses travaux auxiliaires, une section magnétique et une section météorologique. En dehors des trois observatoires astronomiques, dont un est situé à Mazatlan, un autre dans la capitale et le troisième dans ses environs (à Tacubaya), il y a, dans la ville de Mexico, un observatoire météorologique qui travaille à l'étude de la climatologie du pays avec le concours de divers observateurs répandus sur tout son territoire.

Les travaux relatifs aux expositions, soit nationales, soit internationales, font aussi partie des attributions du ministère de Fomento, et en conséquence, c'est lui qui a organisé la participation du Mexique à la grande Exposition de Paris de 1900.

Nous devons encore mentionner, ici, un établissement scientifique d'une grande importance. l'*Institut Médical*, fondé en 1888, pour l'étude des plantes médicinales du pays, et qui a rempli sa mission d'une manière satisfaisante jusqu'à aujourd'hui. Il y a lieu d'espérer qu'il la remplira encore mieux à l'avenir, en raison du développement qu'il reçoit actuellement.

Le service de la statistique, qui est confiée à une Direction Générale, dépendant du Ministère de Fomento, a fait des travaux très importants; entre autres, le premier recensement général du pays en 1895.

En ce moment il termine les travaux préparatoires du deuxième qui doit être fait pendant le courant de cette année.

Le Ministère de Fomento possède aussi les services auxiliaires nécessaires à son administration intérieure, parmi lesquels nous ne saurions laisser de mentionner l'imprimerie du dit Ministère. Cette imprimerie a contribué grandement à faciliter sous un certain point de vue le développement intellectuel du pays, en ouvrant largement ses portes aux auteurs, pour l'impression gratuite de leurs travaux scientifiques et littéraires. L'imprimerie est complétée par un atelier de lithographie et de phototypie, qui dépend également du ministère de Fomento.

NOTICE

concernant le Ministère des Affaires Étrangères de la République du Mexique.

L'ARTICLE 40 de la loi fondamentale du Mexique est ainsi conçu ;

« Le peuple mexicain a manifesté la volonté de se constituer en république représentative, démocratique, fédérale, composée d'Etats libres et souverains, en ce qui concerne leur régime intérieur, mais unis en une fédération établie suivant les principes de cette loi fondamentale.

Les articles 50. 75. 86, 87 et 88 de la Constitution prescrivent que :

« L'exercice du pouvoir suprême exécutif est confié à un seul individu dont le titre sera celui de « Président des Etats-Unis Mexicains ».

« Pour l'expédition des affaires de l'ordre administratif de la fédération, il y aura le nombre de ministres qui sera déterminé par une loi du congrès, désignant la distribution des affaires dont chaque département devra être chargé.

« Pour être ministre d'Etat, il faut être citoyen mexicain de naissance, jouir de ses droits civils et avoir vingt-cinq ans révolus.

« Tous les règlements, décrets et ordres du président devront être revêtus de la signature du ministre d'Etat chargé du département duquel dépend l'affaire dont il s'agit; sans cette condition, ils seront nuls et non avenus ».

Nous avons copié en entier, à cause de leur brièveté et de leur importance, ces textes constitutionnels qui ont inspiré le Congrès de l'Union représenté par le pouvoir législatif fédéral, quand il a promulgué la loi du 13 mai 1891, créant sept ministères d'Etat, savoir : 1° Le ministère des affaires étrangères; 2° le ministère de l'intérieur; 3° le ministère de la justice et de l'instruction publique; 4° le ministère de Fomento; 5° le ministère des communications et des travaux publics; 6° le ministère des finances; 7° le ministère de la guerre et de la marine. La dite loi du 13 mai 1891 a déterminé avec toute la précision possible les attributions ou affaires qui appartiennent à chaque ministère et a prescrit que, dans les cas douteux ou extraordinaires, le président de la République décidéra, par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères, le département qui doit se charger de l'expédition de l'affaire dont il s'agit. Cette loi assigne au ministère des affaires étrangères les attributions dont l'énumération suit :

Les relations avec les nations étrangères, les traités internationaux, la conservation des originaux de ces traités, des autographes de tous les documents diplomatiques et des cartes géographiques sur lesquelles sont marquées les frontières de la République ; les légations, les consulats, la naturalisation et la statistique des étrangers, leurs droits, les extraditions, la légalisation des signatures sur les documents qui doi-

vent être rendus valables à l'étranger et sur les documents dressés à l'étranger qui doivent être rendus valables sur le territoire de la République mexicaine, les nominations et les démissions des secrétaires d'Etat, le grand sceau de la nation, les archives générales et le cérémonial.

Sont chargés de l'expédition des affaires du département : le ministère des affaires étrangères siégeant à Mexico, et dont dépendent les archives générales et publiques de la nation, d'une part ; et d'autre part, les légations et les consulats mexicains à l'étranger.

Le ministère est dirigé par un secrétaire d'Etat et par un sous-secrétaire d'Etat (oficial mayor), placé sous ses ordres et autorisé à signer, le cas échéant, les décisions ministérielles. Ces deux fonctionnaires communiquent, soit directement au moyen d'ordres verbaux, soit par l'intermédiaire d'un employé spécialement chargé d'enregistrer les ordres écrits, avec les cinq sections qui expédient les dossiers et rédigent les documents relatifs à des affaires n'offrant pas de difficultés exceptionnelles, ainsi que les communications et les ordres de service.

Les travaux du ministère sont distribués entre les cinq sections de la manière suivante : La première section est chargée des affaires diplomatiques d'Amérique, d'Asie et d'Océanie ; le deuxième section de celles d'Europe ; la troisième, du service consulaire ; la quatrième du service de la chancellerie ; la cinquième section, des archives et de la bibliothèque. Un règlement intérieur, concernant les divers services des sections, a été adopté le 11 février 1883 et il est encore en vigueur.

Chaque section est dirigée par un chef qui a sous ses ordres un nombre d'employés suffisant pour que les travaux soient tenus à jour. Les avancements sont basés sur l'aptitude démontrée, et, en cas d'égalité d'aptitudes, sur l'ancienneté.

Les archives générales de la nation sont considérées comme une section du ministère des affaires étrangères. Elles renferment depuis l'époque de la vice-royauté espagnole, des documents publics d'un grand intérêt, des manuscrits et des imprimés qui, moyennant les précautions nécessaires en pareil cas, peuvent être librement consultés par le public ; des copies peuvent même être délivrées, le cas échéant. Tout auteur qui acquiert la propriété littéraire d'un ouvrage est tenu d'en remettre un exemplaire aux archives générales de la nation.

Le Mexique est représenté diplomatiquement à l'étranger par : une ambassade aux Etats-Unis d'Amérique, six légations confiées à des ministres plénipotentiaires : une en Allemagne et en Russie, une en Belgique et aux Pays-Bas, une en Espagne et en Portugal, une en France, une en Angleterre et une en Italie, plus deux légations avec des ministres résidents : la première dans l'Amérique centrale et l'autre au Japon.

Les attributions du corps diplomatique mexicain sont fixées par la loi organique du 3 juin 1896, dont les omissions ont été corrigées par celle du 7 mai 1888 qui fut réglementée le 10 juin 1896 et qui n'a reçu qu'une seule modification importante : la création du titre d'ambassadeur.

Le corps diplomatique est organisé en carrière spéciale dans laquelle ne sont admis que les candidats possédant une instruction technique suffisante pour la bonne exécution des travaux diplomatiques. La preuve en est faite, soit au moyen de certificats d'études délivrés par les écoles officielles, soit par voie d'examens passés au ministère des affaires étrangères ou dans un poste diplomatique.

Les agents de ce département commencent réellement leur carrière comme troisième secrétaire, parce que les attachés ne figurent pas sur la liste du personnel diplomatipues. Les aptitudes prouvées et l'ancienneté dans le service, en cas d'égalité d'aptitudes, sont valables pour l'avancement jusqu'au grade de premier secrétaire.

En ce qui concerne les nominations des chefs de missions, vu l'importance de leurs fonctions, le président de la République les choisit à son gré, en soumettant leur nomination à l'approbation du Sénat.

D'après l'annuaire diplomatique mexicain, formé au premier janvier 1900, le corps diplomatique est actuellement composé de deux ambassadeurs : M. le licencié Manuel Aspiroz et M. le licencié Ignacio Mariscal; sept ministres plénipotentiaires : MM. Gonzalo A. Esteva, le licencié José M. Gamboa, Manuel Iturbe, Sébastián B. de Mier, le général Pedro Rincon Gallardo, Júlio Zárate et le licencié Jesús Zenil; deux ministres résidents : MM. le licencié Carlos Américo Lara et Mauricio Wollheim; neuf premiers secrétaires, MM. Gustavo A. Baz, Miguel de Beistegui, Miguel Covarrubías, Federico Gamboa, le licencié José F. Godoy, Francisco A. de Icaza, Manuel J. de Lizardi, Platón Roa, Cayetano Romero, le licencié Andrés Clemente Vazquez, douze seconds sécrétaires, sept troisièmes secrétaires et deux candidats reconnus aptes pour entrer dans la carrière diplomatique comme troisième secrétaire.

Le service consulaire du Mexique a été créé par la loi du 12 fevrier 1834, qui a été modifiée plusieurs fois et réglementée le 16 septembre 1871.

La hiérarchie du service consulaire comprend trois grades; celui de Consul général, celui de Consul particulier et celui de vice-consul.

Les attributions de tous les agents du service consulaire ont un caractère essentiellement commercial et elles ont par conséquent de nombreux points de contact avec le ministère des Finances, dont le mémoire indique la plupart des ces attributions. Il suffit de dire ici que les fonctions principales des consuls mexicains à l'étranger sont d'examiner et de viser les factures consulaires et les manifestes des marchandises importées du Mexique et que ces fonctionnaires sont aussi chargés du visa des patentes de santé, de l'inscription des Mexicains sur les registres du consulat, du visa des passeports, du mouvement maritime, etc. Le Mexique a accrédité à l'étranger vingt consuls généraux siégeant dans les postes suivants : à Hambourg, à Buenos-Ayres, à Rio-de-Janeiro, à Valparaiso, à la Havane, à Santo-Domingo, à Guayaquil, à Barcelone, à New-York et à San Francisco, à Paris, à Liverpool, à Montréal, à Gênes, à Monaco, à Lima, à Lisbonne, à Stockholm, à Genève et à Caracas. Enfin, le corps consulaire mexicain compte cent huit postes de consul particulier et cinquante-huit de vice-consul.

NOTICE CONCERNANT

le Ministère de la Justice et de l'Instruction Publique DE LA RÉPUBLIQUE DU MEXIQUE

Conformément à la loi relative à la matière, et comme l'indique son nom, ce département est chargé de deux branches de l'Administration publique : celle de la Justice et celle de l'Instruction Publique.

La première comprend l'Administration de la justice en ce qui concerne les lois fédérales et les lois communes.

La justice fédérale est administrée par une Cour suprême, composée de quinze magistrats qui constituent trois chambres d'un Procureur général de la Nation, d'un Substitut, et des employés nécessaires au fonctionnement du dit Tribunal.

Cette Cour siège dans la capitale de la République, et elle constitue le tribunal suprême fédéral. Ensuite viennent, en suivant l'ordre hiérarchique, trois Tribunaux de circuit, siégeant également dans la capitale, et trente-deux Tribunaux de district, répandus sur le territoire de la République.

L'ensemble de ces tribunaux de l'ordre fédéral constitue un des trois pouvoirs de la Fédération Mexicaine, et, d'après les prescriptions de la Constitution générale, appartiennent à leur connaissance, toutes causes instruites au sujet de l'accomplissement et de l'application des lois fédérales, des questions de droit maritime, de celles dans lesquelles la Fédération figure comme partie, de celles qui seraient suscitées entre uu ou plusieurs Etats voisins, des questions d'ordre civil ou criminel auxquelles auraient donné lieu les traités passés avec les puissances étrangères, et les cas concernant les agents diplomatiques et les consuls.

L'administration de la Justice, dans le District Fédéral, en ce qui concerne les lois communes, est confiée à un Tribunal Supérieur composé de dix-huit magistrats formant quatre chambres, et pourvu du personnel nécessaire pour son fonctionnement ; plus cinq Tribunaux Civils pour la capitale, et un Tribunal de Première Instance pour la ville de Tlalpam, quatorze Tribunaux inférieurs, cinq Tribunaux

correctionnels auxquels appartient la connaissance des délits que la loi punit de deux ans de prison et au-dessous, et cinq Tribunaux d'instruction criminelle, au sujet des délits graves, qui doivent être soumis au jury.

Dans les États de la Fédération, la justice commune est rendue d'après les lois des dits États, qui en cela comme en tout ce qui concerne leur régime intérieur, sont souverains et indépendants, comme l'ordonne la Constitution générale.

L'Instruction Publique comprend l'instruction primaire, l'instruction « préparatoire » (secondaire), et l'instruction professionnelle. Pour assurer le fonctionnement régulier de ces services, il y a — dans ce Ministère — une division spéciale d'instruction primaire, et une division d'instruction secondaire et professionnelle.

En raison de l'organisation politique de la République Mexicaine, l'action du Ministère de l'Instruction Publique est limitée au district et aux territoires fédéraux.

L'instruction primaire est divisée en trois sortes d'écoles : les écoles élémentaires, les écoles primaires supérieures et les écoles nocturnes d'adultes.

Il y a 425 écoles élémentaires, 23 écoles d'instruction primaire supérieure et 16 écoles nocturnes. L'ensemble comprend 464 écoles avec 55.752 élèves inscrits, d'après la statistique de l'année 1898.

Afin d'obtenir l'uniformité de l'enseignement primaire à la fois sous le rapport des programmes et au point de vue administratif, la loi du 3 Juin 1896 a créé une direction générale d'instruction primaire avec une délégation dans le Territoire de Tepic et une autre dans le Territoire de la Basse-Californie. Ces délégations, quoique subordonnées à la direction générale, ont des facultés entièrement semblables aux siennes.

En outre, la Direction générale, ainsi que ces délégations, disposent d'un corps d'inspecteurs qui visitent constamment les écoles, afin d'activer leur marche et de pourvoir opportunément à leurs besoins.

L'instruction secondaire (préparatoire) et professionnelle se divise, pour le District Fédéral, en diverses branches, auxquelles correspondent les établissements suivants :

1° L'Ecole Normale des Professeurs, avec une Ecole Primaire annexe destinée aux études pratiques des élèves-maîtres.

2° L'Ecole Normale de Jeunes Filles, qui possède également une Ecole Primaire annexe, et, en outre, une Ecole annexe de très jeunes enfants (*párvulos*) destinée aux études pratiques des élèves-maîtresses.

3° L'Ecole Nationale Préparatoire, où les élèves acquièrent les connaissances fondamentales nécessaires pour toutes les professions.

4° L'Ecole Nationale de Jurisprudence dont les élèves, qui aspirent à devenir avocats, notaires ou agents d'affaires, font leurs études professionnelles.

5° L'Ecole Nationale de Médecine pour les carrières de médecin, de pharmacien et pour l'art obstétrical.

L'Institut Pathologique, qui a pour but l'étude de l'anatomie pathologique, de la pathologie et de la médecine nationale, appartient au dit établissement.

Quant à l'Académie de Médecine, subventionnée par le Ministère, elle dépend de la dite Ecole Nationale de Médecine.

6° L'Ecole Nationale des Ingénieurs, ou se font les études spéciales pour les carrières de topographe, d'essayeur de métaux, d'électricien et d'ingénieur industriel, civil, de mines, métallurgiste et géographe. Dans le but de compléter les études des élèves ingénieurs des mines, le gouvernement Mexicain entretient en outre, une école pratique des travaux des mines et de métallurgie. Cette école est située à Pachuea.

7° L'Ecole Nationale d'Agriculture et d'Art Vétérinaire forme des agronomes, des vétérinaires, des majordomes pour les exploitations agricoles et des maréchaux-ferrants.

8° L'Ecole Nationale des Beaux-Arts est destinée aux études spéciales des architectes, des peintres, des sculpteurs et des graveurs.

9° Le Conservatoire National de Musique et de Déclamation prépare les futurs artistes qui aspirent à être soit de simples exécutants, soit professeurs de musique instrumentale, ou chanteurs, professeurs de chant, compositeurs, acteurs comiques ou acteurs dramatiques.

10° L'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration.

11° L'Ecole Nationale des Arts et Métiers pour les garçons. Les élèves de cette école aspirent à devenir ouvriers de deuxième ou de première classe, ouvriers électriciens, mécaniciens ou chefs d'atelier.

12° L'Ecole Nationale des Arts et Métiers pour les jeunes filles.

D'autre part, les établissements suivants dépendent aussi du Ministère de la Justice et de l'Instruction Publique :

13° La Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Nocturne y annexée; et les Bibliothèques spéciales de chacune des écoles mentionnées ci-dessus.

14° L'Institut Bibliographique Mexicain, qui a pour but d'enregistrer les titres des ouvrages publiés au Mexique, et de ceux que des Mexicains publient à l'étranger, a des bureaux qui en dépendent dans tous les Etats de la République.

15° Le Musée National, qui est divisé en deux sections principales : celle de l'Histoire et de l'Archéologie et celle de l'Histoire Naturelle.

16° Et enfin l'Inspection des Monuments Archéologiques. Cette institution possède dans toutes les villes et dans tous les endroits où se trouvent des ruines remarquables, les correspondants ou les employés nécessaires à leur conservation.

Pour terminer ce résumé, nous ajouterons que le Ministère de la Justice et de l'Instruction Publique contribue à l'entretien d'un établissement de bienfaisance connu sous le nom de « Colegio de la Paz » et destiné à l'instruction primaire des jeunes enfants (parvulos), à l'instruction primaire élémentaire et supérieure, ainsi qu'à l'instruction relative aux arts et métiers.

MEXIQUE

La République du Mexique

A l'Exposition Universelle de 1900

Après de longues et douloureuses années de discussions politiques, de troubles et de révoltes, après avoir connu les tristesses de la guerre et de l'invasion, le Mexique a su mettre à profit la liberté et la paix conquises à force d'héroïsme par les défenseurs de son indépendance.

L'œuvre accomplie depuis vingt ans dans ce pays mérite l'admiration des peuples civilisés. On pourrait la donner comme un éloquent et vibrant exemple de ce que peuvent le patriotisme et l'énergie d'un gouvernement capable d'organiser les ressources du commerce et de l'industrie après avoir fait triompher celles de la guerre.

On peut affirmer en effet que la prospérité du Mexique est née de l'élan unanime de toutes les forces vives de la nation, habilement dirigées et protégées par un gouvernement plein de sollicitude et de prévoyante initiative.

L'industrie et le commerce du Mexique, ainsi que les institutions nationales, sont en quelque sorte résumés dans le palais édifié par

la République à deux pas du pont de l'Alma, sur le quai d'Orsay. Toute l'Exposition du pays est réunie là, dans un cercle étroit encore malgré son ampleur relative, mais suffisant néanmoins pour qu'on ait pu y placer tout ce qui peut instruire le passant sur l'œuvre des vingt dernières années. — C'est une forte, vigoureuse et éloquente leçon de choses. Le développement des chemins de fer, des ports et de toutes les communications intérieures a suivi une marche rationnelle et sûre qui impressionne, parce qu'elle révèle une force et une volonté allant droit au but. Ce développement a entraîné celui de l'agriculture et des mines. Peu à peu, l'industrie est venue à son tour offrir des ressources variées à la richesse nationale ; puis, les arts, les sciences, l'enseignement ont préparé au pays des gloires nouvelles et des générations ardemment tournées vers l'avenir.

L'Exposition du quai d'Orsay ne dit pas tout cela. L'activité industrielle est telle, dans ce pays où les moyens de production sont encore incomplets, que ceux-là mêmes qui auraient pu nous fournir les plus beaux sujets d'admiration se sont abstenus, afin de ne pas sacrifier à une ambition et à un orgueil d'ailleurs légitimes le temps qui pouvait être employé à des travaux effectifs. Il y a donc des lacunes dans l'Exposition du Mexique. Malgré cela, l'impression est vraiment imposante et même grandiose.

Pour en donner une idée, nous allons examiner cette Exposition groupe par groupe et en quelque sorte objet par objet. On nous permettra toutefois de faire précéder cette étude sommaire de quelques lignes sur la personnalité du patriote héroïque et du grand homme d'État qu'est l'éminent président de la République du Mexique, le général Porfirio Diaz, à la sage administration duquel sont dus en grande partie les magnifiques résultats que nous résumerons plus loin.

LA COMMISSION DU MEXIQUE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Le Gouvernement a désigné pour le représenter en qualité de Commissaire général à l'Exposition M. Sébastian B. de Mier, ministre du Mexique à Londres. Le commissaire général adjoint est M. A. M. Anza, qui est en même temps l'architecte du Palais mexicain.

Adjoints au Commissaire général : M. Ramon Fernandez, consul du Mexique à Marseille et M. Garcia Torrès, attaché d'ambassade. M. Albert Hans, ainsi que M. Bernardo de Mier, ont collaboré à l'organisation au point de vue administratif.

M. Fernandez Leal,
Ministre de Fomento
(Commerce, Industrie et Colonisation).

L'éminent Commissaire général, M. Sébastian B. de Mier, diplomate brillant et des plus sympathiques, est très répandu dans la société parisienne, à laquelle il est mêlé depuis de longues années, autant par ses goûts personnels que par les hautes fonctions

qu'il exerce. Très éclairé, très ouvert aux idées nouvelles, très artiste, il a su donner à l'Exposition du Mexique la tournure attrayante et très caractéristique d'une manifestation bien plus pittoresque qu'officielle, sans rien sacrifier du côté sérieux qui a été et qui sera sa raison d'être.

Son dévoué collaborateur, M. A. M. Anza, l'a secondé en cela avec un grand zèle.

M. Sébastian B. de Mier,
Ministre du Mexique à Londres,
Commissaire général
du Mexique à l'Exposition universelle

Nous n'avons pas à décrire longuement le pavillon mexicain, dont la photographie reproduite plus loin peut donner une idée. L'aspect en est imposant et d'un grand effet, obtenu avec une sobriété de moyens qui s'éloigne résolument de ce que nous appellerions volontiers le « Style Exposition »

Entièrement construit en bois, ce palais est conçu intérieurement et extérieurement dans le style néo-grec, soutenu dans toutes les parties de l'édifice avec une homogénéité qui semble originale, comparée au délire de couleurs et de styles bigarrés qu'on trouve en ce moment sur les bords de la Seine. Du côté du fleuve, une loggia somptueuse étend ses colonnades et ses balcons sur toute la lon-

gueur du palais. La façade opposée présente un perron majestueux orné de statues en marbre et par lequel on accède à l'intérieur.

Admirablement compris en vue de son application spéciale, le palais offre intérieurement l'aspect d'un immense rectangle terminé par deux hexaèdres dont l'un abrite un escalier monumental, l'autre étant affecté au Salon des Beaux-Arts. L'escalier conduit à une large galerie établie en porte-à-faux sur tout le pourtour de l'intérieur, et dont l'extrémité opposée à l'escalier se termine par un balcon spacieux qui domine le salon des Beaux-Arts déjà cité.

M. Gustavo Baz,
Chargé d'affaires du Mexique,
Membre honoraire de la Commission.

Des niches cintrées, garnies de belles vitrines, se succèdent sans interruption sur toute l'étendue de la galerie. De même, au rez-de-chaussée, des emplacements analogues, mais plus spacieux, sont encore occupés par des vitrines.

L'architecte avait ici à lutter contre une double difficulté : la place rigoureusement mesurée et l'accumulation des objets divers faisant de l'intérieur du palais une véritable exposition encyclopédique réunissant toutes les branches de l'activité humaine, et par conséquent susceptible d'effrayer par ses proportions.

M. A. M. Anza a réussi à satisfaire aux nécessités pratiques de l'Exposition, tout en donnant à celle-ci une physionomie parfaitement harmonieuse et même attirante.

A peine, en effet, a-t-on franchi les portes, qu'on se trouve au milieu d'un hall immense (60 mètres de long sur 23 mètres de large) d'où l'on peut, en regardant simplement autour de soi, embrasser en quelques instants l'ensemble de l'Exposition mexicaine.

D'un côté, le Salon en hémicycle sollicite le visiteur par sa décoration somptueuse, de l'autre, l'escalier majestueux l'entraîne vers

***

les trésors variés de la science et de l'industrie Le jour distribué à profusion par le vitrage du hall assure à l'éclairage diurne une régularité qu'on ne saurait atteindre autrement et qui contribue encore à la réalisation de l'objectif général. L'Exposition mexicaine, on peut le dire, va au visiteur presque autant que le visiteur va à elle.

M. Ramon Fernandez,
Consul du Mexique à Marseille,
Adjoint au Commissaire général.

Ce résultat fait le plus grand honneur à l'éminent architecte et Commissaire général adjoint, dont l'œuvre se classe incontestablement parmi les meilleurs travaux de l'Exposition.

Tel est le cadre. Jetons maintenant un coup d'œil méthodique sur ce qu'il renferme.

Cette partie de l'Exposition mexicaine a été organisée par M. F. Ferrari-Perez, professeur de technologie à l'École d'agriculture de Mexico et chef de section à la Commission géographique du Gouvernement, dont les travaux cartographiques sont universellement réputés.

M. F. Ferrari-Perez s'était déjà occupé des mêmes groupes en 1889; il a depuis représenté les sciences, les lettres et l'enseignement mexicains aux expositions de Chicago et d'Atlanta.

Les documents, statistiques et photographies exposés montrent les grands sacrifices consentis par le Gouvernement en faveur de l'instruction primaire et supérieure. Comme en France, l'instruction primaire est obligatoire et gratuite au Mexique, et la loi se montre rigoureuse envers les parents ou chefs d'industrie qui négligent d'envoyer aux écoles les enfants âgés de six à douze ans.

Des écoles spéciales sont affectées aux jeunes Indiens, et le Gouvernement votait encore récemment un crédit d'un million de piastres pour l'édification de nouveaux bâtiments scolaires.

Mexico possède des établissements universitaires de premier ordre : Écoles de droit, de médecine et de pharmacie, Écoles normales d'instituteurs des deux sexes, etc., ainsi qu'une École des beaux-arts. Dans plusieurs villes, on trouve également des Écoles d'arts et métiers qui fournissent désormais aux chemins de fer et aux travaux publics une grande partie du personnel technique qu'on était naguère encore obligé de demander à l'étranger.

Ajoutons que l'Exposition des Beaux-Arts comprendra plusieurs envois de jeunes artistes appartenant à la colonie mexicaine de Paris. Le Gouvernement vote annuellement des crédits pour l'entretien à Paris et à Rome d'une centaine de jeunes gens se destinant à la carrière artistique et présentant des aptitudes sérieuses.

La Presse et la Librairie sont également très développées au Mexique. On compte dans la capitale et dans les grandes villes de nombreux journaux à cinq centimes qui rivalisent d'importance avec nos feuilles européennes.

Avant de quitter la partie de l'Exposition organisée par M. F. Ferrari-Perez, disons qu'il a également été chargé de la section rétrospective, dans laquelle on trouvera réunis sous une forme attrayante, une foule de documents concernant l'histoire politique et sociale du Mexique.

M. Manuel Garcia-Torres,
Attaché à la légation du Mexique en France,
adjoint au Commissaire général.

M. Luis Salazar, ingénieur civil, chef du Département des travaux maritimes à Mexico, a été chargé de présenter à l'Exposition un résumé des grands travaux publics accomplis en ces dernières années au Mexique.

Les chemins de fer et les ports, pour ne citer que deux exem-

ples, ont reçu tant de progrès et d'améliorations depuis dix ans, comme on peut se rendre compte par ce qui suit :

Depuis 1889, en effet, les chemins de fer mexicains ont vu leur importance augmentée par la création de nombreux réseaux nouveaux, et une ligne interocéanique est entrée en voie de réalisation.

Cette ligne, qui appartient à l'État, reliera Coatzacoaleos et Santa-Cruz offrant ainsi aux transports internationaux des facilités remarquables et destinées à développer, dans une large mesure, les relations commerciales avec le Japon et la Chine.

M. F. Ferrari-Perez,
Chef des groupes I, II, III et XVII.

La création du port de Mazatlan, qui donnera toute sa valeur à une autre ligne interocéanique, pourra être considérée comme une des plus grandes entreprises de ce temps, par les difficultés à vaincre autant que par les services qu'on en attend. Actuellement les plans sont dressés et les travaux sont commencés depuis quelques mois.

Le port de Vera-Cruz, qui compte aujourd'hui parmi les meilleurs et les plus importants au Mexique, est l'œuvre du Gouvernement, qui l'a amené à son état actuel en moins de dix ans. Le port de Tampico, pour lequel on a dû établir deux immenses jetées parallèles s'avançant jusqu'à quatre kilomètres dans la mer, et qui a coûté plus de deux millions de dollars, est un autre exemple du développement dont nous parlions plus haut.

Le Gouvernement a également fixé son attention d'une façon spéciale sur l'éclairage des côtes, qui dépend, au point de vue administratif, du Ministère des Communications et Travaux publics. On verra à l'Exposition les appareils de deux phares en construction au cap Lucas et dans l'arrecife de Madagascar dans le Pacifique.

On remarquera aussi les travaux de la Commission hydrographique des États-Unis mexicains, qui a pour mission d'étudier l'état

des côtes, les ports, les fleuves, etc., en vue de l'utilisation générale des cours d'eaux, tant pour la navigation que pour la force motrice, l'alimentation des villes, etc.

Une autre entreprise qui fait honneur au génie civil mexicain est l'assainissement général de Mexico, aujourd'hui en voie de réalisation par la création des égouts, le desséchement des marais et l'établissement de services d'hygiène qu'envieraient bon nombre de grandes villes.

Mexico possèdera bientôt un Palais du Congrès remarquable par son importance autant que par les conditions qui ont présidé à sa construction. Mis au concours, le projet réunit soixante-dix concurrents parmi lesquels sept furent primés. Le Gouvernement a fait établir un plan définitif en empruntant à chacun de ces sept projets ceux de ses avantages qui ont paru intéressants, et l'édifice commence actuellement à sortir de terre.

Enfin, il faut signaler ici l'Exposition de l'Administration des Postes et Télégraphes, dont les progrès énormes ont répondu au développement incessant du commerce et de l'industrie.

Les tarifs ont été unifiés et réduits dans des proportions étonnantes. Les lettres circulent à l'intérieur dans des conditions de rapidité et de régularité très satisfaisantes, moyennant une taxe invariable de 0,25. L'ancien tarif, basé sur les distances à parcourir, était loin de présenter la même économie.

Avec l'étranger et notamment avec l'Europe, les relations postales sont assurées au moyen de deux bateaux spéciaux fonctionnant avec la plus parfaite régularité. L'envoi des valeurs, chargements et lettres recommandées a été facilité. Tous les bureaux s'occupent aujourd'hui de ce genre de correspondance, et la mesure donne d'excellents résultats. D'importants immeubles ont été construits dans les grandes villes pour les Postes et Télégraphes. Ceux de Mexico, Vera-Cruz, Puebla, sont à mentionner tout particulièrement

***

Le développement de la vie industrielle et les grands travaux entrepris au Mexique ont donné naissance à la création d'importantes maisons de constructions mécaniques. Toutefois, cette branche de l'industrie mexicaine, qui n'arrive pas à répondre aux demandes de

plus en plus considérables qui lui sont faites, a dû renoncer, pour cette raison même, à prendre part à l'Exposition. Il convient de signaler néanmoins, parmi les rares exposants de cette classe, M. Francisco Arevalo, dont les nouveaux compresseurs d'air paraissent appelés à un brillant avenir, notamment dans leur application aux appareils de sûreté des chemins de fer.

M. Luis Salazar,
Chef des groupes IV et VI.

A propos des travaux publics, il faut aussi mentionner la Compagnie Mexicaine de chaux hydrauliques, ciments et matériaux de constructions, qui rend de grands services aux entrepreneurs en leur fournissant avec de sérieux avantages tous les matériaux dont ils ont besoin.

AGRICULTURE, HORTICULTURE, PRODUITS ALIMENTAIRES.

L'Exposition agricole et alimentaire du Mexique a été organisée par M. José C. Segura, ingénieur agronome et directeur de l'École d'agriculture de Mexico.

Cette École, fondée en 1854 par le ministre Joaquin Velasquez de Léon, forme des ingénieurs agronomes, des médecins vétérinaires, des directeurs d'exploitations agricoles, etc. On peut la considérer comme un des principaux facteurs du développement agricole au Mexique.

Elle a envoyé à l'Exposition un grand nombre de documents et d'échantillons présentant un intérêt d'autant plus vif que la production agricole du Mexique est aussi riche que variée.

Toutes les sortes de céréales, le maïs, le blé, l'orge, notamment, y sont cultivées avec succès. Le Mexique exporte aussi des pois

chiches, du riz, du cacao, du café, et une grande quantité de fruits. La vanille y est l'objet d'une culture rationnelle et très favorisée par le climat. Il en est de même de la canne à sucre. Les vignes n'ont eu que peu à souffrir du phylloxera, et les vins de certaines régions, notamment ceux de Parras, Coahuila, continuent à jouir d'une juste réputation.

A côté de ces vins et du *pulque*, boisson nationale du Mexique, fabriquée avec le suc de l'agave, et dont on ne consomme pas moins de 3.114.000 hectolitres par an, la bière tend à entrer de plus en plus dans la consommation.

Plusieurs brasseries se sont établies en ces dernières années en différents points du Mexique, et se sont développées rapidement. Le principe adopté pour la fabrication est celui dénommé « à fermentation basse ».

M. José C. Segura.
Chef des groupes VII, VIII et X.

Les distilleries d'alcools, déjà nombreuses, ont amélioré leur production dans des conditions remarquables, grâce à l'introduction de nouveaux procédés et de matériel perfectionné. Un grand avenir est ouvert à la distillerie et à la fabrication des liqueurs en général par l'abondance des fruits de toutes sortes et des végétaux alcooligènes.

L'exposition alimentaire réunit des pâtes de fruit, des confitures, conserves, du chocolat, etc.

Il ressort clairement de ce qui précède que d'importantes ressources sont offertes en ce pays, non seulement aux bras, mais aux capitaux, qui trouveront là-bas d'excellents et fructueux emplois.

MINES ET MÉTALLURGIE

GROUPE XI

Cette partie de l'Exposition mexicaine a tout le caractère d'une véritable révélation. Depuis que l'industrie locale a commencé à leur fournir le matériel qu'elles devaient autrefois faire venir à grands frais des États-Unis ou de l'Europe, toutes les branches de l'exploitation minière se sont multipliées et développées d'une façon extraordinaire.

M. Carlos Sellerier, ingénieur des mines et chef du groupe XI à l'Exposition, nous a mis sous les yeux des chiffres qui résument bien mieux que toutes les phrases que nous pourrions écrire ici, les progrès accomplis en moins de dix ans.

Voici d'abord les chiffres composés de la production minière en 1893 et en 1898 :

ANNÉES FISCALES.	MINERAIS MÉTALLIQUES.	MINERAIS NON MÉTALLIQUES.	TOTAUX.
	piastres (pesos).	piastres (pesos).	piastres (pesos).
1893-1894.....	33.200.000	10.000.010	43.200.000
1898-1899.....	123.200.000	25.700.000	148.900.000

Dans les chiffres cités plus haut, le cuivre entrait en 1898-99 pour 16.000 tonnes, le plomb pour 81.000 tonnes, l'argent pour 1.780.000 kil. et l'or pour 16,600 kilos.

La baisse de l'argent, qui aurait pu se traduire par de graves inconvénients économiques, n'a fait que donner un grand développement aux autres branches de l'industrie minière et notamment à l'exploitation des mines d'or, de cuivre, d'antimoine, de charbon minéral, etc.

Les nombreux échantillons exposés donneront une idée de la

variété des produits extraits du sol mexicain. Parmi les minéraux non métalliques, il convient de mettre à part les onyx nouvellement découverts et qui seront sans doute l'objet d'une exploitation considérable. Afin de donner une idée des applications innombrables de cette nouvelle pierre délicatement colorée, dont les tons ne sont ni moins riches ni moins variés que ceux de l'agate, M. Sellerier expose des objets de différentes catégories fabriqués avec les onyx mexicains : vases, colonnes, pièces décoratives, etc. On remarquera également un énorme bloc mesurant 3 mètres de long, la plus grosse pièce d'onyx jamais extraite du sol mexicain.

Ces différents exemples montrent tout le parti qu'offre cette matière pour la décoration et l'ornementation des habitations et du mobilier.

L'exploitation des mines de charbon de terre, qu'on a longtemps refusé de prendre au sérieux dans ce pays, fournit aujourd'hui une production qui semble appelée à se développer encore et à répondre, du moins pour une notable partie, aux besoins de l'industrie locale. Le coke naturel et l'anthracite, s'ajoutant à cette production, contribueront à donner ce résultat.

Dans un autre ordre d'idées, l'antimoine commence à être extrait du sol en assez grandes quantités pour qu'on puisse en exporter chaque année pour un chiffre relativement élevé.

Enfin les opales mexicaines, qui trouvent tant d'emplois dans la bijouterie, sont comparables aux opales hongroises, et quelques commerçants des États-Unis ne se font pas faute de vendre les unes pour les autres.

A côté de l'exposition minière officielle, les principales compagnies mexicaines, notamment celles de Real del Monte, du Boleo, de Penoles, de Sauceda, sont représentées par un choix d'échantillon, qui ne saurait manquer d'attirer l'attention des intéressés.

Les usines métallurgiques récemment établies au Mexique peuvent figurer parmi les plus importantes du monde entier.

DÉCORATION ET MOBILIER, FILS, TISSUS, VÊTEMENTS

GROUPES XII ET XIII

Le point le plus caractéristique de ces deux groupes est celui qui est affecté à l'industrie du coton. Favorisées par la production locale,

qui met une matière première de qualité supérieure à leur disposition immédiate, d'importantes manufactures se sont créées à Orizaba (Vera-Cruz) et dans la province de Puebla, transformant le coton en étoffes de toute nature, suivant les procédés adoptés en Europe et aux États-Unis.

On trouvera à l'Exposition des tissus de coton blancs, écrus et imprimés qui rivalisent avec ceux de nos meilleures manufactures.

M. Carlos Sellerier,
Chef du groupe XI.

L'industrie lainière est moins développée par suite des difficultés rencontrées dans l'élevage des moutons. Néanmoins, la production suffit pour alimenter plusieurs fabriques de casimirs, draps, étoffes pour tapisseries, tapis, etc...

Les autres industries textiles sont également représentées d'une façon intéressante, notamment en ce qui concerne le *jute*, l'*ixtle*, chanvre mexicain, et les fibres employées pour la sparterie, les *hamacs*, l'emballage, la fabrication des cordages, etc.

Ajoutons que l'industrie de la soie ne tardera pas à se placer honorablement auprès de celles du coton et du jute.

On remarquera, d'autre part, les curieux et magnifiques costumes nationaux, d'un prix très élevé, auprès des vêtements « à l'européenne » aujourd'hui généralement adoptés.

Il faut encore signaler, dans le groupe XII, la céramique, la verrerie, la mosaïque et, dans le groupe XII, de jolis travaux de broderies et dentelles qui font honneur au talent des ouvrières mexicaines.

Ces deux groupes ont été organisés sous la direction de M. Eduardo E. Zarate, procureur général militaire, déjà chargé de missions analogues aux Expositions de la Nouvelle-Orléans en 1883 et de Paris en 1889

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
INDUSTRIES DIVERSES

GROUPES XIV ET XV

Si l'on considère que l'agriculture, l'horticulture et la flore du Mexique réunissent à peu près tous les eléments de l'industrie chimique en général, et si, d'autre part, on remarque que chaque industrie, pour ainsi dire, fait appel à une classe quelconque de produits chimiques, on ne sera pas choqué d'avoir une notion exacte de l'avenir réservé aux industries chimiques qui s'établiront au Mexique.

Le Gouvernement a eu une notion si exacte de cet avenir qu'il multiplie les efforts pour encourager la création de ce genre d'industrie. On trouvera à l'Exposition des documents particulièrement éloquents à ce point de vue : d'un côté, la production en matières premières; en second lieu, la production actuelle en produits chimiques; en troisième lieu, la quantité de produits chimiques actuellement importés de l'étranger.

M. Florès, député, professeur à l'École normale de Mexico, et son collaborateur M. Francisco Rio de la Loza, docteur en pharmacie et professeur de chimie générale, ont fait de cette partie de l'Exposition une leçon de choses des plus attrayantes, dont nous ne pouvons malheureusement mentionner que quelques particularités.

Voici d'abord la pharmacopée spéciale au Mexique, basée en grande partie sur l'emploi des plantes. Un certain nombre de ces remèdes végétaux sont appliqués depuis des siècles par les Indiens; ils ont été analysés, étudiés, dosés scientifiquement à l'Institut médical de Mexico et forment désormais la base d'une médication particulièrement efficace et essentiellement nationale.

Signalons à titre d'exemple la substitution complète du *Casimirosa Edulis* au *Chloral*.

La fabrication du papier, la tannerie, la corroirie, la parfumerie dont le développement s'augmentera au fur et à mesure de la production des agents chimiques qu'elles emploient, sont déjà en pleine prospérité.

Nous ne parlerons que pour mémoire des tabacs mexicains, dont la qualité est comparable, sinon supérieure, à celle des meilleures marques de Cuba. Du reste, les visiteurs en jugeront grâce à la

manufacture de M. Ernest Pujibet, « El buen tono », qui a installé un débit, avec des cigarières travaillant sur place, dans le hall du Mexique.

La maison Gabarrot a exposé ses produits dans une originale vitrine construite en feuilles de tabac.

L'industrie des allumettes, portée au Mexique à un très haut degré de perfection, n'est malheureusement représentée, par suite des mesures administratives, que par les spécimens d'une seule manufacture, celle de M. Mœbius.

Dans le groupe des industries diverses figurent de curieux objets en filigrane d'argent, très différents des productions analogues de l'Espagne, ainsi que des travaux de brosserie et vannerie qui méritent d'être cités ici.

M. Eduardo Zarate.
Chef des groupes XII et XIII.

FORETS, CHASSE PÊCHE ET HYGIENE

GROUPES IX ET XVI

M. le docteur José Ranurez, secrétaire général du Conseil de salubrité, et précédemment collaborateur des expositions de la Nouvelle-Orléans (1884), de Chicago (1892) et de Paris (1889) a été chargé d'organiser ces deux importantes parties de l'Exposition mexicaine.

Étant donnée la richesse forestière du Mexique, on pouvait s'attendre à une réunion très intéressante de documents et d'échantillons. Disons tout de suite que cet espoir est réalisé de la façon la plus complète et la plus instructive par la présentation de tous les échantillons en coupe transversale, tangentielle et verticale, de façon à donner exactement tous les aspects du bois. Comme cela avait déjà été fait pour l'Exposition de Chicago, les dimensions données correspondent aux conventions internationales.

On trouvera là, à côté des essences les plus communément impor-

tées en Europe, comme l'acajou, le campêche, etc., une collection très complète et très documentée sur l'arboriculture mexicaine.

Les organisateurs y ont joint un herbier également très remarquable et qui témoigne des grands progrès accomplis dans la classification des innombrables espèces végétales du pays.

Le ministère de Fomento se fait tout particulièrement remarquer par le concours apporté au développement de cette partie de la science nationale.

On remarquera la remarquable collection de gommes-résines provenant de différentes espèces végétales, et surtout la série des *caoutchoucs* et des *chiclés,* objets d'un important commerce d'exportation.

M. le Docteur José Ramirez.
Chef des groupes IX et XVI.

Comme complément de ce groupe, mentionnons encore une jolie collection de dépouilles d'oiseaux, de cornes, d'écailles, ainsi que des pelleteries provenant de la faune du pays : lions et tigres du Mexique, ours, pumas, jaguars, etc.

Dans le groupe XVI, le Mexique se présente avec une œuvre imposante d'hygiène et de salubrité publiques. Le Conseil de salubrité, établi dans la capitale, et dont M. le docteur José Ranurez est le secrétaire général, a organisé, dirigé et mené à bien dans ces dernières années des travaux qui lui font honneur.

Au premier rang, vient l'assainissement de la ville de Mexico, assuré par l'achèvement du canal de 40 kilomètres qui permet de dégager les grands lacs intérieurs des détritus de la ville et de l'eau des crues, cause de fréquentes inondations. Un remarquable réseau d'égouts, l'application générale du système du tout-à-l'égout, le dessèchement des marais ont complètement assaini la ville de Mexico, si défectueusement située.

L'État mexicain a, d'ailleurs, établi une législation sanitaire en concordance avec la convention internationale de Dresde, pour la prévention des maladies épidémiques, et il n'est pas douteux que toutes ces intelligentes mesures contribueront à diminuer la mortalité dans des proportions considérables et à rendre les quelques endroits insalubres du Mexique absolument inoffensifs pour les Européens qui ont tant à faire dans ce riche pays.

A Mexico encore, a été construit un immense hôpital général comprenant vingt pavillons avec toutes leurs dépendances : laboratoires, sanatoria, salles d'opérations, asile d'aliénés, etc. L'Ecole de médecine et de pharmacie, réunie à cet hôpital, assure ainsi aux malades des soins éclairés et consciencieux, et trouve dans leur traitement des observations pratiques de la plus haute utilité.

M. le docteur Manuel Flores
Chef des groupes XIV et XV.

Enfin, et ce n'est pas ce qui fait le moins d'honneur à la nation mexicaine, un Institut établi exactement sur le modèle de l'Institut Pasteur, et fonctionnant avec les mêmes services et dans le même but, a été créé depuis à Mexico.

Tous ces grands progrès et toutes ces utiles créations sont représentés dans le pavillon du Mexique par des statistiques, des graphiques et des photographies dont la perfection égale la clarté et le caractère instructif. L'impression générale est que, à ce point de vue comme aux autres le Mexique est entré résolument, dans la voie du progrès.

ARMÉES DE TERRE ET DE MER

GROUPE XVIII

M. Rodrigo Valdès, colonel du corps spécial d'état-major, a dirigé l'installation au Pavillon du Mexique d'une série de modèles parmi lesquels on remarque principalement :

Le nouveau fusil, système du colonel Montdragon, en usage dans l'armée mexicaine; des canons à tir rapide et canons de montagne, du même auteur, et des affûts divers, accompagnés de harnachements spéciaux.

L'École militaire a envoyé des travaux divers, rapports, photographies, etc.; l'État-Major y a joint des uniformes et modèles d'équipement qui ne manqueront pas d'attirer l'attention. Enfin le corps médical est représenté par plusieurs plans et vues d'hôpitaux militaires, modèles d'organisations intérieures, etc., qui montrent que le Gouvernement du Mexique a su améliorer et développer son organisation militaire, en même temps qu'il mettait en valeur toutes les richesses de son sol et toutes les ressources de son industrie.

E. S.

M. Bernardo de Mier, attaché au commissariat général.

M. Albert Hans, adjoint au commissaire général.

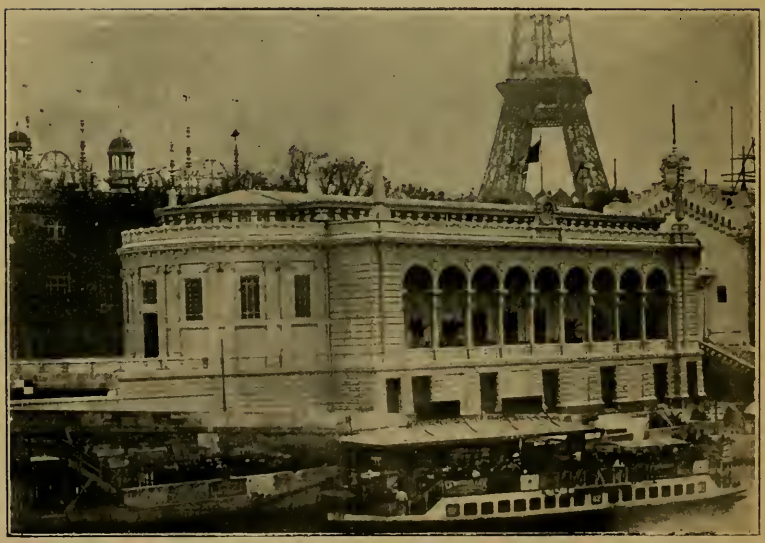

Le Pavillon du Mexique.

CATALOGUE OFFICIEL SPÉCIAL DU MEXIQUE

NOMENCLATURE DES EXPOSANTS

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

---

1. **Arellano** (Natalio), à Zinapécuaro, Michoacan. — Pipes en argile. Sculpture antique. Pièces d'obsidienne.

2. **Barroeta** (Dr Gregorio), à San Luis Potosi. — Collections ethnologiques.

3. **Bringas** (Miguel), à Paris. — Sarape de différentes couleurs en soie. Sarape en laine.

4. **Contreras** (Jesús F.), à Mexico. — Plateaux laqués, commencement du XIXe siècle. Vase en faïence de Puebla, XVIIIe siècle. Plat en faïence de Puebla, XVIIIe siècle. Pictoral peint sur métal, XVIIIe siècle. Petits tableaux de sainteté peints sur métal, XVIIIe siècle. Monnaie d'or.

5. **Escandón** (M. de), à Mexico. — Groupes de figures en relief, en argent, l'un du XVIIIe siècle et l'autre du commencement du XIXe siècle. Écharpes en soie de différentes couleurs, XVIIIe siècle.

6. **Flores** (Dr Manuel), à Mexico. — 1 écharpe.

7. **Fomento** (Ministère de l'État et du Département de), à Mexico. — Objets et reproductions de l'art indigène antique et moderne.

8. **Garcia Cubas** (Antonio), à Mexico. — Carte de la vallée et de la ville de México au milieu du XVIe siècle. Carte des terres découvertes et conquises dans la République, par les Espagnols au XVIe siècle.

9. **Garcia Hermenegildo**, à Zitacuano (Michoacán). — Métal ancien.

10. **Guelatao**, Président Municipal de Ixtlán, Oaxaca. — Photographie de la maison où naquit le digne C. Benito-Juarez.

11. **Iturbe** (Mme de), à Paris. — 1 petite voiture en écaille, fin du XVIIIe siècle.

12. Malo (Rosa Zayas de), à Paris. — Tableau de sainteté, cadre argent du XVIIIe siècle. Petit coffret écaille et argent.

13. Mier (Sébastian B. de), à Mexico. — 1 cabinet incrusté d'ivoire, XVIIe siècle. 2 fauteuils incrustés d'ivoire, XVIIe siècle. 1 fauteuil en chêne sculpté, commencement du XVIIIe siècle. 2 tableaux de sainteté, XVIIIe siècle. 3 panneaux brodés de soie et applications, commencement du XVIIIe siècle. 1 chasuble, broderies en relief et or, commencement du XVIIIe siècle. 1 chape et 1 chasuble en brocart, XVIIIe siècle. 13 plaques en bronze doré, bas-relief XVIIIe siècle. 1 petit *brasero* en argent, XVIIIe siècle. 1 coffret en écaille, XVIIIe siècle. 2 vases à couvercle, en faïence de Puebla, XVIIIe siècle. 2 pectoraux en soie brodée, cadres ovales, XVIIIe siècle. 1 petit tableau de sainteté, cadre écaille avec incrustations, XVIIIe siècle. 3 bandes de broderie soie, or et argent, XVIe siècle.

14. Mexico (Gouvernement de l'État de), à Toluca. — Photographies des ruines et antiquités de Xilotepec et vues de Tenancingo.

15. Morelos (Gouvernement de l'État de), à Cuernavaca. — Album de photographies de monuments antiques, panoramas et paysages de l'État de Morelos.

16. Nava (Juan N.), à Mexico. — 1 coffre avec pied en cuir découpé et brodé de soie, commencement du XVIIIe siècle. 1 glace avec cadre en écaille et incrustations XVIIe siècle. 1 vase, forme cornet, en faïence de Puebla, XVIIIe siècle. 1 soupière en porcelaine avec son plat, aux armes du Consulat de Mexico, XVIIIe siècle. 3 assiettes aux armes des familles Gorray, Cervantes et Galvez, XVIIIe siècle. 1 noix de coco montée en argent, XVIIIe siècle. 1 noix de coco montée en acier repoussé et brodée soie et argent, XVIIIe siècle. 1 bandeau de soie brodée, XVIIIe siècle.

17. Oaxaca (Gouvernement de l'État de), à Oaxaca. — Album photographique des palais de Mitla, Arbol del Tule et cabinet archéologique du Dr Fernand Sologuren. Photographies d'instruments anciens de Calvanja.

18. Villamil (J. de), à Paris. — 1 paravent peint, fin XVIIIe siècle. Encrier avec plateaux incrustés d'ivoire, nacre et écaille, XVIIIe siècle. 1 support de tasse en argent, XVIIIe siècle. 1 coffret écaille et ivoire, XVIIIe siècle. 1 vierge en ivoire, XVIIIe siècle. Collection de médailles, XVIIIe et commencement du XIXe siècle.

GROUPE I

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

CLASSE 1

ÉDUCATION DE L'ENFANCE. — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ENSEIGNEMENT DES ADULTES

1. **Aguilar** (José), à Mexico. — Travaux calligraphiques.
2. **Amat** (Luz Esnaurrizar V. de), à Mexico. — Méthode pratique d'écriture.
3. **Barriovero Ortuño** (Benito), à Acayucan (État de Vera-Cruz). — Publications scolaires.
4. **Bautista** (Aurora), à Zitácuaro (État de Michoacán). — École Officielle de garçons, cinq pièces de toilettes pour poupées.
5. **Cabrera** (Angel Wenceslao), à Zacatlán (État de Puebla). — Programmes scolaires. Premier livre de lecture.
6. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez. — Méthode de lecture et d'écriture.
7. **Comité local de l'État pour l'Exposition**, à Puebla. — Législation. Organisation. Programmes et règlements d'Instruction publique dans l'État.
8. **Conseil de l'Instruction publique**, à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Mémoires sur l'Instruction publique (1892-1895).
9. **Direction Générale de l'Instruction publique**, à Zacatecas. — Organisation. Statistique et amélioration de l'Instruction publique dans l'État de Zacatecas.
10. **Direction de l'Instruction primaire**, à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Bulletin d'Instruction primaire, statistique scolaire.
11. **École Bolivar**, à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Notices sur l'enseignement dans l'École.

43. **Serrato** (Juyencia), à Zitacuaró (État de Michoacan). — Travaux scolaires.

44. **Sonora** (Gouvernement de l'État de), à Hermosillo. — Statistique et étude sur l'éducation et l'enseignement dans l'État de Sonora.

45. **Soto** (Professeur José-Maria), à Zacatecas. — Statistique de l'École officielle « Indépendancia n° 6 » pour garçons.

46. **Zacarias** (Ambrosio), à Zacatecas. — Statistique et travaux scolaires de l'École officielle « Gabino Barreda » pour jeunes filles.

47. **Zúñiga** (Apolinar) professeur. — Statistique et travaux scolaires de l'École officielle « Francisco Garcia » pour jeunes filles.

CLASSE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. **Collège catholique du Saint-Esprit** à Oaxaca. — Travaux scolaires.

2. **École supérieure n° 2**, à Oaxaca. — Plans divers faits par les élèves.

3. **Institut de jeunes filles**, à Durango. — Tableaux à l'huile. — Travaux de couture.

4. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Statistique de l'Instruction publique.

5. **Ministère de la Justice et de l'Instruction publique**, à Mexico. — Législation et organisation de l'instruction secondaire dépendant du Gouvernement fédéral. Travaux scolaires.

6. **Oaxaca** (Gouvernement de l'État de). — Législation, organisation et statistique de l'enseignement secondaire.

7. **Ruiz** (Téodulo), à Zacatecas. — Livre scolaire.

CLASSE 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

1. **Académie mexicaine de sciences exactes, physiques et naturelles**, à Mexico. — Annuaire de l'Académie 1885-86. Brochure relative à l'inauguration de l'Académie.

2. **Académie nationale de médecine,** à Mexico. — Journal de l'Académie.

3. **Arriaga** (Juan-N.), à Mexico. — Publications de la Société « Hahnemann ».

4. **Association des ingénieurs et architectes,** à Mexico. — Annales de la Société.

5. **Calderón** (Dr José), à Puebla. — Album de l'Institut médical-oculistique du Dr Caldéron. Statistique de l'Institut.

6. **Calderón** (Dr Juan-B.), à Puebla. — Institut Caldéron : Historique. Photographies. Radiographies. Travaux scientifiques.

7. **Coahuila** (Gouvernement de l'État de), à Saltillo. — Herbier et plantes médicinales de l'État de Coahuila.

8. **Collège civil de l'État de Quérétaro**, à Querétaro. — Lois d'instruction publique et plan de l'établissement.

9. **Commission géographique et exploratrice**, à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Travaux scientifiques, astronomiques, topographiques et d'histoire naturelle sur le Mexique.

10. **Cortés** (José-X.), à Mexico. — Comptabilité pour les établissements de construction militaire.

11. **École militaire**, à Chapultepec (Mexico). — Travaux scolaires.

12. **École normale pour professeurs**, à Mexico. — Travaux scolaires.

13. **École normale de l'État de Zacatecas pour dames**, à Zacatecas. — Travaux de l'année scolaire de 1899.

14. **École normale pour professeurs**, à Toluca (État de Mexico). — Travaux scolaires.

15. **École normale de professeurs pour dames,** à Oaxaca (État de Oaxaca). — Travaux scolaires.

16. **École normale de Vera-Cruz**, à Xalapa. — Herbier analytique et herbier de la flore de Xalapa.

17. **École normale pour professeurs de Zacatecas**. — Histoire, statistique et travaux scolaires.

43. **Serrato** (Juvencia), à Zitacuaró (État de Michoacan). — Travaux scolaires.

44. **Sonora** (Gouvernement de l'État de), à Hermosillo. — Statistique et étude sur l'éducation et l'enseignement dans l'État de Sonora.

45. **Soto** (Professeur José-Maria), à Zacatecas. — Statistique de l'École officielle « Indépendancia n° 6 » pour garçons.

46. **Zacarias** (Ambrosio), à Zacatecas. — Statistique et travaux scolaires de l'École officielle « Gabino Barreda » pour jeunes filles.

47. **Zúñiga** (Apolinar) professeur. — Statistique et travaux scolaires de l'École officielle « Francisco Garcia » pour jeunes filles.

CLASSE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1. **Collège catholique du Saint-Esprit** à Oaxaca. — Travaux scolaires.

2. **École supérieure n° 2**, à Oaxaca. — Plans divers faits par les élèves.

3. **Institut de jeunes filles**, à Durango. — Tableaux à l'huile. — Travaux de couture.

4. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Statistique de l'Instruction publique.

5. **Ministère de la Justice et de l'Instruction publique**, à Mexico. — Législation et organisation de l'instruction secondaire dépendant du Gouvernement fédéral. Travaux scolaires.

6. **Oaxaca** (Gouvernement de l'État de). — Législation, organisation et statistique de l'enseignement secondaire.

7. **Ruiz** (Téodulo), à Zacatecas. — Livre scolaire.

CLASSE 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

1. **Académie mexicaine de sciences exactes, physiques et naturelles**, à Mexico. — Annuaire de l'Académie 1885-86. Brochure relative à l'inauguration de l'Académie.

2. **Académie nationale de médecine,** à Mexico. — Journal de l'Académie.

3. **Arriaga** (Juan-N.), à Mexico. — Publications de la Société « Hahnemann ».

4. **Association des ingénieurs et architectes,** à Mexico. — Annales de la Société.

5. **Calderon** (Dr José), à Puebla. — Album de l'Institut médical-oculistique du Dr Calderon. Statistique de l'Institut.

6. **Calderon** (Dr Juan-B.), à Puebla. — Institut Calderon : Historique. Photographies. Radiographies. Travaux scientifiques.

7. **Coahuila** (Gouvernement de l'État de), à Saltillo. — Herbier et plantes médicinales de l'État de Coahuila.

8. **Collège civil de l'État de Querétaro**, à Querétaro. — Lois d'instruction publique et plan de l'établissement.

9. **Commission géographique et exploratrice**, à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Travaux scientifiques, astronomiques, topographiques et d'histoire naturelle sur le Mexique.

10. **Cortés** (José-X.), à Mexico. — Comptabilité pour les établissements de construction militaire.

11. **École militaire**, à Chapultepec (Mexico). — Travaux scolaires.

12. **École normale pour professeurs**, à Mexico. — Travaux scolaires.

13. **École normale de l'État de Zacatecas pour dames**, à Zacatecas. — Travaux de l'année scolaire de 1899.

14. **École normale pour professeurs**, à Toluca (État de Mexico). — Travaux scolaires.

15. **École normale de professeurs pour dames,** à Oaxaca (État de Oaxaca). — Travaux scolaires.

16. **École normale de Vera-Cruz**, à Xalapa. — Herbier analytique et herbier de la flore de Xalapa.

17. **École normale pour professeurs de Zacatecas**. — Histoire, statistique et travaux scolaires.

18. **Grand Registre de la propriété du Mexique,** à Mexico. — Lois et règlements des biens fonds de la République Mexicaine.

19. **Guerrero** (Gouvernement de l'État de), à Bravos. — Collection d'oiseaux.

20. **Institut géologique,** à Mexico. — Cartes. Coupes. Bulletins. Photographies et collection minière, géologique, stratigraphique et pétrographique du Mexique.

21. **Institut médical national,** à Mexico. — Publications. Préparations pharmaceutiques. Herbier. Préparations chimiques. Herbier de plantes médicinales.

22. **Institut Sinaloense,** à Mazatlán (État de Sinaloa). — Journal de l'Institut. Travaux scolaires.

23. **Institut des sciences de l'État d'Oaxaca,** à Oaxaca. — Rapport et travaux scolaires.

24. **Institut des sciences et arts de l'État d'Oaxaca,** à Oaxaca. — Rapport et travaux scolaires.

25. **Institut scientifique et littéraire de Toluca,** à Toluca (Mexico). — Livres d'instruction.

26. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Carte de l'Instruction publique dans l'État de Jalisco.

27. **Jofre** (Dr Roberto), à Mexico D. F. — Photographies représentant l'intérieur de l'Institut d'électricité médicale. Description de ses instruments. Radiographies.

28. **Leal** (Mariano), à Léon (État de Guanajuato). — Bulletin de l'Observatoire météorologique de Léon.

29. **Ministère de la Justice et de l'Instruction publique,** à Mexico. — Législation et organisation de l'instruction supérieure dépendant du Gouvernement fédéral. Travaux scolaires.

30. **Ministère du Fomento,** de la Colonisation et de l'Industrie, à Mexico (D. F.). — Publications d'auteurs mexicains publiées par ce ministère et ayant pour but le développement intellectuel et artistique du pays.

31. **Musée national de Mexico.** — Publications scientifiques.

32. **Notni** (Alfredo), à Mexico. — Papillons.

33. **Oaxaca** (Gouvernement de l'État de), à Oaxaca. — Législation, organisation et statistique de l'enseignement supérieur de l'État.

34. **Observatoire national astronomique et météorologique**, à Mazatlán (Sinaloa). — Publications.

35. **Observatoire météorologique central**, à Mexico (D. F.). — Publications.

36. **Observatoire national astronomique**, à Tacubaya. District fédéral. — Publications.

37. **Oscoy** (Miguel). — Appareils pour l'enseignement du dessin.

38. **Puebla** (Gouvernement de l'État de), à Puebla. — Animaux empaillés.

39. **Querétaro** (Gouvernement de l'État de), à Querétaro. — Loi et organisation de l'enseignement professionnel. Plan et façade du collège civil de l'État.

40. **San Luis Potosi** (Gouvernement de l'État de), à San Luis Potosi. — Histoire de l'instruction publique dans l'État.

41. **Section des poids et mesures**, à Mexico. — Législation et travaux officiels du bureau pour l'emploi et la vulgarisation du système métrique décimal.

42. **Société agricole Mexicaine**, à Mexico. District fédéral. — Journal de la Société; Bulletin de la Société agricole Mexicaine.

43. **Société mexicaine de géographie et de statistique**, à Mexico. — Bulletin de la Société.

44. **Société mexicaine d'histoire naturelle**, à Mexico. — Journal de la Société.

45. **Société pharmaceutique mexicaine**, à Mexico. — « La Farmacia » Journal de la Société pharmaceutique.

46. **Société scientifique « Antonio Alzate »**, à Mexico. — Mémoires et revue de la Société.

47. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Règlement de l'institut Juarez. Lois sur l'instruction publique.

CLASSE 4

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL ARTISTIQUE

1. **Académie artistique « Balvanera »**, à Quéretaro. — Dessins au crayon et à l'encre de Chine. Peintures à l'huile et aquarelles.

2. **Académie artistique « Bernardelli »**, à Guadalajara (État de Jalisco). — Peintures à l'huile.

3. **Aréchiga** (Julia), à Zacatecas. — Papetière en verre peint à l'huile. Peinture à l'huile.

4. **Balcazar** (Francisco), à Guadalajara (État de Jalisco). — Méthode de solfège. Chants scolaires. Grammaire musicale.

5. **École nationale des Beaux-Arts de Mexico**, à Mexico (D. F.). — Peintures, sculptures et gravures. Photographies de l'école.

6. **Justice et Instruction publique** (Secrétariat de l'État et du département de), à Mexico (D. F.). — Travaux et photographies de l'École nationale des Beaux-Arts.

7. **Mañas** (Vicente), à Mexico (D. F.). — Méthode de piano.

8. **Miranda** (Ignacio), à Toluca (État de Mexico). — Tableau métrico-musical.

9. **Oscoy** (Miguel), à Mexico (D. F.). — Appareil pour l'enseignement du dessin.

10. **Saucedo** (Tiburcio), à Guadalajara (État de Jalisco). — Théorie du chant.

11. **Soria** (Fernando), à Comitán (État de Chiapas). — Manuel de musique (méthode).

CLASSE 6

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

1. **École des Arts et Métiers**, à Puebla. — Différents travaux.
2. **École des Arts et Métiers**, à Toluca (État de Mexico). — Craies. Sphère terrestre. Tableaux noirs en carton.
3. **École des Arts et Métiers du pénitencier**, à Zacatecas. — Travaux typographiques et scolaires.
4. **École industrielle d'orphelins**, à Mexico (D. F.). — Dessins.
5. **École industrielle militaire**, à Morelia (État de Michoacán. — Photographies. — Travaux de fonderie.
6. **École des Arts et Métiers pour hommes**, à Mexico (D. F.). — Travaux de ses élèves.
7. **École Salesiana des Arts et Métiers**, à Puebla. — Travaux scolaires.
8. **Justice et Instruction publique** (Secrétariat de l'État et du département), à Mexico (D. F.). — Travaux de l'École nationale des Arts et Métiers pour hommes.
9. **Oaxaca** (Gouvernement de l'État de), à Oaxaca. — Législation, organisation et statistique de l'enseignement industriel et commercial dans l'État.

GROUPE II

ŒUVRES D'ART

CLASSE 7

PEINTURES. — CARTONS. — DESSINS.

1. **Almanza** (José Cleofas), à Zacatecas. — Tableaux à l'huile. Paysages.

2. **Balvanera** (Rosalio), à Querétaro. — Dessin à la plume : « Tête d'étude ». Tableau à l'huile « Cerro de Las Campanas ».

3. **Bernardelli** (Félix), à Guadalajara (Jalisco). — Tableaux à l'huile : « Habitudes de Jalisco ». « Paysage ».

4. **Betancourt** (C.), à Durango. — Dessin au crayon.

5. **Castellanos** (Luis), à Colima. — Tableau à l'huile.

6. **Escudero y Espronceda** (Jesús), à Mexico (D. F.). — Portrait à l'huile : « Porfirio Diaz «, « Sa Majesté la Reine Régente et le Roi d'Espagne », « M. Émile Loubet ». « M. Félix Faure ».

7. **Esquivel** (Federico), à Querétaro. — Tableau : « Caprices d'imagination ».

8. **Frias y Frias** (José), à Querétaro. — Miniature à l'aquarelle : « Hommes illustres de Queretaro ».

9. **Fuster** (Alberto), à Venise. — Tableaux à l'huile : « Rose mystique », « Aspacia » (tête d'étude), « Elena » (tête d'étude, « Porte de ciel ». — « La Vierge des enfants ». — « Sapho consultant la Pythonisse ».

10. **Garcia Coromina** (Jesús), à Morelia (Michoacan). — Tableau à l'huile : « Derniers moments d'un guerrier azteque ».

11. **Guerrero** (C.), à Durango. — Tableau à l'huile.

12. **Hernandez** (Andres G.), à Texcoco (Mexico). — Deux tableaux à l'huile.

13. **Jara** (José), à Morelia (Michoacán). — Tableau à l'huile : « Mœurs du pays ».

14. **Lebrija** (Pascual), à Toluca (Mexico). — Tableau à l'huile : « Le Sauveur ».

15. **Lupercio** (José), à Guadalajara (Jalisco). — Trois tableaux à l'huile.

16. **Marin** (Belen), à Durango. — Tableaux à l'huile. — Dessin au crayon.

17. **Marin** (Maria), à Durango. — Tableau à l'huile.

18. **Martinez Carrion** (F.), à Mexico (D. F.). — Aquarelles.

19. **Martinez** (Guadalupe), à Guadalajara (Jalisco). — Tableau à l'huile.

20. **Mendoza** (Francisco de P.), à Saltillo (Coahuila). — Tableaux à l'huile.

21. **Morales Pereira** (Enriqueta), à Mexico (D. F.). — Aquarelles.

22. **Murillo** (Leonardo), à Rome. — Tableau au pastel « Tentation ». — Étude d'après nature. — Portrait. — Tableau à l'huile : « Étude d'après nature ».

23. **Olvera Marina**, à Tulancingo (Hidalgo). — Tableau à l'huile : « Maria Madeleine ».

24. **Pastrana** (Manuel), à Zacatecas. — Tableaux à l'huile : « Voulez-vous ! », « Femme de maison », « A la recherche de bois mort ».

25. **Ponce** (Guadalupe), à Zacatecas. — Dessins pour broderies. — Collection de calligraphies.

26. **Sicilia** (Manuel), à Zacatecas. — Tableau calligraphique et dessins à la plume.

27. **Silva** (Mariano), à Mexico (D. F.). — Tableaux à l'huile.

28. **Togno de Macmanus** (Virginia), à Mexico (D. F.). — Tableau à l'huile : « Le moment critique ».

29. **Tovilla** (Jose Inés), à Aguascalientes. — Tableau à l'huile : « La Magdalena », « Tête de religieuse ». — Dessins au crayon. — Étude d'après nature.

30. **Vazquez Schiafino** (A.), à Guadalajara (Jalisco). — Tableau à l'huile.

31. **Villada** (José Vicente), à Toluca (Mexico). — Tableau à l'huile.

32. **Zamora Senorina** (Merced), à Colima (Mexico). — Tableau à l'huile « le Volcan de Colima ».

CLASSE 8

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE

1. **Campuzano y Guzmán** (Román), à Etla (Oaxaca). — Gravures sur bois et sur onyx; travaux de galvanoplastie.

CLASSE 9

SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

1. **Cárdenas** (Guillermo), à Paris. — Sculpture en marbre « La Soif », étude en plâtre.

2. **Contreras** (Jesús F.), à Mexico (D. F.). — Sculpture en bronze de M. Gabino Barreda. Groupe en marbre du poète Manuel Acuña. Épée avec poignée d'or. « Malgré tout », sculpture en marbre.

3. **École normale de professeurs**, à Zacatecas. — Figures en cire.

4. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Collection en cire, des fruits et plantes potagères de l'État de Jalisco.

5. **Nava** (Federico L.), à Rome. — « Le masque de fer », plâtre. « La Fête des aphrodites », bas-relief, « Après le sermon », plâtre.

6. **Ocampo** (Augustin L.), à Paris. — Sculpture en marbre « Désolation ». Émail sur porcelaine « Portrait ». « Motif de décoration ».

7. **Peñafiel** (Esther), à Mexico (D. F.). — Fruits et légumes en cire.

8. **Puebla** (Comité local pour l'Exposition de Paris), à Puebla. — Buste en bronze. Fruits et légumes en pâte.

9. **Sanchez** (Aurora), à Oaxaca. — Modèles de fruits en cire.

10. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Modèles de fruits en cire.

CLASSE 10

ARCHITECTURE

1. **Anza** (Antonio M.), à Mexico (D. F.). — Édifice pour l'Exposition de Mexico à l'Exposition universelle de Paris 1889 et 1900.

2. **Contreras** (Jésus F.), à Mexico (D. F.). — Projet d'édifice pour une Exposition.

3. **Département du Corps médical du Ministère d'État de la Guerre et de la Marine**, à Mexico (D. F.). — Plans d'hôpitaux.

4. **Département des Ingénieurs du Ministère d'État de la Guerre et de la Marine**, à Mexico (D. F.). — Plans de casernes.

5. **Département de Marine du Ministère de la Guerre et de la Marine**, à Mexico (D. F.). — Plans de l'Arsenal national et de l'École navale.

6. **Fuchs** (Ernesto), à Guadalajara (Jalisco). — Tableaux avec photographies d'édifices et de fenêtre.

7. **Garza Ing.** (Daniel), à Mexico (D. F.). — Projets d'édifices publics et privés.

8. **Lopez Vaal Ing.** (Emilio), à Puebla. — Projet de reconstructions de l'hospice de Puebla.

9. **Mariscal** (Nicolás), à Mexico (D. F.). — Photographies d'une tribune dans le bois de Chapultepec.

10. **Medina y Ormachea Carlos y Antonio**, à Mexico (D. F.). — Projet de pénitentiaire.

11. **San Luis Potosi** (Gobierno del Estado de), à San Luis Potosi. — Photographies et plan du pénitentiaire de l'État. Photographies et plan du théâtre de « La Faz ». Photographies et plan de l'Institut civil de l'État.

12. **Secrétariat d'État et du département des Communications et Travaux publics,** à Mexico (D. F.) — Palais du pouvoir législatif, convocations et projet primé au concours. Monuments publics. Monument à Hidalgo. Monument aux martyres d'Uruapan. Album des statues placées dans la chaussée de la Refora et brochure explicative avec photographies des personnes qui les représentent. Palais de Chapultepec. Albums de photographies. Monument aux héros de l'Indépendance de Mexico. Modèle, mémoire et photographies.

GROUPE III

INSTRUMENTS ET PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

CLASSE 11

TYPOGRAPHIE. — IMPRESSIONS DIVERSES

1. **Bouligny et Schmidt,** successeurs, à Mexico. — Travaux de gravure sur acier.

2. **Collège Pio des Arts et Métiers,** à Puebla. — Travaux d'imprimerie.

3. **Compagnie lithographique et typographique mexicaine,** à Mexico (D. F.). — Travaux de lithographie.

4. **Compañia editora y manufacturera Mexicana,** à Mexico (D. F.). — Caractères et outils d'imprimerie.

5. **Direction générale des Télégraphes Fédéraux,** à Mexico. — Collection d'imprimés (spécimens des travaux exécutés par l'imprimerie de la Direction générale des télégraphes).

6. **Iguinis** (José-M.), à Guadalajara (État de Jalisco). — Travaux typographiques.

7. **Imprimerie du Gouvernement de Tamaulipas** (Ville de Victoria). — Travaux d'imprimerie.

8. **Imprimerie du Ministère de Fomento**, à Mexico. — Spécimens de typographie.

9. **Romero** (Isidoro), à Puebla. — Travaux typographiques.

10. **Section du corps spécial de l'État-Major du Ministère de la Guerre et de la Marine**, à Mexico. — Travaux lithographiques.

11. **Tamaulipas** (Imprimerie du Gouvernement de l'État de), à Ciudad Victoria. — Travaux typographiques.

12. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Travaux typographiques.

CLASSE 12

PHOTOGRAPHIE

1. **Aguilar** (José-M.), à Zacatecas. — Appareils stéréoscopiques et photographiques.

2. **Aguirre y Ramos**, à México. — Photographies.

3. **Alva et fils** (Daniel), à Toluca (État de Mexico). — Cadre avec photographies.

4. **Armendaris** (E.), à Mexico (D. F.). — Photographies.

5. **Atelier de phototypie du Ministère de Fomento**, à Mexico. — Phototypies.

6. **Barreiro** (Ramón), à Puebla. — Photographies.

7. **Barrière** (Carlos-H.), à Guadalajara (État de Jalisco). — Photographies.

8. **Bustamente Valdès** (José), à Pachuca (État de Hidalgo). — Photographies. Obturateur instantané.

9. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez. — Vues photographiques.

10. **Cristiani** (Melesio), à Comitán (État de Chiapas). — Vues photographiques.

11. **Croker** (Benjamin), à Comitán (État de Chiapas). — Photographies au charbon.

12. **Cruz** (Ignacio), à Huaquechula (État de Puebla). — Photographies.

13. **Curet** (J.-B.), à Mexico. — Plaques photographiques.

14. **Département du corps spécial d'État-Major du Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico. — Photographies.

15. **Durán** (Manuel), à Toluca (État de Mexico). — Photographies.

16. **Fregoso** (Tomás), à Guaymas (Sonora). — Photographies.

17. **Garcia** (Romualdo), à Guanajuato. — Photographies.

18. **Gomez-Gallardo** (Ignacio), à Guadalajara (État de Jalisco). — Photographies.

19. **Gonzalez** (Arturo), à Guadalajara (Jalisco). — Photographies.

20. **Güereña** (Rafael), à Alamos (État de Sonora). — Photographies.

21. **Herrera** (Francisco-C.), à Tepic. — Portraits.

22. **Herrera y Paz** (Leonardo), à Mexico. — Fonds photographiques.

23. **Jofre** (Dr Roberto), à Mexico. — Radiographies.

24. **Lagrange** (Desiderio), à Monterrey (État de Nuevo Léon). — Photographies.

25. **Lange** (Emilio), à Mexico. — Photographies.

26. **Lobato** (Emilio-G.), à San Luis Potosi. — Photographies.

27. **Lupercio** (José), à Guadalajara (État de Jalisco). — Photographies.

28. **Maldonado** (Angel), à Pachuca (État de Hidalgo). — Vues photographiques.

29. **Mendez** (Hermanos), à San Luis Potosi. — Photographies.

30. **Michoacán** (Gouvernement de l'État de Morelia. — Photographies.

31. **Miera** (Joaquin-S.), à Puebla. — Photographies.

32. **Pacheco** (José-Maria), à Léon (État de Guanajuato). — Portraits.

33. **Perez** (Hernan-F.), à Mexico. — Photographies sur cristal et sur papier.

34. **Requena** (José-Luis), à Mexico. — Portraits.

35. **Rivera** (Rosendo-R.), à Colima. — Photographies.

36. **Rule** (Francisco), à Pachuca (État de Hidalgo). — Photographies.

37. **Salazar** (Antonio), à Oaxaca. — Photographies et portraits en relief.

38. **Schlatam frères,** à Mexico. — Photographies.

39. **Steadman y Frager**, à Puebla. — Photographies.

40. **Torres** (Felipe), à Mexico. — 1° Laveur pour négatives; 2° Dégradateur photographique.

41. **Torres frères**, à Mexico. — Portraits.

42. **Valleto et Cie**, à Mexico. — Photographies.

43. **Vasquez Marroquin** (Rafael), à Querétaro. — Vues photographiques en cristal pour projections.

44. **Wite** (Eduardo), à Durango. — Photographies et amplifications.

45. **Zuber** (J.), **Guillermo** (L.), à Mazatlán, Sin. — Vues photographiques.

CLASSE 13

LIBRAIRIE; ÉDITIONS MUSICALES. — RELIURE (MATÉRIEL ET PRODUITS). — JOURNAUX. — AFFICHES.

1. **Abarca** (Pablo G.), à Uruapan (Michoacán). — Journal « Le Mendiant ».

2. **Abogado** (Dr Enrique-L.), à Mexico. — « Cronica Medica », journal médical.

3. **Académie littéraire « San Leon Magno »**, à Colima. — Livres.

4. **Aguascalientes** (Gouvernement de l'État de), à Aguascalientes. — Journal « Le Républicain ».

5. **Aguilar** (José), à Mexico. — Livre.

6. **Aguilar et Cie**, à Orizaba (Vera-Cruz). — Journaux « Le Cosmopolite et « Le Reproducteur ».

7. **Aguilar y Santillán** (Rafael), à Mexico. — Bibliographie géologique et minière de la République Mexicaine.

8. **Alcérreca** (Félix-M.), à Mexico. — Composition musicale.

9. **Altamirano** (Manuel), à Quérétaro. — Étude de chimie analytique.

10. **Alva** (José-Maria), à Mexico. — Livres.

11. **Alvarez** (Luis-G.), à Tacubaya (D. F.). — Livre.

12. **Alvarez** (Manuel-Francisco), à Mexico. — Livres.

13. **Amador** (Elias), à Guadalupe (État de Zacatecas). — Livres.

14. **Ancona** (Eligio), à Mérida (Yucatán). — Histoire du Yucatan.

15. **Anguiano** (Angel), à Mexico. — Livres de cosmographie.

16. **Anzures** (Juan-B.), à Puebla. — Compositions musicales.

17. **Araluce** (Ramón de S.-N.) à Mexico. — Livre descriptif du Mexique.

18. **Arce** (Julio-G.), à Guliacan (État de Sinaloa). — « Bohemia Sinaloense », journal.

19. **Arriaga** (Juan N.), à Mexico. — Publications diverses.

20. **Balcazar** (Francisco), à Guadalajara (Jalisco). — Pièces musicales.

21. **Balvanera** (Luis-G.), à Querétaro. — Livres.

22. **Barrero Carrillo** (Manuel), à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Journaux de Tamaulipas.

23. **Boissié** (Alfredo), à Mexico. — Livre.

24. **Botte** (Carlota), à Mexico. — Compositions musicales.

25. **Brioso y Candiani** (Manuel), à Oaxaca. — Livres.

26. **Buelna** (Eustaquio), à Mexico. — Livres.

27. **Cabrera** (Antonio), à San Luis Potosi. — Livres.

28. **Cadena** (Longinos), à Mexico. — Livres.

29. **Campa** (Gustavo E.), à Mexico. — Opéra, « Le Roi poète ».

30. **Campos** (Aurelio-M.), à Puebla. — Musique religieuse et profane.

31. **Castañeda** (Jésus-M.), à Atotonilco el Grande (État de Hidalgo). — Compositions musicales.

32. **Ceballos-Dosamantes** (Jesús), à Mexico. — Livres.

33. **Chabert** (Maximiliano), à Mexico. — Livres.

34. **Chambon** (Hipolito), à Mexico. — Livres.

35. **Chavero** (Alfredo), à Mexico. — Codice Borgiano.

36. **Chavez** (Ezequiel), à Mexico. — Livres scolaires.

37. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez. — Publications officielles.

38. **Chihuahua** (Gouvernement de l'État de). — Mémoire administratif du gouvernement.

39. **Chism** (Richard-E.), à Mexico. — Journal « El Minero Mexicano ».

40. **Collado** (Salvador), Guadalajara, à Jalisco. — Mémoire sur le pont de Circediano.

41. **Contreras** (Manuel-M.), à Mexico. — Journal et livres.

42. **Cordero** (Vicente), à Guadalajara (État de Jalisco). — Compositions musicales.

43. **Correa** (Alberto), à San Juan-Bautista (Tabasco). — Livres.

44. **Correa** (Antonio), à Tacubaya (D. F.). — Livres.

45. **Correa-Zapata** (Dolores), à Mexico. — Livres.

46. **Crespo y Martinez** (Gilberto), à Mexico. — Livres.

47. **Cucalón** (Inocensio), à Mexico. — Méthode de français.

48. **Diaz** (Faustino), à Culiacán (État de Sinaloa). — « El Monitor Sinaloense », journal.

49. **Diaz de Leon** (Jesús), à Aguascalientes. — Publications périodiques.

50. **Dimarias** (Agustin), à Puebla. — Compositions musicales.

51. **Direction générale des Télégraphes fédéraux**, à Mexico. — Bibliographie électro-technique nationale (collection d'ouvrages publiés au Mexique).

52. **Echagaray** (Francisco), à Mexico. — Livres.

53. **Echeagaray y Allen** (Salvador), à Mexico. — Livres.

54. **École Militaire**, à Chapultepec (D. F.). — Livres scolaires.

55. **Elle** (Paul), à Mexico. — Livres.

56. **Esciarte** (Juan A. de), à Oaxaca. — 1° « El Ferrocarril », journal; 2° Livre.

57. **Escobar frères**, à Ciudad Juarez (Chihuahua). — Journal « L'Agriculteur Mexicain ».

58. **Esquivel et Cie**, à San Luis Potosi. — Journal « Le Contemporain ».

59. **Esteva** (Adalberto-A.), à Mexico. — Livres.

60. **Fernandez del Castillo** (Francisco), à Mexico. — Plan commercial de la ville de Mexico.

61. **Fernandez-Marin** (Roberto), à Mexico. — Compositions musicales.

62. **Flores** (Dr Manuel), à Mexico. — Livre.

63. **Fuentes y Betancourt** (Emilio), à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Éléments d'art métrique castillan.

64. **Galindo** (Francisco), à Tecama (État de Mexico). — Livres.

65. **Gamboa** (Federico), à Mexico. — Livres.

66. **Gamboa** (José-M.), à Mexico. — Livres.

67. **Garcia** (Trinidad), à Mexico. — Livres.

68. **Garfias** (Mariano-J.), à Mexico. — Livre.

69. **Gayón** (José-P.), à Mexico. — Livres.

70. **Gonzalez** (Isaac), à Acaxochitlán (Hidalgo). — Livre de lecture et d'écriture.

71. **Gonzalez-Obregón** (Luis), à Mexico. — Livres.

72. **Gonzalez-Orduña** (Pedro), à Jicotepec (État de Puebla). — Livres.

73. **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de), à Guanajuato. — Livres.

74. **Guerrero frères**, à Mexico. — Reliures.

75. **Gutierrez-Hermosillo** (Joaquin), à Guadalajara (État de Jalisco). — Livre.

76. **Hartvigson** (William), à Guadalajara (État de Jalisco). — « Le Gaceta », journal.

77. **Hernandez** (Julio-G.), à Mexico. — Livres scolaires.

78. **Herrera** (Dagoberto), à Zacatecas. — Livre.

79. **Herrera** (Mariano), à Quérétaro. — Livre.

79 *bis*. **Herrero frères**, à Mexico. — Livres.

80. **Hidalgo** (Gouvernement de l'État de), à Pachuca. — Observations météorologiques.

81. **Jimenez de la Cuesta** (Eduardo), à Mexico. — Livres.

82. **Journée** (Francisco-E.), à Zacatecas. — Livres scolaires.

83. **Kaiser** (Juan), à San Luis Potosi. — Livre en blanc.

84. **Lamicq** (Eduardo), à Mexico. — Livres.

85. **Lara** (Abundio), à Xochicoatlán (État de Hidalgo). — Livres.

86. **Leal** (Mariano-A.), à Guanajuato. — Livre.

87. **Léon** (Luis-E.), à Mexico. — Ouvrage : « Les phénomènes de l'air ».

88. **Leon** (Nicolás), à Tepejí del Rio (Hidalgo). — Livre.

89. **Liceaga** (Eduardo), à Mexico (D. F.). — Publications sur la médecine.

90. **Lopez** (Eduardo), à Querétaro. — Livres.

91. **Lopez Rivera** (Pedro), à Actopan (Hidalgo). — Compositions musicales.

92. **Machorro** (Aurelio), à Puebla — Compositions musicales.

93. **Malpica-Silva** (Juan), à Tlacotalpan (État de Vera-Cruz). — « El Correro de Sotavento », journal.

94. **Mañas** (Vicente), à Mexico. — Compositions musicales.

95. **Manrique de Lara** (Rafael), à San Luis Potosi. — Livres.

96. **Manterola** (Ramón), à Tacubaya (D. F.). — Livres.

97. **Manterola** (Ramón) **y Bertman** (Julio), à Tacubaya (D. F.). — Livres.

98. **Manzano** (Teodomiro), à Pachuca (État de Hidalgo). — 1° Livres scolaires; 2° Compositions musicales.

99. **Marin** (Emilio-A.), à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Livres.

100. **Mariscal** (Nicolás), à Mexico (D. F.). — Journal « L'Art et la Science ».

101. **Marquez** (M.), à Chihuahua. — « Revista de Chihuahua » journal.

102. **Martinez-Baca** (Francisco), à Puebla. — Livres.

103. **Matute** (Juan B.), à Guadalajara (Jalisco). — Livre.

104. **Mayet-Castillo** (Leopoldo), à Puebla. — Livres.

105. **Medina y Ormachea** (Antonio-A. de), à Mexico. — Livres.

106. **Mexico** (Gouvernement de l'État de), à Toluca. — Lois et règlements d'instruction. Bulletin pédagogique.

107. **Michoacán** (Gouvernement de l'État de), à Morelia. — Mémoires administratifs.

108. **Ministère des Affaires Étrangères**, à Mexico. — Publications officielles.

109. **Ministère des Finances et Crédit Public**, à Mexico. — Publications officielles.

110. **Ministère de Fomento** (Colonisation et Industrie), à Mexico. — Publications officielles. Livres descriptifs de Mexico.

111. **Ministère de la Guerre et de la Marine**, à Mexico. — Livres.

112. **Miranda y Marrón** (Manuel), à Mexico. — Livre.

113. **Mirus** (Manuel), à Puebla. — Livre.

114. **Molina y Solis** (D. F.), à Mérida (Yucatan). — Livre.

115. **Montaño** (Paz), à Pachuca (État de Hidalgo). — Compositions musicales.

116. **Montes de Oca y Obregón** (Monseigneur Ignacio), à San Luis Potosi. — Livres.

117. **Morelos** (Gouvernement de l'État de), à Cuernavaca. — Publications officielles.

118. **Moreno-Cantón** (D.), à Merida (État de Yucatán). — « La Revista de Merida », journal.

119. **Muñoz** (Nicanor), à Mexico. — Livres.

120. **Nagel**, successeur, à Mexico (D. F.). — Pièces musicales.

121. **Najera Herrera** (José), à Guadalajara (Jalisco). — Livre.

122. **Navia** (Severo), à Guanajuato. — Livres.

123. **Neve** (Clemente-Antonio), à Mexico. — Livres.

124. **Nieto** (Félix), à Zacatecas. — Livre.

125. **Nuevo Leon** (Gouvernement de l'État de), à Monterrey. — Publications officielles.

126. **Nuñez** (Agustin-Alfredo), à Mexico. — Livres.

127. **Oaxaca** (Gouvernement de l'État de). — Journal et publications officielles.

128. **Olavarria et Ferrari** (Enrique), à Mexico. — Livres.

129. **Pavia** (Lazaro), à Mexico. — Livres.

130. **Paz** (Ireneo), à Mexico. — 1° « La Patrie », journal; 2° Livres.

131. **Peña** (Rafael Angel de la), à Mexico — Livre.

132. **Peñafiel** (Antonio), à Mexico. — Livres.

133. **Perez y Navano**, à Mexico. — Échantillons de reliure.

134. **Ponce de Léon** (R.), à Culiacán (Sinaloa). — Livre.

135. **Poulat** (Julio), à Mexico. — Livres.

136. **Puebla** (Comité local pour l'Exposition), à Puebla. — 1° Lois de l'État de Puebla; 2° Compositions musicales; 3° Compositions poétiques.

137. **Puebla** (Gouvernement de l'État de). — Publications scientifiques « Les Tatouages ».

138. **Querétaro** (Comité local pour l'Exposition), à Querétaro. — Livres et publications officielles.

139. **Querétaro** (Gouvernement de l'État de), à Querétaro. — Publications officielles.

140. **Ramirez** (Genaro B.), à Guadalajara (Jalisco). — Livre.

141. **Ramirez** (Román), à Mexico. — Livres.

142. **Ramirez del Castillo** (Juan), à Guadalajara (État de Jalisco). — Livre.

143. **Ramos** (Evaristo), à Morelia (Michoacan). — Mémoire du Gouvernement de l'État.

144. **Raso** (Bernardino del), à Mexico. — Livres.

145. **Rébsamen** (Enrique), à Xalapa (État de Vera-Cruz). — « Mexico Intelectual », journal.

146. **Retes** (Miguel) **et Cie**, à Mazatlán (Sinaloa). — « El Correo de La Tarde ». journal.

147. **Rivera** (Diego), à Mexico (D. F.). — Livre.

148. **Robelo** (Cecilio-A.), à Cuernavaca (Morelos). — « El Despertador », journal.

149. **Rode** (Enrique), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Livres.

150. **Rodriguez** (Joaquin-Maria), à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Livre.

151. **Rodriguez** (Ricardo), à Mexico). — Livre.

152. **Rodriguez y Cos** (José-M.), à Mexico. — Livres.

153. **Rojas** (Antonio), à Mexico). — Livres.

154. **Romero** (M.), Inspecteur de l'Instruction publique, à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Livres.

155. **Romero** (Matias), à Mexico. — Livres.

156. **Rosado** (Lorenzo), à Mérida (État de Yucatan). — « El Cuarto Poder », journal.

157. **Rosey** (L. D. J.), à Mexico. — Pièce de musique.

158. **Rubio Perez** (Manuel). — Air pour soprano.

159. **Ruhland y Ahlschier**, à Mexico. — Annuaire général du Mexique.

160. **Ruiz** (Dr Luis-E.), Directeur général de l'Instruction publique, à Mexico (District fédéral). — Livres.

161. **Saavedra Gomez**(R.), à Mazatlán (Sinaloa). — Livres.

162. **Samaniego** (Carlos), à Puebla. — Compositions musicales.

163. **Schulz** (Miguel-E.), à Mexico). — Livres.

164. **Segura y Pesado** (Joaquin), à Mexico. — Livré.

165. **Sinaloa** (Gouvernement de l'État de), à Culiacán Rosales. — Publications officielles.

166. **Siurob** (Carlos), à Quérétaro. — Compositions musicales.

167. **Somellera** (Edmundo), à Puebla. — Compositions musicales.

168. **Sonora** (Gouvernement de l'État de), à Hermosillo. — Publications officielles.

169. **Soria** (Fernando), à Comitán (État de Chiapas). — Compositions musicales.

170. **Sotomayor Dámaso**, à Rosario (Sinaloa). — Livres.

171. **Suarez-Gamboa** (Dr Ricardo), à Mexico (District fédéral). — Livres.

172. **Taboada** (Carlos-M.), à Pachuca (État de Hidalgo). — Livre scolaire. Compositions musicales.

173. **Terrazas** (Silvestre), à Iturbide (Chihuahua). — « La Lyre chihuahuenne », journal.

174. **Torijano** (Delfino), à Puebla. — Livres scolaires.

175. **Toussaint** (Carlos-M.), à Puebla. — Livres.

176. **Troncoso** (Francisco de P.), à Mexico. — Livre.

177. **Uribe y Troncoso** (Manuel), à Mexico. — « Anales de Oftalmologia », journal.

178. **Vallarta** (Alejandro), à Mexico. — Livres.

179. **Vallejo** (José-Fernando), à Zacatlán (État de Puebla). — Compositions musicales.

180. **Villada** (José-Vicente), à Toluca (Mexico). — Mémoire du Gouvernement de l'État.

181. **Villalpando** (Fernando), à Zacatecas. — Compositions musicales.

182. **Villarreal** (Dr Lino), à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Livre.

183. **Wagner y Levien**, successeurs, à Mexico. — Musique imprimée.

184. **Yucatán** (Gouvernement de l'État de), à Merida. — Livres.

185. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de). — Publications officielles.

186. **Zayas Enriquez** (Rafael), à Mexico. — Livres.

187. **Zentella** (Arcadio), à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Livre.

CLASSE 14

CARTES ET APPAREILS DE GÉOGRAPHIE ET DE COSMOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE

1 **Commission géographique et exploratrice**, à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Cartes topographiques et géographiques.

2. **Cucalòn** (Inocencio), à Mexico. — Tableau statistique des progrès de Mexico.

3. **Direction générale de Statistique de la République Mexicaine**, à Mexico. — Publications de la direction.

4. **Direction générale des Télégraphes fédéraux,** à Mexico. — Carte du Mexique indiquant les bois employés dans la construction des lignes télégraphiques fédérales.

5. **École Militaire,** à Chapultepec (D.-F.). — Cartes topographiques.

6. **Fernandez** (Agustin-M.), à Puebla. — Livre de statistique.

7 **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de). — Statistique de l'État.

8. **Hidalgo** (Gouvernement de l'État de), à Pachuca. — Législation de l'État, Criminalité, Graphique des éléments météorologiques de Pachuca, Triangulation géodésique de l'État.

9. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Cartes et diagrammes géologiques, géographiques, minéralogiques, descriptifs de l'État.

10. **Matute** (José-Ignacio), à Guadalajara, Jalisco. — Plan des États de Jalisco et de Colima et du territoire de Tepic.

11. **Ministère de Fomento,** Colonisation et Industrie, à Mexico. — Tableau comparatif des progrès réalisés par les États-Unis Mexicains, durant les quinze dernières années.

12. **Querétaro** (Gouvernement de l'État de), à Querétaro. — Carte générale de l'État de Querétaro.

13. **San Luis Potosi** (Gouvernement de l'État de), à San Luis Potosi. — Atlas géographique de l'État de San Luis Potosi.

14. **Section des Cartes du Ministère de Fomento,** Colonisation et Industrie, à Mexico. — Carte géographique de la République Mexicaine. Carte orographique du district fédéral.

15. **Sinaloa** (Gouvernement de l'État de), à Culiacán Rosales. — Carte officielle de l'État de Sinaloa.

16. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de). — Plan de la région montagneuse de Zacatecas.

CLASSE 15

INSTRUMENTS DE PRÉCISION. — MONNAIES ET MÉDAILLES

1. **Alva** (Ramón), à Mexico. — Seismographe mexicain.
2. **Echagaray** (Ing. Salvador), à Mexico. — Ordinatographe.
3 **Hôtel des Monnaies,** à Mexico. — Monnaies de la République. Photographies. Balance automatique nationale pour classer les cospelles en cinq classes.

CLASSE 16

MÉDECINE ET CHIRURGIE

1. **Barroeta** (Grégorio), à San Luis Potosi. — Instrument de chirurgie.
2. **Chacon** (Joaquin), à Mexico (D.-F.). — Dentiers.
3. **Garcia** (Daniel), à San Luis Potosi. — Préparations et études anatomiques et photographiques.
4. **Moreno** (Alberto-Carlos), à Puebla. — Préparations microscopiques d'histologie normale et pathologique et de bactériologie.
5. **Soriano** (J.-M.), à Mexico (D.-F.). — Travaux dentaires.
6. **Zertuche** (Émilio), à Puebla. — Appareils divers destinés aux malades et aux aliénés.

CLASSE 17

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

1. **Arguello** (G. Miguel), Comité de l'État de Chiapas. — « Mandola ».
2. **Cornejo** (Reyes), à Mexico (D. F.). — Cordes de métal sur soie.
3. **Garcia Braulio**, à Mascota (Jalisco). — Mandoline.

4. **Hermosa** (Antonio), à Mexico (D. F.). — Arpiano.

5. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Guitare.

6. **Temascalcingo** (Conseil municipal de). — Instruments de musique.

7. **Wagner y Levien**, successeurs, à Mexico (D. F.). — Deux pianos verticaux « Wagner ».

CLASSE 18

MATÉRIEL DE L'ART THÉATRAL

1. **Herrera y Gutierrez** (Jesús), à Mexico (D. F.). — Projet de théâtre.

GROUPE IV

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS GÉNÉRAUX DE LA MÉCANIQUE

CLASSE 21

APPAREILS DIVERS DE LA MÉCANIQUE GÉNÉRALE

1. **Acosta** (Simon), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Romaine bascule sans pilon.

2. **Arévalo** (Francisco), à Toluca (État de Mexico). — Compresseur à air.

3. **Guevara** (Petronilo), à Guanajuato. — Romaine à crochet.

4. **Lessance** (Amadeo), sucesores, à Mexico (D. F.). — Courroies de transmission.

GROUPE V

ÉLECTRICITÉ

CLASSE 23

PRODUCTION ET UTILISATION MÉCANIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ

1. **Compagnie mexicaine d'électricité,** à Mexico. — Plans et photographies d'installations pour le service de la force motrice

2. **Compagnie de transmission de force motrice électrique,** à Regla (État de Hidalgo). — Plans et photographies des installations de machines et des installations hydrauliques.

CLASSE 25

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

1. **Société mexicaine d'électricité,** à Mexico. — Installations pour fournir la lumière électrique à Mexico. Plans. Photographies.

CLASSE 26

TÉLÉGRAPHIE. — TÉLÉPHONIE

1. **Administration générale des Postes,** à Mexico. — Organisation générale. Tableaux de statistique. Collection de timbres. Lois. Règlements. Matériel.

2. **Direction générale des Télégraphes fédéraux,** à Mexico. — Repetitor Gutierrez. Organisation générale. Lois. Règlements. Bulletin télégraphique. Cartes, etc.

CLASSE 27

APPLICATIONS DIVERSES DE L'ÉLECTRICITÉ

1. **Compagnie de Guadalupe,** à Pachuca (État de Hidalgo). — Plans et photographies des installations des machines électriques pour le brouillage des minéraux.

2. **Compagnie minière de Real del Monte y Pachuca.** Photographies d'installation de machines électriques pour l'épuisement des eaux des mines.

3. **Jofre** (Dr Roberto), à Mexico. — Photographies représentant l'intérieur de son Institut d'électricité médicale et la description de ses instruments radiographiques.

GROUPE VI

GÉNIE CIVIL. — MOYENS DE TRANSPORT

CLASSE 28

MATÉRIAUX, MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DU GÉNIE CIVIL

1. **Atotonilco** (Municipalité de) (État de Hidalgo). — Chaux.

2. **Compagnie mexicaine de chaux hydraulique**, à Mexico (D. F.). — Ciment, chaux, divers produits, photographie de la fabrique.

3. **Garcia** (L. Francisco), à Mulegé (Basse-Californie). — Plâtre.

4. **Herrera** (J.-M.), à Vizarron (État de Quérétaro). — Chaux.

5. **Lopez Vaal** (Emilio), à Puebla. — Échafaudage pour maçon et peintres.

6. **Muñoz Cano** (Francisco), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Plâtre.

7. **Raigadas** (Luis), à Zimapan (État de Hidalgo). — Ciment naturel.

8. **Vega** (Manuel), à Vizarron (État de Querétaro). — Chaux.

9. **Watson** (José), à Station Dublan (État de Hidalgo). — Ciment de Portland.

CLASSE 29

MODÈLES. — PLANS ET DESSINS DE TRAVAUX PUBLICS

1. **Commission hydrographique des États-Unis mexicains,** à Mexico (D. F.). — Album photographique des points de repère fixés dans les travaux de nivellement pratiqués par la division de la vallée de Mexico. Étude sur l'exploration de la couche phriatique de l'Ajusco. Curves des vitesses, débits, et crues des rivières de la vallée de Mexico.

2. **Commission d'inspection du fleuve Nazas,** à Ciudad Lerdo (État de Durango). — Mémoire et plans. Règlements pour la distribution des eaux.

3. **Direction générale des phares,** à Vera-Cruz (État de Vera-Cruz). — Plans des phares en 1891 et en 1900. Projet général d'éclairage dans les côtes de la République Mexicaine. Projet d'éclairage entre Vera-Cruz et Anton Lizardo. Éclairage provisoire dans la côte orientale de Yucatan. Plans, rapports, et photographies des phares à Sacrificios, Isla de Enmedio, Santiaguillo, Arcas, Seybaplaya, Alacranes, Progreso, Isla de Lobos, Salina Cruz, Zapotitlan, Puerto Angel, et Cabo Corrientes. Balisage dans les ports de Isla del Carmen et La Paz. Étude sur la visibilité des phares dans les environs de Vera-Cruz. Étude sur la transparence atmosphérique à Vera-Cruz. Règlement pour le service des phares. Personnel et dépenses dans le service des phares. Tableaux sur la consommation de combustible dans les phares. Modèle du phare de Salina Cruz. Modèle du phare de Santiaguillo. Modèle du phare de Zapotitlan. Modèle de balise pour Vera-Cruz et Anton Lizardo. Appareil pour le phare du Cap San Lucas (Basse-Californie). Appareil à feu permanent pour le récif de Madagascar.

4. **Gayol Roberto,** ingénieur, à Mexico (D. F.). — Plan, dessins et mémoire sur les travaux d'assainissement de la ville de Mexico.

5. **Ministère des Communications et des Travaux publics,** à Mexico (D. F.). — Rapport sur les travaux d'amélioration du port de Vera-Cruz. Photographies. Projet d'assainissement de la ville de Vera-Cruz. Mémoires, dessins, et photographies

sur les ports de Santa Rosalia, Mazatlan, Altata, Salina Cruz, Coatzacoalcos, Isla del Carmen, Frontera, Progreso, y San Juan Bautista. Travaux de la Commission du Suchiate. Mémoire sur les travaux de défense contre les eaux du Rio Bravo del Norte. Mémoire sur l'assainissement de Laguna Madre. Mémoire sur les travaux de dessèchement dans la vallée de Mexico. Rapport sur les travaux de canalisation à l'embouchure du fleuve Panuco pour l'amélioration du port de Tampico-Modèles et dessins de la barre et des jetées. Vue du canal et du port. Photographies. Routes de Guadalajara à Tepic et à San Blas. Contrat de reconstruction et entretien. Route de Trinidad à Salto de Agua (État de Chiapas). Contrat de construction. Route de Ciudad Victoria à Tula (État de Tamaulipas). Contrat pour son achèvement et maintien.

6. **Prieto** (Alejandro), ingénieur, à Tacubaya (D. F.). — Étude sur l'assainissement de la ville de Tampico et terrains environnants.

CLASSE 30

CARROSSERIE, CHARRONNAGE, AUTOMOBILES ET CYCLES

1. **Aguirre** (Carlos), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Graisse pour voitures.

2. **École des Arts et Métiers**, à Guadalupe (État de Zacatecas). — Diverses pièces pour chariot.

3. **Elcoro** (Valentin) **et Cie**, à Mexico (D. F.). — Chariot express; chariot à deux roues.

4. **Ponce et Guevara**, à Puebla. — Modèle de chariot démontable.

5. **Vent** (Andrés), à Mexico (D. D.). — Coupé à deux places modèle de mail-coach.

CLASSE 31

SELLERIE, BOURRELLERIE

1. **Lessance** (Amadeo), à Mexico (D. F.). — Harnais de luxe.

2. **Limon** (Raymundo), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Selle garnie en broderies en fil et en or.

3. **Mercado** (Trinidad), à Zacualtipam (État de Hidalgo). — Fût pour selle.

4. **Mejia** (Romualdo) **et Cortina** (Hipolito), à Cuernavaca (État de Morelos). — Selle.

5. **Mexico** (Gouvernement de l'État de), à Toluca. — Selle brodée.

6. **Puebla** (Gouvernement de l'État de). — Selle garnie, frein et harnachements.

7. **Ramos** (Evaristo), à Morelia (État de Michoacan). — Bride.

8. **Regalado** (Cristobal), à Querétaro. — Fût pour selle.

9. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de). — Fût pour selle.

10. **Tepetitlan** (Municipalité de), à Tepetitlan-Tula (État de Hidalgo). — Fût pour selle.

11. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de). — Frein.

CLASSE 32

MATÉRIEL DES CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

1. **Chemin de fer central mexicain,** à Mexico (D. F.). — Renseignements divers sur le matériel roulant, machines, personnel, etc.; itinéraires, photographies.

2. **Chemin de fer international mexicain,** à Mexico. — Photographies.

3. **Chemin de fer de Merida à Peto** (État de Yucatan), à Mexico. — Renseignements historiques et statistiques, photographies.

4. **Chemin de fer de Jalapa à Teocelo** (État de Vera-Cruz), à Mexico. — Règlement, photographies, section du rail.

5. **Chemin de fer de Torres à Minas Prietas** (État de Chihuahua), à Mexico. — Photographies.

6. **Lartigue** (Aurelio), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Statistique sur le mouvement des passagers dans les tramways de Monterrey; concessions, photographies.

7. **Michoacan** (Gouvernement de l'État de), à Morelia. — Photographies des chemins de fer.

CLASSE 33

MATÉRIEL DE LA NAVIGATION DE COMMERCE

1. **Ministère des Communications et des Travaux publics**, à Mexico (D. F.). — Bateaux pour le service des phares : « Donato Guerra », plans, photographie, modèle; « Melchor Ocampo », modèle; « Vera Cruz », photographie; « Progreso », photographie; « Alerta », photographie de la machine. — Compagnies des services maritimes : contrats, itinéraires, photographies, tableaux, mouvement des navires dans les ports.

2. **Raigadas** (Luis), à Zimapan (État de Hidalgo). — « Macoque » (pour calfater les vaisseaux).

GROUPE VII

AGRICULTURE

CLASSE 35

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES EXPLOITATIONS RURALES

1. **Clément** (Pedro-J.), à Oaxaca. — Machine à transplanter.

2. **Compagnie de fonderie en fer**, à Monterrey (Nuevo (Leon). — Un moulin pour canne à sucre.

3. **Kunhdorf** (Francisco), à Mexico. — Engrais commerciaux.

4. **Muñoz Cano** (Francisco), à Metztitlan (Hidalgo). — Guano.

5. **Olivera** (Juan), à Zacatlan (Puebla). — Machine pour sillonner.

6. **Quevedo** (Manuel-G. de), à Guadalajara (Jalisco). — Plans de divers travaux d'irrigation et de dérivation.

7. **Verastegui** (Donaciano), à Monterrey (Nuevo Léon). — Engrais. Guano.

CLASSE 38

AGRONOMIE. — STATISTIQUE AGRICOLE

1. **Almada et ses frères** (Jésus), à Culiacan (Simaloa). — 47 photographies de ses fermes.

2. **Ayuntamiento de San Martin**, à Texmelucan (Puebla). — Un album de photographies des fermes.

3 **Commission d'Exposition de l'État de Puebla**, à Puebla. — Un album de photographies des fermes.

4. **Commission pour l'embellissement du bois de Chapultepec**, à Mexico (D. F.). — Mémoire, plan et photographies des travaux exécutés (projet d'irrigation).

5. **Covarrubias** (Gregorio), à Pénjamo (Guanajuato). — Brochure sur la canne à sucre et sur la modification des machines.

6. **Gonzalez Dávalos** (Luis), à Mexico (D. F.). — Un livre « El Ganadero Mexicano ». Livre sur le bétail du Mexique.

7. **Jalisco** (Gouvernement de l'État de), à Guadalajara. — Carte de la production agricole. Carte altimétrique.

8. **Jaspeado** (Ruperto), à Texcoco (Mexico). — Un livre « Estudio sobre el trigo providencial ». Livre sur le blé.

9. **Mier** (Sébastian de). — Album de photographies des ouvrages pour la dérivation des eaux du fleuve Atoyac.

10. **Ministère de Fomento**, à Mexico (D. F.). — « Boletin de Agricultura, Mineria é Industrias ». Brochures agricoles.

11. **Portillo** (Augustin), à Mexico (D. F.). — Journal « La Revista Agricola ». Un volume.

12. **Segura** (José-C.), à Mexico (D. F.). — Étude sur la culture du maïs. Étude sur la culture du Maguey (agave).

13. **Société agricole Mexicaine**, à Mexico (D. F.). — Statistique agricole « Boletin de la Sociedad Agricola Mexicana. »

14. **Vasquez** (José-G.), à Ayotla (Mexico). — Brochure « Estudio sobre el olivo ».

15. **Tornel de Obregon Gonzalez** (Maria), à Guanajuato. — Statistique de la culture du mûrier blanc et de la production des cocons de vers à soie.

CLASSE 39

PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE VÉGÉTALE

1. **Acevedo Labrador** (Candido), à Xolalpan (État de Puebla). — Maïs.

2. **Acosta de Sanchez** (Mme Soledad), à Sanchez Tetecala (État de Morelos). — Riz.

3. **Adan** (Praxedis), à Chiautla (État de Puebla). — Sésame.

4. **Aguilar** (Francisco-C.), à Cholula (État de Puebla). — Orge.

5. **Aguilar** (Francisco-C.), à Urès (État de Sonora). — Froment et haricots.

6. **Aguirre** (D.-G.), à La Fortuna (Tepic). — Riz.

7. **Albaitero et Cie**, à Tacubaya. — Froment.

8. **Albino** (Leandro), à Yacapixtla (État de Morelos). — Café en grains.

9. **Alfaro** (Emigdio-D.), à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

10. **Alvarez** (Pedro), à Matamoros (État de Puebla). — Blé.

11. **Amador** (Ramon), à Atzalá (État de Puebla). — Riz.

12. **Anduaga** (Angel), à Buenavista (État de Puebla). — Maïs.

13. **Arciniega** (Aurelio), à Coatepec (État de Michoacan). — Café en grains.

14. **Arellano** (Rafael), à Aguascalientes (État de Aguascalientes). — Haricots.

15. **Arias** (Domingo), à Xochiltepec (État de Puebla). — Blé.

16. **Arias** (José-C.), à Chietla (État de Puebla). — Café eu grains.

17. **Arriola** (Ramon), à Miacatlan (État de Morelos). — Riz.

18. **Artigas** (Gabriel C.), à San Andrés Tuxtla (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

19. **Arvizu** (Lucas), à Ures (État de Sonora). — Haricots rouges.

19 *bis*. **Avendaño** (Antonio), à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

20. **Bano** (Eugenio de), à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

21. **Barajas** (Pedro-N.), à Purisima del Rincon (État de Guanajuato). — Céréales.

22. **Barrera** (Adolfo), à Quecholac (État de Puebla). — Pois chiches.

23. **Barreto** (Pio), à Zacualpan (État de Puebla). — Café en grains

24. **Becerra-Fabre** (Belisario), à Macuspana (État de Tabasco). — Café en grains. Cacao.

25. **Cacho** (Testamentario de A.), à Coxcatlán (État de Oaxaca). — Blé.

26. **Cafetal « Santa Ana »** (S.-A.), à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

27. **Cafetal « Santiago »** (S.-A.), à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

28. **Calderon** (Manuel-M.), à Nopalucan (État de Puebla). — Céréales.

29. **Camacho** (Ismael), à Quechula (État de Chiapas). — Café en grains, cacao.

30. **Campos** (Ricardo-M.), à Tapachula (État de Chiapas). — Café en grains, cacao.

31. **Cano** (Modesto), à Quechula (État de Chiapas). — Café en grains.

32. **Capetillo** (Ignacio), à Cuantitlan (État de Mexico). — Céréales, tubercules.

33. **Carazo**, à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

34. **Carpio** (Conrado), à Tianguistengo (État de Hidalgo). — Café en grains.

35. **Carpio** (Doroteo), à Matamoros (État de Puebla). — Riz.

36. **Castillo** (Blas), à Alatriste (État de Puebla). — Blé.

37. **Castrejon-Labrador** (Marin), à Xolalpan (État de Puebla). — Maïs noir.

38. **Ceron** (Gregorio), à Atzompa (État de Puebla). — Haricots.

39. **Cervantes** (Miguel B.), à Chiapa (État de Puebla). — Céréales.

40. **Conde** (Manuel M.), à Nopalucan (État de Puebla). — Haricots.

41. **Conseil Municipal de Acatlan** (État de Puebla). — Café en grains et haricots.

42. **Conseil Municipal de Actopan** (État de Hidalgo). — Maïs.

43. **Conseil Municipal de Atenco** (État de Mexico). — Céréales.

44. **Conseil Municipal de Atoyatempan** (État de Puebla) — Haricots.

45. **Conseil Municipal de Atzalán** (État de Vera-Cruz). — Céréales.

46. **Conseil Municipal de Atzizintla** (État de Puebla). — Lentilles.

47. **Conseil Municipal de Caltepec** (État de Puebla). — Blé et haricots.

48. **Conseil Municipal de Chalchicomula** (État de Puebla). — Seigle, maïs et orge.

49. **Conseil Municipal de Chalco** (État de Mexico). — Céréales.

50. **Conseil Municipal de Chiautla** (État de Puebla). — Canne à sucre.

51. **Conseil Municipal de Chiautzingo** (État de Puebla). — Céréales.

52. **Conseil Municipal de Chiconcuantla** (État de Puebla). — Haricots, maïs, pois chiches et fèves.

53 **Conseil Municipal de Cholula** (État de Puebla). — Haricots et blé.

54. **Conseil Municipal de Coronango** (État de Puebla). — Blé.

55. **Conseil Municipal de Cuantlalzingo** (État de Puebla). — Maïs.

56. **Conseil Municipal de Cuatinchan** (État de Puebla). — Haricots.

57. **Conseil Municipal de Cuetzalan** (État de Puebla). — Café en grains.

58. **Conseil Municipal de El Palmar** (État de Puebla). — Seigle et maïs.

59. **Conseil Municipal de El Verde** (État de Puebla). — Orge, maïs et haricots.

60. **Conseil Municipal de Huejotzingo** (État de Puebla). — Céréales.

61. **Conseil Municipal de Jalpan** (État de Puebla). — Maïs.

62. **Conseil Municipal de Jantetelco** (État de Morelos). — Arachides et café en grains.

63. **Conseil Municipal de La Cañada** (État de Puebla). — Céréales.

64. **Conseil Municipal de Mixtla** (État de Puebla). — Haricots.

65. **Conseil Municipal de Moctezuma** (État de Sonora). — Pois chiches et alpiste.

66. **Conseil Municipal de Ocotopec** (État de Puebla). — Maïs et orge.

67. **Conseil Municipal de Pantepec** (État de Puebla). — Maïs et café en grains.

68. **Conseil Municipal de Petlalcingo** (État de Puebla). — Maïs.

69. **Conseil Municipal de San Cristòbal** (État de Chiapas). — Blé.

70. **Conseil Municipal de San José Miahuatlan** (État de Puebla). — Céréales.

71. **Conseil Municipal de Tecali** (État de Puebla). — Blé, maïs, haricots et fèves.

72. **Conseil Municipal de Tecamachalco** (État de Puebla). — Haricots, maïs et blé.

73. **Conseil Municipal de Tecuampan** (État de Puebla). — Haricots.

74. **Conseil Municipal de Teopixca** (État de Puebla). — Blé.

75. **Conseil Municipal de Tepexo** (État de Puebla). — Maïs.

76. **Conseil Municipal de Texmelucan** (État de Puebla). — Blé, haricots, orges et fèves.

77. **Conseil Municipal de Tlachuchua** (État de Puebla). — Blé, fèves, maïs, orge et haricots.

78. **Conseil Municipal de Tlahnapan** (État de Puebla). — Céréales.

79. **Conseil Municipal de Tlaquiltenango** (État de Morelos). — Riz.

80. **Conseil Municipal de Tulancungo** (État de Hidalgo). — Céréales.

81. **Conseil Municipal de Tuxpan** (État de Michoacan). — Café en grains.

82. **Conseil Municipal de Tzicatlacoyan** (État de Puebla). — Froment.

83. **Conseil Municipal de Xochitlán** (État de Puebla). — Maïs et café en grains.

84. **Conseil Municipal de Zacalapan** (État de Puebla). — Maïs rouge.

85. **Conseil Municipal de Zautla** (État de Puebla). — Seigle, haricots et orge.

86. **Contreras Rubin** (Luis), à Chiautzingo (État de Puebla). — Blé.

87. **Cortés** (Anselmo), à Tlapacoyan (État de Vera-Cruz). — Café en grains, riz.

88. **Cortés** (Luis-G.), à Galeana (État de Nuevo Léon). — Seigle, orge.

89. **Cortés** (Tranquilino), à Atzala (État de Puebla). — Maïs.

90. **Couttolenc** (Octaviano), à Aljojuca (État de Puebla). — Maïs, blé, seigle, orge, haricots et fèves.

91. **Cuervo** (M.), à Chiapa (État de Puebla). — Orge.

92. **Cuesta et fils** (Manuel-M.), à Ixtlahuacan (État de Jalisco. — Céréales.

93. **Davalos** (Nieves), à Tlahuapan (État de Puebla). — Maïs.

94. **Diaz** (Luis), à Tlahuapan (État de Puebla). — Blé.

95. **Diaz, Ordaz et Cie**, à Chilchotla (État de Oxaca). — Café en grains.

96. **Diaz** (Pablo), à Tlahuapan (État de Puebla). — Blé.

97. **Distrito de Tetela** (État de Puebla). — Maïs.

98. **Dominguez** (Lorenzo), à Chiautzingo (État de Puebla). — Maïs.

99. **Dondé** (Éduardo), à Cotatepec (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

100. **Drusina** (Manuel de), à Tlaxco (État de Tlaxcala). — Maïs, fèves, blé, seigle et orge.

101. **Echeverria et Cestan** (Sinforiano), à Pénjamo (État de Guanajuato). — Pois chiches.

102. **Enriquez** (Nicolas), à Miacatlán (État de Morelos). — Sésame.

103. **Escoto de Vicente** (Paula), à Quérétaro. — Haricots et blé.

104. **Escudero** (Francisco de P.), à Tepic. — Café en grains.

105. **Escudero** (Pedro), à Acolman (État de Mexico). — Céréales.

106. **Esperon** (Manuel), à Chilchotla (État de Oapaca). — Café en grains.

107. **Espinosa** (Nicolas), à Tepotzotlan (État de Mexico). — Haricots blancs et noirs. Fèves, maïs et gros pois.

108. **Fernandez del Valle** (Manuel), à Santa Maria Del Oro (Territoire de Tepic). — Riz.

109. **Finca** (Esperanza S. A.), à Teotitlán (État de Oapacao). — Café en grains.

110. **Finca** (Mercédès), à Teotitlan (État de Oapaca). — Café en grains.

111. **Flores** (Luis), à Tlacuilotepec (État de Puebla). — Café en grains.

112. **Fosado** (Urbano), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Céréales.

113. **Garcia de Léon** (Alberto), à Acuitzio (État de Michoacan). — Blé.

114. **Garcia** (Félix), à Lerma (État de Mexico). — Céréales.

115. **Garcia** (Genaro), à Villa Garcia (État de Zacatecas). — Maïs et blé.

116. **Garcia** (Hermenegildo), à Capula (État de Michoacán). — Maïs noir.

117. **Garcia** (José R.), à Huejotzingo (État de Puebla). — Maïs.

118. **Garcia** (Mariano), à Chilchotla (État de Oapaca). — Café en grains.

119. **Garcia** (Miguel), à Los Reyes (Etat de Puebla). — Maïs.

120. **Garcia** (Nicasio), à Matamoros (État de Puebla). — Haricots.

121. **Garcia** (Pedro), à Nautzontla (État de Puebla). — Maïs.

122. **Garza Maciel** (José-M.), à Galeana (État de Nuevo Léon). — Blé.

123. **Gomez** (Alberto), à Jojutla (État de Norelos). — Riz.

124. **Gomez** (José de Jésus), à Lafragua (État de Puebla). — Céréales.

125. **Gomez Vargas** (Rafael), à Córdoba (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

126. **Gonzalez** (Augustin-F.), à Aguascalientes. — Haricots noirs.

127. **Gonzalez** (Braulio), à Pahuatlan (État de Puebla). — Haricots.

128. **Gonzalez de Cosio** (José), à Santa Rosa (État de Querétaro). — Haricots.

129. **Gonzalez de Salceda** (Francisco y Enrique), à Lerma (État de Mexico). — Céréales.

130. **Gonzalez** (Vicente), à Tepetlaoxtoc (État de Mexico). — Céréales.

131. **Gorozpe** (Pedro-Miguel), à Colon (État de Querétaro). — Blé, maïs, gros pois, haricots noirs et haricots.

132. **Gouvernement de l'État de Chiapas,** à Tuxtla Gutierrez. — Café en grains, orge, maïs, riz et cacao.

133. **Gouvernement de l'État de Durango,** à Durango. — Céréales.

134. **Gouvernement de l'État de Guanajuato**, à Guanajuato. — Céréales.

135. **Gouvernement de l'État de Guerrero,** à Chilpancingo. — Céréales.

136. **Gouvernement de l'État de Mexico**, à Toluca. — Céréales.

137. **Gouvernement de l'État de Morelos**, à Cuernavaca. — Graine de lin.

138. **Gouvernement de l'État de Quérétaro**, à Querétaro. — Céréales.

139. **Gouvernement de l'État de Sonova**, à Hermosillo. — Céréales.

140. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista. — Café en grains, cacao, maïs et haricots.

141. **Gouvernement du Territoire de Tepic**, à Tepic. — Café en grains.

142. **Gouvernement de l'État de Vera-Cruz**, à Vera-Cruz. — Café en grains.

143. **Gouvernement de l'État de Zacatecas**, à Zacatecas. — Céréales, canne à sucre, blé en gerbes.

144. **Guerrero** (Ignacio), à Chietla (État de Puebla). — Riz.

145. **Gutierrez** (Celso), à Pahuatlan (État de Puebla). — Maïs et haricots.

146. **Gutierrez** (Fernando), à Cuautitlan (État de Mexico). — Céréales.

147. **Gutierrez** (Jésus), à Pahuatlan (État de Puebla). — Maïs et haricots.

148. **Helguera**, à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Maïs et blé.

149. **Hernandez** (Agustin), à Chilon (État de Chiapas). — Café en grains.

150. **Hernandez** (Macario), à Zumpango (État de Mexico). — Céréales.

151. **Herrera** (Rafael), à Alatriste (État de Puebla). — Maïs.

152. **Hocquart et Langlade**, à Tepic. — Café en grains.

153. **Holder** (Felipe), à Tlaquiltenango (État de Morelos). — Sésame.

154. **Ibarra** (José-Maria), à Pahuatlan (État de Puebla). — Maïs.

155. **Ipiña** (José), à Ahualulco (État de San Luis Potosi). — Maïs, haricots et blé.

156. **Irigoyen et ses frères**, à Quérétaro (État de Quérétaro). — Huile de sésame.

157. **Isla** (Adolfo de la), à Querétaro. — Céréales.

158. **Jacques** (Clemente), à Mexico. — Olives.

159. **Jarilla** (Emiliano), à Pahuatlan (État de Puebla). — Café en grains.

160. Jaspeado (Ruperto), à Texcoco (État de Mexico). — Huiles d'olives, blé.

161. Jimenez (Simon), à Yautepec (Morelos). — Riz.

162. Juarez Sosa (Ignacio), à Pamo (État de Michoacán). — Céréales.

163. Juarez (Jésus), à Tlahuapan (État de Puebla). — Blé.

164. Legarreta (Antonio), à Quérétaro (État de Querétaro). — Céréales.

165. Leyva (Gregorio), à Jojutla (État de Morelos). — Riz.

166. Llaguno (Otaviano-M.), à Huejotzingo (Etat de Puebla). — Haricots.

167. Lopez (Félipe-N.), à Coatepec (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

168. Lopez (Lucas), à Tilapa (État de Puebla). — Haricots.

169. Lopez (Tiburcio), à Tepetlaoxtoc (État de Mexico). — Céréales.

170. Loyola (Bernabé), à Santa Rosa (État de Querétaro). — Céréales.

171. Loyola (Carlos-M.), à Querétaro (État de Querétaro). — Céréales.

172. Macedo (Balbino), à Santa Clara (État de Puebla). — Haricots.

173. Macias (Zeferino), à Irapuato (État de Guanajuato). — Blé, maïs, pois chiches et haricots.

174. Manuel (Ponciano), à Jacámbaro (État de Michoacán). — Café en grains.

175. Mar (Ramon), à Jalpan (État de Querétaro). — Haricots et maïs.

176. Marquezhoyos (J.-A.), à Córdoba (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

177. **Martinez** (Pedro), à Acolman (État de Mexico). — Céréales.

178. **Martinez** (Ramon), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Haricots et maïs.

179. **Martinez y Abiega**, à Cuautitlan (État de Mexico). — Maïs, blé, orge, haricots et gros pois.

180. **Matienzo** (Andrés), à Puebla (État de Puebla). — Céréales.

181. **Mercado** (Aristeo), à Uruapan (État de Michoacan). — Café en grains

182. **Mercado de Romano** (Léonor), à San Blas (Territoire de Tepec). — Riz et café en grains.

183. **Mier** (Sébastian-B. de), à Puebla. — Haricots, froment, fèves, gros pois, seigle, orge et maïs.

184. **Miranda** (Bernardino), à Tlapanalá (État de Puebla). Pois chiches.

185. **Molina** (Delfino), à Zacapoaxtla (État de Puebla). — Pois chiches.

186. **Monroy** (Everardo), à Xala (Territoire de Tepic). — Maïs.

187. **Montaño** (Sixto), à Tlahuapan (État de Puebla). — Blé.

188. **Montero** (Lucio), à Cuautla (État de Morelos). — Riz.

189. **Morales** (Lauro), à Ures (État de Sonora). — Maïs, haricots et blé.

190. **Moreno** (Andrés), à Amilcingo (État de Morelos). — Café en grains.

191. **Moreno** (Francisco), à Moctezuma (État de Sonora). — Haricots.

192. **Muñoz** (Adalberto), à Galeana (État de Nuevo Leon). — Haricots.

193. Muñoz (José de Jésus), à Purisima del Rincon (État de Guanajuato). — Céréales.

194. Muñoz (José-Maria), à Ahuazotepec (État de Puebla). — Haricots noirs.

195. Muñoz (Urbano), à Purisima del Rincon (Guanajuato). — Céréales.

196. Nieto (Tirso-Julian), à Ixtlahuaca (État de Mexico). — Céréales.

197. Ochoa (Tiburcio), à Colima. — Maïs et riz.

198. Olguin (Estanislao), à Calnali (État de Hidalgo). — Café en grains.

199. Olvera (Juan), à Zacatlan (État de Puebla). — Blé, maïs, fèves, gros pois, haricots, lentilles, pommes de terre, orge, café en grains, riz.

200. Ordaz (Antonio), à Alatriste (État de Puebla). — Céréales.

201. Orozco (Bernardo), à Cuautitlan (État de Mexico). — Maïs.

202. Orozco (Pilar-E.), à Cuautitlan (État de Mexico). — Maïs.

203. Ortiz Borbolla (Jacobo), à Nopalucan (État de Puebla). — Céréales.

204. Ortiz (Esteban), à Pahuatlan (État de Puebla). — Maïs.

205. Ortiz y Yauz (Manuel), à Acolmán (État de Mexico). — Céréales.

206. Ortiz (Sebastian), à Cuautla (État de Morelos). — Riz.

207. Osorio y Portillo (José), à Pluma Hidalgo (État de Oaxaca). — Café en grains.

208. Ovando (José-Maria), à Chiautzingo (État de Puebla). — Blé et seigle.

209. Padilla (Cruz), à Tlahuapan (État de Puebla. — Maïs.

210. Paez (Próspero y Carlos), à Lafragua (État de Puebla). — Orge, maïs, seigle.

211. Palacios (Andrés), à Cuautla (État de Morelos). — Café en grains.

212. Palma (Hilario), à Tlahuapan (État de Puebla). — Haricots.

213. Park et Bergofe, à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

214. Peregrino (Pascual), à Tochtepec (État de Puebla). — Maïs noir.

215. Perez (Ambrosio), à Xolalpan (État de Puebla). — Haricots.

216. Perez (Aurelio), à San José Purua (État de Michoacan). — Café en grains.

217. Perez (Francisco-Atilano), à Tlanepantla (État de Mexico). — Gros pois.

218. Perez (José de la Luz), à Cholula (État de Puebla). — Maïs.

219. Perez (Justo), à Tepetlaoxtoc (État de Mexico). — Haricots, maïs, blé, gros pois, orge.

220. Perez (Manuel), à El Verde (État de Puebla). — Fèves, haricots.

221. Perez-Bolde (Antonio), à Jerécuaro (État de Guanajuato). — Blé et pois chiches.

222. Pimentel frères, à Tultitlan (État de Mexico). — Maïs.

223. Pina (Juan), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Haricots.

224. Pindter (Teodoro), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Haricots. Maïs.

225. Popoca (Refugio), à Tilapa (État de Puebla). — Café en grains.

226. Posada (Tomas), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Haricots.

227. Pradillo (Agustin), à Teotitlan (État de Oaxaca). — Café en grains.

228. Préfecture de Actopan, à Actopan (État de Hidalgo). — Céréales.

229. Préfecture de Altotonga, à Altotonga (État de Vera-Cruz). — Céréales.

230. Préfecture de Epatlan, à Epatlan (État de Puebla). — Céréales.

231. Préfecture de Otumba, à Otumba (État de Mexico). — Céréales.

232. Préfecture de San Juan de los Llanos, à San Juan de los Llanos (État de Puebla). — Céréales.

233. Préfecture de Tetela, à Tetela (État de Puebla). — Céréales.

234. Préfecture de Tlatlanqui, à Tlatlanqui (État de Puebla). — Céréales.

235. Quinto (Dionisio), à Tepeojuca (État de Puebla). — Céréales.

236. Ramirez (Cristobal), à Ahuazotepec (État de Puebla). — Orge.

237. Ramirez (Ramon), à Apatzingan (État de Michoacan). — Riz.

238. Ramos (Encarnacion), à Los Reyes (État de Puebla). — Haricots.

239. Ramos (Teodoro), à Tezoyuca (État de Mexico). — Orge.

240. Regules hermanos, à Chilchotla (État de Oaxaca). — Café en grains.

241. Reyes (Antonio), à Tepetlaoxtoc (État de Mexico). — Céréales.

242. Reyes (Antonio-J.), à Mezquitic (État de San Luis Potosi). — Maïs.

243. **Reyes y Ramirez** (Pedro), à Tepeaca (État de Puebla). — Céréales.

244. **Rico** (Rafael-G.), à Chimalhuacan (État de Mexico). — Céréales.

245. **Rincon Gallardo** (Francisco), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Céréales.

246. **Rios** (Dionisio), à Valle de Bravo (État de Mexico). — Céréales.

247. **Rivera** (José-Maria), à Querétaro. — Céréales.

248. **Rivera** (Trinidad), à Pueblito (État de Querétaro). — Céréales.

249. **Robles** (Aurelio), à Los Reyes (État de Puebla). — Maïs.

250. **Robles** (Enrique), à Los Reyes (État de Puebla). — Orge.

251. **Robles** (Francisco), à Colima (État de Colima). — Café en grains.

252. **Robles** (José-Maria), à Los Reyes (État de Puebla). — Haricots.

253. **Robles** (Léon), à Los Reyes (État de Puebla). — Orge.

254. **Rodriguez** (Juan), à Tepexi (État de Puebla). — Haricots.

255. **Rodriguez** (Mariano), à Patzcuaro (État de Michoacan). — Café en grains.

256. **Rodriguez** (Teodoro), à Texcoco (État de Mexico). — Blé.

257. **Rodriguez** (Valente), à Tochtepec (État de Puebla). — Haricots.

258. **Rojas** (Ponciano), à Pichucalco (État de Chiapas). — Cacao.

259. **Romero** (Aurelio-B.), à Atotonilco el Grande (État de Hidalgo). — Haricots.

260. Romero (Espiridion), à Matamoras (État de Puebla). — Haricots.

261. Roux (Julio), à Cuautitlan (État de Mexico). — Maïs.

262. Rovelo (Alejandro), à Chilon (État de Chiapas). — Café en grains.

263. Rozas (Justo), à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Café en grains.

264. Ruis (Matias), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Haricots.

265. Saenz (Tirso), à Cuautitlan (État de Mexico). — Céréales.

266. Salazar (Julio), à Chiautla (État de Puebla). — Maïs.

267. Salazar (Mauro), à Montemorelos (État de Nuevo Leon). — Maïs.

268. Salgado (Eugenio), à Tilapa (État de Puebla). — Maïs.

269. Sanchez (Aparicio Jesus), à Teotihuacán (État de Mexico). — Maïs.

270. Sanchez (Miguel), à Nopalucan (État de Puebla). — Céréales.

271. Santa Cruz (Francisco), à Colima. — Riz.

272. Santa Marina (Juan), à Santiago Papasquiaro (État de Durango). — Blé.

273. Secrétariat de Fomento, à Mexico. — Collection de céréales du pays.

274. Serrano (Juan), à Teopantlán (État de Puebla). — Céréales.

275. Sesma (Ramon) (Les Héritiers de), à Chiapa (Puebla). — Céréales.

276. Silva y Hermanos (Manuel), à Pénjamo (État de Guanajuato). — Céréales.

277. Société Agricole Mexicaine, à Mexico. — Céréales.

278. **Solano** (Dolores), à Tlapanalá (État de Puebla). — Arachides.

279. **Solares** (Antonio), à Chicoloapan (État de Mexico). — Orge.

280. **Solares frères**, à Chicoloapan (État de Mexico). — Maïs.

281. **Solorzano** (Ildefonso), à Tacámbaro (État de Michoacán). — Café en grains.

282. **Soriano** (Domingo), à Atzala (État de Puebla). — Haricots noirs.

283. **Tamarillo** (Fernando), à Tepexi (État de Puebla). — Maïs.

284. **Tellez** (Antonio), à Villa Juarez (État de Puebla). — Café en grains.

285. **Tellez** (Antonio), à Huauchinango (Etat de Puebla). — Café en grains.

286. **Tenorio** (Epigmenio), à Quecholac (État de Puebla). — Froment.

287. **Tenorio** (Felipe), à Quecholac (État de Puebla). — Maïs.

288. **Tenorio** (Joaquin), à Quecholac (État de Puebla). — Orge.

289. **Tlascea** (Patricio), à Chietla (Puebla). — Maïs.

290. **Tolentino** (Pedro), à Zacatlán (État de Puebla). — Maïs.

291. **Tolentino** (Pedro), à Tlaxco (État de Tlaxcala). — Haricots.

292. **Torre** (Telesforo de la), à Tepeaca (État de Puebla). — Haricots.

293. **Torres** (Francisco), à El Verde (État de Puebla). — Céréales.

294. **Torres** (Francisco), à Huejotzingo (État de Puebla). — Haricots et maïs.

295. Torres (Lorenzo), à Guaymas (État de Sonora). — Blé. Pois chiches. Haricots et lentilles.

296. Tromblin (Brijan E.), à Córdoba (État de Vera-Cruz). — Café en grains.

297. Trujano (Guillermo), à Texcoco (État de Mexico). — Céréales.

298. Ugalde (Albino), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Haricots noirs.

299. Ugalde (Macario), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Maïs et haricots noirs.

300. Ugalde (Vicente), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Blé.

301. Urquiza (Francisco), à Querétaro. — Céréales.

302. Valadés (Gabino), à Purisima del Rincon (État de Guanajuato). — Maïs, pois chiches, blé et haricots.

303. Valencia (Urbano), à Tezoyuca (État de Mexico). — Haricots, maïs, fèves, gros pois.

304. Vanegas (Andrés), à Tlalnepantlla (État de Mexico). — Maïs.

305. Varela (Miguel), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Gros pois.

306. Vargas (Andrés), à Huazalingo (État de Hidalgo). — Haricots.

307. Vasquez (Francisco), à Chietla (État de Puebla). — Riz.

308. Vasquez (José-G.), à Ixtapaluca (État de Mexico). — Huile d'olive et olives.

309. Velez-Arriaga (Luis), à Tapachula (État de Chiapas). — Haricots noirs, sésame et cacao.

310. Velez-Gil (Miguel), à Tepeaca (État de Puebla). — Maïs.

311. **Vildosola** (Fernando), á Moctezuma (État de Sonora). — Blé.

312. **Villanueva** (Fructuoso), à Miacatlan (État de Morelos). — Café en grains.

313. **Viveros** (Felipe), à Jalpan (État de Puebla). — Haricots.

314. **Vogel** (Arnoldo), à Colima (État de Colima). — Café en grains.

315. **Yañez** (Refugio), à Ayala (État de Morelos). — Riz.

316. **Zaldivar** (Francisco), à Tezoyuca (État de Mexico). — Haricots noirs.

317. **Zamora** (Antonio), à Alatriste (État de Puebla). — Fèves.

318. **Zamora** (Elenterio), à Tilapa (État de Puebla). — Riz

319. **Zamora** (José de Jésus), à Alatriste (État de Puebla). — Orge.

320. **Zapata** (Feliciano), à Metztilan (Hidalgo). — Orge.

321. **Zaragoza** (Santos), à Tlalnepantla Cuautengo (État de Morelos). — Café en grains.

322. **Zorraquin** (José-Maria), à Cuautitlan (État de Mexico). — Céréales.

323. **Zuñiga** (Adalberto), à Huazalingo (État de Hidalgo). — Café en grains.

CLASSE 40

PRODUITS AGRICOLES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

1. **Castañeda Mariano Ojocaliente** (Zacatecas). — Fromages.

2. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de) à Tuxtla Gutierrez. — Fromages.

3. **Ibarra** (Joaquin), à Chiautla (État de Puebla). — Fromages.

4. **Pimentel frères**, à Tultitlan (État de Mexico). — Beurre.

5. **Rincon Gallardo** (Francisco), à San Juan del Rio (Querétaro). — Fromages.

6. **Villavicencio** (Jésus), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Fromages.

7. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Beurre et fromages.

CLASSE 41

PRODUITS AGRICOLES NON ALIMENTAIRES

1. **Aguilar** (José-Alejandro), à La Independencia (État de Chiapas). — Plantes médicinales et pharmaceutiques.

2. **Aguirre** (Claudio), à Tutotepec (État de Oaxaca). — Coton blanc.

3. **Anaya** (Andrés), à Galeana (État de Nuevo Leon). — Plantes textiles.

4. **Anciola** (Manuel), à la Huacana (État de Michoacan). — Plantes textiles.

5. **Carrillo** (H.), à Colima. — Fibre « Tronadora ».

6. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez. Cire végétale, plantes oléagineuses et textiles.

7. **Compañia Industrial de Artefactos** (Yucatan), à Merida. — Henequen.

8. **Delius et Cie**, à San Blas (Territoire de Tépic). — Huile du fruit du cocotier.

9. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — « Pochotte » (laine végétale). Crins de chevaux. Plantes. Textiles. Plumes et duvets. « Lechugilla » (plante textile). Coton. Plante oléagineuse. « Corteza balsamica (plante médicinale). Grains de ricin. Laine. Huile de graine de coton.

10. **Enriquez** (Faustino), à Huazalingo (État de Hidalgo). — Coton.

11. **Espinosa** (Nicolas), à Tepotzotlan (État de Mexico). — Laine.

12. **Fabrica** « La Virgen » (Taximaroa), à Michoacan. — Graines de lin.

13. **Gamez** (Ruperto), à Galeana (État de Nuevo Leon). — Plantes textiles.

14. **Garcia** (Genaro-C.), à Villa-Garcia (État de Zacatecas). — Laine.

15. **Guerrero** (Gouvernement de l'État de), à Chilpancingo (État de Guerrero). — Graines de ricin.

16. **Guillén** (J.-Zacarias), à Zapaluta (État de Chiapas). — Cire végétale.

17. **Hernandez-Soberon** (Matias), à San Luis Potosi. — Plantes textiles et laine.

18. **Ibañes** (Fulio), à Los Cuartos (Tepic). — Ixtle.

19. **La Concordia** (S.-A.), à Mazatlan (Sinaloa). — Huile de coco.

20. **Lopez y Lopez** (Bibiano), à Merida (Yucatan). — Graines de ricin.

21. **Luque** (Eduardo), à Acaxochiltlan (État de Hidalgo). — Plante de cire végétale.

22. **Medellin** (Andres), à San Pedro, Coahudo. — Coton.

23. **Melgar** (José-Maria), à Manzanillo (État de Colima). — Plantes textiles.

24. **Menchaca** (Agustin), à Tuxpan (Territoire de Tepic). — Plantes oléagineuses. Huile de « Coquito ».

25. **Menchaca** (José-Maria), à Tepic. — Coton.

26. **Nieto** (Firso-Julian), à Ixtlahuaca. — Fibres.

27. **Nuñoz** (Adalberto), à Galeana (État de Nuevo Leon). — Plantes textiles.

28. **Parres** (Juan-F.), à Galeana (État de Nuevo Leon). — Plantes textiles.

29. **Peiro** (Hermanos), à Mocorito (État de Sinaloa). — Ixtle.

30. **Pinto** (Téofilo), à Las Margaritas (État de Chiapas). — « Duraznillo » (plante médicinale et alimentaire).

31. **Prefecture d'Amealco**, à Querétaro. — Fibres.

32. **Présidente municipale** (Zitotol). Chiapas. — Cire végétale et fruits de cire végétale.

33. **Purcell** (Guillermo), à San Pedro (État de Coahuila. — Coton.

34. **Retes frères**, à Mocorito (État de Sinaloa). — Huile de ricin et textiles.

35. **Rodriguez** (Desiderio), à Reynosa (État de Tamaulipas). — Coton.

36. **Ruiz et Corzo** (Manuel), Villa de Alcalá (État de Chiapas). — Coton avec semences.

37. **Secretariat de Fomento** à Mexico (D.-F.). — Coton et fibres.

38. **Teran** (Carlos), à Moctezuma (État de Sonora). — Ixtle.

39. **Urbiola** (Ignacio), à Landa (État de Querétaro). — Henequen.

40. **Valdès** (Abundio), à Aguascaliente (État de Sinaloa). — Ixtle.

41. **Vega** (Manuel de la), à Vizarron (État de Querétaro). — Plantes textiles.

42. **Velez-Arriaga** (Luis), à Tapachula (État de Chiapas). Plantes textiles.

43. **Yrejo** (Luis), à Cadereyta, Querétaro. — Henequen.

44. **Zorilla** (Bernardo), à Jaumave (État de Tamaulipas). — Plantes textiles.

45. **Zorrilla** (Federico-José), Costá Chica (Oaxaca). — Coton.

CLASSE 42

INSECTES UTILES ET LEURS PRODUITS. — INSECTES NUISIBLES ET VÉGÉTAUX PARASITAIRES

1. **Avendaño** (Esteban), à Chilchoda (Puebla). — Soie.

2. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Miel et cire d'abeilles.

3. **Garcia** (Jésus), à Morelia (Michoacan). — Miel d'abeilles.

4. **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de), à Guanajuato. — Cire blanche d'abeilles.

5. **Ledesma** (Trinidad), à Jala (Territoire de Tepic). — Cire d'abeilles.

6. **Lohr** (Francisco), à Seris (État de Sonora). — Miel et cire d'abeilles.

7. **Matienzo** (Andres), à Puebla. — Miel.

8. **Monroy** (Everardo), à Jala (Territoire de Tepic). — Cire blanche d'abeilles.

9. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Miel et cire d'abeilles.

10. **Santa Cruz** (Francisco), Colima. — Cire.

11. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Miel et cire d'abeilles.

CLASSE 43

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DE L'HORTICULTURE ET DE L'ARBORICULTURE

1. **Ministère des Travaux publics,** à Mexico. — Bois de Chapultepec : Plans et photographies d'embellissements du parc ; travaux pour l'introduction de l'eau et pour l'irrigation.

2. **Ministère de Fomento,** à Mexico. — Un livre « Carpologia Mexicana ».

CLASSE 44

PLANTES POTAGÈRES

1. **Centurion** (Mariano), à Puebla (État de Puebla). — Oignons et ails.

CLASSE 45

ARBRES FRUITIERS ET FRUITS

1. **Centurion** (Mariano), à Puebla (État de Puebla). — 12 tableaux qui représentent des fruits.
2. **Commission locale de l'Exposition,** à Puebla. — Arbres fruitiers du pays.
3. **Commission mexicaine d'Exposition,** à Mexico. — Deux cartes pomologiques et un album d'aquarelles représentant les fruits du pays.
4. **Compostela** (Municipalité de), à Compostela (Territoire de Tepic). — Citrons.
5. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Fac-simile en cire des fruits du pays.
6. **Gouvernement de l'État de Oaxaca.** — Fac-simile en cire des fruits du pays.
7. **Gouvernement de l'État de Puebla.** — Fac-simile en plâtre des fruits du pays.
8. **Gouvernement de l'État de Tabasco.** — Fac-simile en cire des fruits du pays.
9. **Herrera** (Rosalio), à Vizarron (État de Querétaro). — Pignons.
10. **Lozano** (Margarito), à Zacatecas. — Noix et pignons.
11. **Ministère de Fomento,** à Mexico. — Noix.

12. **Perez** (José), à Cuilapan (État de Oaxaca). — Noix.

13. **Rosado** (Desiderio-G.), à Comalcalco (État de Tabasco). — Pignons.

CLASSE 46

ARBRES, ARBUSTES, PLANTES ET FLEURS D'ORNEMENT

1. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Échantillons de la Flore du pays.

2. **Ministère de Fomento,** à Mexico. — Plantes grasses plantes d'ornement.

CLASSE 47

PLANTES DE SERRE

1. **Ministère de Fomento,** à Mexico. — Orchidées.

CLASSE 48

GRAINES, SEMENCES ET PLANTES DE L'HORTICULTURE ET DES PÉPINIÈRES

1. **Centurión** (Mariano). — Semences de légumes.

2. **Gouvernement de l'État de Querétaro.** — Semences

3. **Préfecture d'Acatlán** (État de Puebla). — Semences de calebasse.

GROUPE IX

FORÊTS. — CHASSE. — PÊCHE. — CUEILLETTES

CLASSE 50

PRODUITS DES EXPLOITATIONS ET DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

1. **Atlacomulco** (Conseil Municipal de) (État de Mexico). — Bois.

2. **Banuet** (Francisco), à Etla (Oaxaca). — Collection de bois.

3. **Barron, Forbes et Cie** (Hacienda de San Lorenzo), à Tepic. — Collection de bois.

4. **Bucio** (Trinidad), à Ucareo (Michoacán). — Collection de bois.

5. **Capetillo** (Ignacio Dr) (État de Mexico). — Collection de bois.

6. **Carpena** (Gila A. de), à Tepic. — Collection de bois.

7. **Castro** (Francisco G.), à Tajimaroa (Michoacán). — Bois.

8. **Celio Baudelio,** à Tuzantla (Michoacán). — Bois.

9. **Cházaro** (J.-A.), Successeur, à Tlacotalpam (Vera-Cruz). — Collection de bois.

11. **Chemins de fer** (**Compagnie des**) **Sud-Orientaux de Yucatán,** à Yucatán. — Collection de bois.

10. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), Tuxtla Gutierrez. — Collection de bois.

12. **Colima** (Gouvernement de l'État de), à Colima. — Collections de bois.

13. **Colima** (Gouvernement de l'État de), à Colima. — Écorces diverses.

14. **Compagnie Colonisatrice de la côte orientale de Yucatán** (Progreso). — Collection de bois.

15. **Compostela** (Municipalité de), à Tepic. — Bois.

16. **Crespo** (Joaquin), à Puebla. — Collection de bois.

17. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Collection de bois.

18. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Laine végétale.

19. **Ecatzingo** (Municipalité de) l'État de Mexico. — Bois.

20. **Fernandez** (Joaquin), à Cuicatlán (Oaxaca). — Collection de bois.

21. **Garcia** (Raul G.), à Zapaluta (Chiapas). — Bois.

22. **Gomez** (Theophile), à Hacienda Galindo (Querétaro). — Bois.

23. **Gonzalez** (Jésus), à Morelia (Michoacán). — Bois.

24. **Guerrero** (Gouvernement de l'État de), à Chilpancingo. — Collection de bois.

25. **Guerrero** (Gouvernement de l'État de), à Chilpancingo. — Écorces diverses.

26. **Hernandez** (Abraham), à Santa Maria del Rio (San Luis Potosi). — Collection de bois.

27. **Hernandez** (Pedro), à Amacusac (Morelos). — Bois.

28. **Hidalgo** (District de), à Iguala (Guerrero). — Bois.

29. **Hidalgo** (Gouvernement de l'État de), à Pachuca. — Collection de bois.

30. **Hidalgo** (Roman), à Tuxtla Gutierrez (Chiapas). — Bois de genièvre.

31. **Huerta** (Mariano), à Arroyoseco (Querétaro). — Collection de bois.

32. **Huetamo** (Préfecture de) (Michoacán). — Bois.

33. **Jacques et Cie** (Clemente) (Ville de Mexico). — Bouchons de liège.

34. **Jalacingo** (Préfecture de), à Vera-Cruz. — Bois.

35. **Lara** (Mariano), à Comitán (Chiapas). — Bois.

36. **Leyva** (Pablo), à Huejula (Hidalgo). — Bois.

37. **Lopez** (Vicente F.), à San Pedro Mixtepec (Oaxaca). — Bois.

38. **Manrique de Lara** (Raphael), à San Luis Potosi. — Bois.

39. **Mar** (Ramon), à Jalpan (Querétaro). — Collection de bois.

40. **Martinez** (José-Manuel), à Zimatlán (Oaxaca). — Écorces diverses.

41. **Mercado** (Leonor Vve de Roman), à Tepic. — Collection de bois.

42. **Miacatlan** (Municipalité de), à Morelos. — Bois.

43. **Michoacán** (Gouvernement de l'État de), à Morelia. — Collection de bois.

44. **Minas** (Compagnie du Tajo), à Rosario (Sinaloa). — Collection de bois.

45. **Moctezuma** (Préfecture de), à Sonora. — Bois du Brésil.

46. **Moctezuma** (Préfecture de), à Sonora. — Écorces diverses.

47. **Nieto Tirso** (J.), à Ixtlahuaca (État de Mexico). — Collection de bois.

48. **Padilla** (Anastasio), à Calvillo (Aguascalientes). — Collection de bois.

49. **Peña** (Marino), à Monterrey (Nuevo Leon). — Collection de bois.

50. **Puebla** (Collège de l'État de), à Puebla. — Collection de bois.

51. **Puebla** (Gouvernement de l'État de), à Puebla. — Collection de bois.

52. **Rios** (Donisio), à Valle de Brair (État de Mexico). — Collection de bois.

53. **Rivera** (Joaquin), à Cuicatlán (Oaxaca). — Collection de bois.

54. **Robles** (Francisco), à Sinacamitlan (Colima). — Laine végétale.

55. **Romano et Cie** (Successeur **Macuspana**), à Tabasco. — Bois.

56. **Salazar** (Mauro), à Montemorelos (Nuevo Leon). — Collection de bois.

57. **San Luis Potosí** (Gouvernement de l'État de), à San Luis Potosí. — Collection de bois.

58. **Santa Cruz** (Francisco), à Hacienda de la Madeleine (Colima). — Collection de bois.

59. **Secrétariat de Fomento** (État de Mexico). — Collection de bois.

60. **Sinaloa** (Gouvernement de l'État de), à Sinaloa. — Collection de bois.

61. **Société Minière de Guadalupana,** à Rosario (Sinaloa). — Collection de bois.

62. **Solchaga** (Luis), à Zitácuaro (Michoacán). — Bois.

63. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Collection de bois et écorces.

64. **Tapia** (Prisciliano), à Tetecala (État de Morelos). — Collection de bois.

65. **Temascalcingo** (Préfecture politique de) (Etat de Mexico). — Bois.

66. **Tenancingo** (Préfecture politique de) (État de Mexico). — Bois.

67. **Tepalcingo** (Municipalité de), à Morelos. — Bois.

68. **Tlalmanalco** (Municipalité de) (État de México). — Bois.

69. **Tlaltizapan** (Municipalité de), à Morelos. — Bois.

70. **Torres Elpidio,** à Los Elotes (Morelos). — Écorces.

71. **Valencia** (Melesio), à Yautepec (Oaxaca). — Bois.

72. **Velazco** (Antonio), à Cuicatlán (Oaxaca). — Bois.

73. **Velazco** (Gonzalo-A.), à Atzcapotzalco (D. F.). — Bois.

74. **Vera** (Timoteo-A.), à Tetecala (Morelos). — Bois.

75. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. Collection de bois.

76. **Zacatlán** (Préfecture politique de), à Puebla. — Bois.

CLASSE 52

PRODUITS DE LA CHASSE

1. **Colima** (Gouvernement de l'État de), à Colima. — Objets en corne.

2. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Collection de peaux. Crins de cheval.

3. **Ortega** (Domingo), à Metztitlan (Hidalgo). — Peaux d'Achiquiliques « Podiceps cristatus ».

4. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Collection de peaux, cuirs de chevreuil.

CLASSE 53

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DE LA PÊCHE. AQUICULTURE

1. **Huetamo** (Préfecture de Michoacán). — Graisse de axe.
2. **Lowenstein et Cie**, à Londres. — Perles et coquilles, et vues photographiques de l'exploitation établie dans la Basse-Californie.
3. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Graisse de lézard, écailles de « Sabalo ».
4. **Vera-Cruz** (Gouvernement de l'État de), à Vera-Cruz. — Graisse de axe.

CLASSE 54

ENGINS, INSTRUMENTS ET PRODUITS DES CUEILLETTES

1. **Alvarez** (Miguel), à Hacienda de Chiapa (Guerrero). — Indigo.
2. **Anciola** (M.-Lic.), à Hacienda de Ychamio (Michoacán). — Indigo.
3. **Barron Forbes et Cie**, à Hacienda de San Lorenzo (Tepic). — Caoutchouc.
4. **Becerra** (Fabre-Belisario), à Macuspana (Tabasco). — Rocou.
5. **Camacho** (Ismael), à Hacienda Las Conchas (Chiapas). — Caoutchouc.
6. **Ceseña** (Eugenio-C.), à Mexico (D. F.). — Damiana.

7. **Colima** (Gouvernement de l'Etat de), à Colima. — Plantes médicinales.

8. **Compagnie Colonisatrice de la côte orientale de Yucatan,** à Progreso. — Chicle (latex concret).

9. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez. — Gomme copale, caoutchouc, indigo, amolillo, rocou.

10. **Espinosa** (Jose-M.), à La Libertad (Chiapas). — Indigo.

11. **Fragoso** (Nestor-P.), à Talquitenango (Morelos). — Gomme de mezquite.

12. **Fuentes Primitivo**, à Rancho de Contlalco (Morelos). — Gommes de huizache, tehuixtle et nopal.

13. **Jonacatepec** (Municipalité de), à Morelos. — Gommes de huizache, nopal et mezquite.

14. **Palacios** (Salvador-R.), à Motozintla (Chiapas). — Gomme de copal.

15. **Pallas et Cie**, à Isla del Carmen (Campeche). — Chicle (latex concret).

16. **Ramos Hermanos** (D. F.). — Caoutchouc, chicle (latex concret).

17. **Robles** (Francisco), à Sinacamitlán (Colima). — Chicle (latex concret).

18. **Rodriguez** (Rafael), à Huexca (Morelos). — Palo de Anacahuite.

19. **Romero** (Matias) (Testament du Lic.), à Soconusco (Chiapas). — Caoutchouc.

20. **Secrétariat de Fomento** (D. F.). — Caoutchouc de Vera-Cruz, chicle de Vera-Cruz, liquidambar, herbier.

21. **Tabasco** (Gouvernement de l'Etat de), à San Juan Bautista. — Gomme de copal, fruits de corozo, piñon dulce, jaboncillo, cañafistula grande, cáscara de copalchi, caoutchouc, chicle (latex concret).

22. **Vargas** (Felipe-S.), à Hacienda de Chila (Tepic). — Chicle (latex concret)

GROUPE X

ALIMENTS

CLASSE 55

MATÉRIEL ET PROCÉDÉS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

1. **Cuesta é hijos** (Manuel M.), à Atequiza (État de Jalisco). — Photographies du moulin d'Atequiza.
2. **Mœibius** (Guido), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Levures.
3. **Sanchez de Lorenz** (Matilde), à Puebla (État de Puebla). — Photographies du moulin de « San Francisco ».

CLASSE 56

PRODUITS FARINEUX ET LEURS DÉRIVÉS

1. **Albaitero** (P.) **et Cie**, à Mexico. — Farine.
2. **Aragon Concepcion** (R.), à Mexico. — Gelées de fruits.
3. **Arvizu** (Lucas), à Ures (État de Sonora). — Farine.
4. **Ayuntamiento de Texmelucan**, à Texmelucan (État de Puebla). — Farine.
5. **Berhonague** (Félix), à Lagos (État de Jalisco). — Farines.
6. **Bermudez** (Ignacio), à Guadalajara (État de Jalisco). — Amidon.
7. **Cacho** (A.), à Tehuacan (État de Puebla). — Farine.
8. **Cervantes** (José-Maria), à Teocaltiche (État de Jalisco). — Farine.

9. **Chiapas** (Préfecture de), à Chiapas (État de Chiapas). — Amidon.

10. **Compagnie industrielle,** à Hermosillo (État de Sonora). — Pâtes d'Italie et amidon.

11. **Couttolene** (Antonio), à Chalchicomula (État de Puebla). — Farine.

12. **Cuesta et fils** (Manuel-M.), à Ixtlahuacan (État de Jalisco). — Farine.

13. **Delius y Comp.**, à Tepic (Territoire de Tepic). — Amidon.

14. « **El Fenix** », Société anonyme, à Saltillo (État de Coahuila). — Farine et vues photographiques du moulin « El Fenix ».

15. **Escoto** (Rafael), à Querétaro. — Farine.

16. **Flores** (Miguel), à La Barca (État de Jalisco). — Amidon et sagou.

17. **Garcia** (Francisco), à Colima. — Amidon de riz.

18. **Garcia** (Leonardo), à Querétaro. — Pâtes d'Italie.

19. **Garcia Rosas** (Luis), à Colima. — Pâtes d'Italie.

20. **Gardois** (Ernesto), à Ensenada de Todos Santos (Territoire de la Basse-Californie). — Pâtes d'Italie.

21. **Gonzalez** (Fidencio), à Huazalingo (État de Hidalgo). — Amidon de yucca.

22. **Hernandez** (Margarito), à Querétaro. — Pâtes d'Italie.

23. **Hidalgo** (Gumersindo), à Mexico. — Fécule.

24. **Llaca** (Agustin-G.), à Querétaro. — Farine.

25. **Macouzet** (Joaquin), à Morelia (État de Michoacan). — Pâtes d'Italie.

26. **Marin** (Herminio), à Tajimaroa (État de Michoacan). — Farines.

27. **Mendoza** (Ignacio), à Guanajuato (État de Guanajuato). — Farine.

28. **Moreno** (Leorigildo), à Saltillo (État de Coahuila). — Pâtes d'Italie.

29. **Noriega** (Abelardo), à Seris (État de Sonora). — Farine.

30. **Osorio** (Miguel), à Quecholac (État de Puebla). — Farine.

31. **Peregrino** (M. de Jésus), à Huimilpan (État de Querétaro). — Sagou, amidon et semoule.

32. **Perez Arce** (Carlos), à Guadalajara (État de Jalisco). — Sagou, amidon.

33. **Presno** (Marcelino-G.), à Tlahuapan (État de Puebla). — Farine.

34. **Ramirez** (Celio), à Teocaltiche (État de Jalisco). — Farine.

35. **Retes frères**, à Mocorito (État de Sinaloa). — Farine.

36. **Rico** (Adolfo), à Guadalajara (État de Jalisco). — Pâtes d'Italie.

37. **Rivero Suc**, à Monterrey (État de Nuevo Leon), à Maizena. — Amidon.

38. **Rodriguez** (Teodoro), à Texcoco (État de Mexico). — Farines et pâtes d'Italie.

39. **Sanchez et Cie** (Enrique), à Lerdo (État de Durango). — Farines.

40. **Sanchez de Lorenz** (Matilde), à Puebla. — Farines (diverses qualités). Photographies du moulin « San Francisco ».

41. **Santa Marina** (Juan), à Santiago Papasquiaro (État de Durango). — Farines.

42. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Amidon de yucca et sagou.

43. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Farine.

CLASSE 57

PRODUITS DE LA BOULANGERIE ET DE LA PATISSERIE

1. **Moreno** (Dolores), à Querétaro. — Petits fours.
2. **Rodriguez** (Teodoro), à Texcoco (État de Mexico). — Petits fours.

CLASSE 58

CONSERVES DE VIANDES, DE POISSONS, DE LÉGUMES ET DE FRUITS

1. **Aguilar** (Francisco), à Ures (État de Sonora). — Fruits conservés.
2. **Andres** (Francisco de P.), à Muzquiz (État de Coahuila). — Viandes sèches.
3. **Becerra Fabre** (Bélisario), à Macuspana (État de Tabasco). — Fruits préparés.
4. **Espinosa** (Melesio), à Colima. — Jambons.
5. **Ferreira** (Manuel), à Hermosillo (État de Sonora). — Fruits préparés.
6. **Jacques** (Clemente), à Mexico. — Conserves alimentaires.
7. **Magaña** (Mariana-S., Vve de), à Patzcuaro (Michoacan). — Poissons conservés à l'huile et aux tomates.
8. **Nuño** (Carlos F.), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Dattes.
9. **Rousseau** (Juan-José), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Dattes.
10. **Sahagun** (Francisco), à Chihuahua. — Fruits conservés.
11. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Fruits secs.
12. **Villavicencio** (Jésus), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Figues.

CLASSE 59

SUCRES ET PRODUITS DE LA CONFISERIE ; CONDIMENTS ET STIMULANTS

1. **Acatlan** (Préfecture de), à Acatlan (État de Puebla). — Grains de coriandre.
2. **Aguirre** (Domingo-G.), à Tepic. — Sucre.
3. **Ajuria** (Ernesto), à Petlalcingo (État de Puebla). — Anis.
4. **Aragon** (Modesto), à San José del Cabo (Territoire de la Basse Californie). — Cassonade.
5. **Araoz** (J.-J.), à Cuautla (État de Morelos). — Sucre.
6. **Arellano** (Carlos), à Ocampo (État de Aguascalientes). — Confitures de figues de Barbarie.
7. **Arias** (Pedro de la Luz), à Chietla (État de Puebla). — Cassonade.
8. **Arias** (Rafael), à Tamazula (État de Hidalgo). — Sucre.
9. **Balderas** (Agustin), à Jalpan (État de Querétaro). — Sucre.
10. **Barron, Forbes y C**ie, à Santiago (Territoire de Tepic). — Sel.
11. **Briones** (Manuel-R.), à Guanajuato (État de Guanajuato). — Pâte sucrée de figues de Barbarie.
12. **Carpena** (Gila-A. de), à Tres Marias (Territoire de Tepic). — Sel.
13. **Castañeda Mariano**, à Ojocaliente (État de Zacatecas). — Pâte de figues de Barbarie.
14. **Cervantes** (Higinio), à Jojutla (État de Morelos) — Graines de coriandre.
15. **Chavez** (Sixto), à Yecapixtla (État de Morelos). — Cassonade.

16. **Chiapas** (Gouvernement de l'État de), à Tuxtla Gutierrez). — Anis, poivre, vanille, sel, gingembre; sucre.

17. **Chiapas** (Préfecture de), à Chiapas (État de Chiapas). — Sel.

18. **Colombon** (José) **fils**, à Mexico. — Bonbons sucrés.

19. **Covarrubias** (Manuel), à Zinapécuaro (État de Michoacan). — Piments.

20. **Dominguez** (Antonio-G.), à Todos Santos (Territoire de la Basse-Californie). — Origan et « Damiana ». Cassonade et mosconade.

21. **Dominguez** (José-M.), à Comalcalco (État de Tabasco). — Piments.

22. **Duarte** (Eulogio), à Yodolin (État de Yucatan). — Sucre.

23. **Duarte frères**, à Mérida (État de Yucatan). — Sucre.

24. **Durango** (Gouvernement de l'État de), à Durango. — Sénevé, anis, vinaigre et miel d'agave.

25. **Escandon** (Les fils de Antonio), à Yautepec (État de Morelos). — Pains de sucre et sucre granulé.

26. **Espinosa Bustamante** (Vicente), à Copainalá (État de Chiapas). — Poivre et gingembre.

27. **Espinosa y Rodriguez** (Nicolas), à Cuautitlan (État de Mexico). — Miel de « Aguamiel ».

28. **Ferreira** (Manuel), à Hermosillo (État de Sonora). — Confitures.

29. **Garcia Pimentel** (Luis), à Jantetelco (État de Morelos). — Sucre.

30. **Gaviño** (Salvador), à Mexico. — Vinaigre.

31. **Gavito** (Angel), à Acatlan (État de Puebla). — Sucre.

32. **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de), à Guanajuato. — Piments secs.

33. **Gutierrez** (Florentino), à Querétaro. — Fruits confits.

34. **Gutierrez** (Marcelo), à Cuicatlan (État de Oaxaca). — Piments secs.

35. **Hidalga** (Agustin), à Tilapa (État de Puebla). — Pains de sucre.

36. **Illescas frères,** à Matamoros Izucar (Izucar) (État de Puebla). — Sucre.

37. **Jacques** (Clemente) **et Cie,** à Mexico. — Légumes à la marinade, sauces piments.

38. **Loyola frères,** à Querétaro (État de Querétaro). — Piments secs.

39. **Martinez** (Guadalupe), à Morelia (État de Michoacan). — Confitures et chocolats.

40. **Martinez** (Ignacio), à Morelia (État de Michoacan). — Confitures, fruits confits, chocolats.

41. **Mier** ((Sébastian-B. de), à Izucar (État de Puebla). — Pains de sucre, sucre granulé.

42. **Moncada** (Mme Maria de los Dolores de), à Ciudad Gonzalez (État de Guanajuato). — Piments secs.

43. **Noriega Sámano** (Alonso), à Mexico. — Chocolats.

44. **Olguin** (Felipe), à Querétaro. — Fruits confits.

45. **Olvera** (Jésus), à Otumba (État de Mexico). — Miel de Maguey.

46. **Ortiz** (Narciso), à Tlacuilotepec (État de Puebla). — Cassonade.

47. **Otero Dondé** (Rafael), à Mérida (État de Yucatán). — Chocolats.

48. **Perez Alcalá** (Felipe), à Mérida (État de Yucatán). — Sel.

49. **Perez et Llaca,** à Izucar (État de Puebla). — Sucre.

50. **Querétaro** (Gouvernement de l'État de), à Querétaro (Sénevé). — Piments secs.

51. **Remus** (Les filles de), à Santa Ana Acatlan (État de Jalisco). — Sucre.

52. **Reyna** (Crescencio), à Tlaquiltenango (État de Morelos). — Sucre et panelle.

53. **Rincon Gallardo** (Francisco), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Piments secs.

54. **Rivera** (Trinidad), à Pueblito (État de Querétaro). — Piments secs.

55. **Rodriguez** (Manuel), à Vega de la Torre (État de Vera-Cruz). — Vanille.

56. **Romano** (J.) et Cie, à Acatlan (État de Puebla). — Cassonade.

57. **Rosa de Islas** (Mme Dolores), à Aguascalientes. — Fruits confits.

58. **Rosado** (Desiderio), à Comalcalco (État de Tabasco). — — Sucre d'ananas.

59. **Ruiz de Aragon** (Mme Concepcion), à Mexico. — Confitures.

60. **Salazar** (Mauro), à Montemorelos (État de Nuevo Léon). — Cassonade.

61. **Sanchez** (Francisco), à Tepachi (État de Sonora). — Panelle.

62. **Santa Cruz** (Francisco), à Manzanillo (État de Colima). — Sel et sucre.

63. **Société Agricole Mexicaine,** à Mexico. — Piments, cassonade.

64. **Sordo, Noriega et Cie,** à Mexico. — Bonbons, chocolats, confitures et dragées.

65. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Sucre, poivre, thé du pays, pâte sucrée de tamarins et tamarins sucrés

66. **Tardos et fils,** à Mexico. — Vinaigres.

67. **Tlatlauqui** (Préfecture de), à Tlatlauqui (État de Puebla). — Piments.

68. **Torres** (Francisco), à El Verde (État de Puebla). — Piments secs.

69. **Trujillo** (Nicolas), à Jalpan (État de Puebla). — Piments secs.

70. **Tula** (Préfecture de), à Tula (État de Hidalgo). — Miel de figues de Barbarie.

71. **Vérastegui** (Pablo), à Rio Verde (État de San Luis Potosi). — Sucre.

72. **Vergara, Rangel y Comp.**, à Colima (État de Colima). — Sucre.

73. **Villanueva** (Mariano), à Ixtlan (Territoire de Tepic). — Sucre.

74. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas). — Piments, miel et pâte de figues de Barbarie, sucres et fruits confits.

75. **Zepeda** (Francisco), à Mexico. — Chocolats et café.

76. **Zorraquin** (José-Maria), à Cuautitlan (État de Mexico) — Piments secs.

77. **Zúñiga** (Jésus), à Celaya (État de Guanajuato). — Confitures.

CLASSE 60

VINS ET EAUX-DE-VIE DE VIN

1. **Almada** (Jésus) **et frères**, à Navalato (État de Sinaloa). — Eau-de-vie.

2. **Audinot** (Francisco), à Aguascalientes. — Vins rouges. Eau-de-vie.

3. **Chalon frères**, à Apam (État de Hidalgo). — Vin mousseux de pulque. Vins de pulque.

4. **Compañia Destiladora**, à Mexico. — Eau-de-vie de Cognac.

5. **Cuesta** (Francisco), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Eau-de-vie.

6. **Gonzalez Treviño** (Lorenzo), à Parras de la Fuente (Etat de Coahuila). — Vins et eaux-de-vie.

7. **Ipiña** (José-E.), Villa de Reyes (État de San Luis Potosi). — Vin rouge.

8. **Mendoza** (Simon R.), à La Paz (Basse-Californie). — Eau-de-vie (cognac).

9. **Padilla** (Anastasio), à Calvillo (État de Aguascalientes). — Vin rouge.

10. **Suarez** (Ismael), à Mulegé (Territoire de la Basse-Californie). — Vins.

11. **Torres** (Hermanos), à Nazas (État de Durango). — Vin blanc.

12. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Vins ordinaires.

CLASSE 61

SIROPS ET LIQUEURS ; SPIRITUEUX DIVERS ; ALCOOLS D'INDUSTRIE

1. **Aguirre** (D.-G.), à Escondida (Territoire de Tepic). — Eau-de-vie.

2. **Almada** (Jésus) **et frère,** à Navalato (État de Sinaloa). — Vermouth, liqueurs et alcools.

3. **Arellanos** (Longinos), à Santa Catarina Minas (État de Oaxaca). — Mezcal.

4. **Arias** (Rafael), à Tamazula (Etat de Jalisco). — Alcool pur.

5. **Arvizu** (Felipe), à Querétaro (État de Querétaro). — Vin de coing.

6. **Audinot** (Francisco), à Aguascalientes (État de Aguascalientes). — Vin de noyau.

7. **Avilés** (Manuel), à Mocorito (Etat de Sinaloa). — Alcool à 96°, boissons spiritueuses.

8. **Aymes y Foëx,** à Torreon (État de Coahuila). — Liqueurs.

9. **Buenrostro** (Severiano), à Comitan (État de Chiapas). — Alcool à 23°.

10. **Cabrera** (Octaviano-B.), à Villa de Reyes (État de San Luis Potosi). — Mezcal.

11. **Camacho** (Timoteo), à Querétaro. — Vins de pommes et de coings.

12. « **Casa Colorada** » (La), S.-A., à Mexico. — Liqueurs et spiritueux.

13. **Castillo frères,** à Mezquital (État de Durango). — Mezcal.

14. **Catucci** (Horacio), à Xalapa (État de Vera-Cruz). — Vin d'oranges.

15. **Chalon frères,** à Apam (Etat de Hidalgo). — Pulque. Vins de pulque.

16. **Collège Civil** (Classe de chimie), à Querétaro. — Alcool.

17. **Compagnie de distillation** (S.-A.), à Mexico. — Liqueurs, alcool et sirops.

18. **Compagnie de distillation** « La Kentucky », à Monterrey (Etat de Nuevo Leon). — Liqueurs.

19. **Córdova** (Federico), à Zacualtipan (État de Hidalgo). — Vins de pommes et de coings.

20. **Cruz** (Eulogio), à Santo Tomas de Arriba (État de Oaxaca). — Mezcal.

21. **Cruz** (Sabás), à Amatitan (État de Jalisco). — Tequila et Tequila « Pechuga ».

22. **Cuesta Gallardo y Comp.** (M.), à Guadalajara (État de Jalisco). — Mezcal.

23. **Cuevas** (Andrés), à Miahuatlan (État de Oaxaca). — Mezcal.

24. **Dávila** (Ignacio), à Guadalajara (État de Jalisco). — Vin d'oranges, curaçao et muscat.

25. **Delius y Compañia**, à Tepic (Territoire de Tepic). — Liqueur de bananas.

26. **Diaz** (Aurelio), à Querétaro. — Vin de coings.

27. **Drusina** (Manuel de), à Tlaxco (État de Tlaxcala). — Eau-de-vie de pulque.

28. **Duarte** (Eulogio), à Yodolin (État de Yucatan). — Alcool.

29. **Duarte frère**, à Tekax (État de Yucatan). — Alcool.

30. **Encinas** (A.), à Sahuaripa (État de Sonora). — Mezcal.

31. **Espinosa y Ayala** (José-D.), à Valladolid (État de Yucatan). — Anis.

32. **Fernandez** (Aquilino), à Comitan (État de Chiapas). — Alcool à 23°.

33. **Filisola frères**, Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Alcool de canne.

34. **Flores** (Jésus), à Juquila (État de Jalisco). — Mezcal.

35. **Flores** (Succession de Manuel), à Tequila (État de Jalisco). — Mezcal.

36. **Fuentes Solis** (Fernando), à Zacualtipan (État de Hidalgo). — Vin de coings.

37. **Galicia** (Casimiro), à Acatzingo (État de Hidalgo). — Vin d'oranges.

38. **Galvez** (Austasio), à Coatepec (État de Vera-Cruz). — Vins de pommes, de duracines et d'oranges.

39. **Garcia** (Jésus), à San Luis Potosi. — Mezcal.

40. **Garcia** (Jésus), à Texcoco (État de Mexico). — Liqueurs et vins.

41. **Gomez y Comp.**, à Tulancingo (État de Hidalgo). — Pulque conservé.

42. **Gomez** (Eduardo), à Zimapan (État de Hidalgo). — Mezcal.

43. **Gonzalez Treviño** (Lorenzo), à Parras (État de Coahuila). — Eau-de-vie.

44. **Guerrero Cordova** (Ignacio), à Tlatlauqui (État de Puebla. — Vins.

45. **Guzman** (Bernabé), à Santa Catarina Minas (État de Oaxaca). — Mezcal.

46. **Jarquin** (Mariano), à Santa Maria Zoquitlan (État de Oaxaca). — Mezcal.

47. **Jaspeado** (Ruperto), Texcoco (État de Mexico). — « Agavino » (boisson spiritueuse).

48. **Jésus** (Juan-Pedro de), à Miahuatlan (État de Oaxaca). — Mezcal.

49. **Jimenez** (Vicente), à Cuautlixco (État de Morelos). — Alcool.

50. **Jonacatepec** (Conseil Municipal de), à Jonacatepec Morelos. — Alcools de canne et de maguey.

51. **Ledesma** (Federico), à Zimapan (État de Hidalgo). — Mezcal.

52. **Ledesma** (Genoveva), à Zimapan (État de Hidalgo). — Mezcal.

53. **Lopez** (Melesio), à Guesave (État de Sinaloa). — Mezcal.

54. **Martinez** (José), à San Pedro Quiatoni (État de Oaxaca). — Mezcal.

55. **Martinez** (Juan), à San Pedro Quiatoni (État de Oaxaca). — Mezcal.

56. **Martinez** (Lino), à Hostotipaquillo (État de Jalisco). — Tequila.

57. **Martinez** (Pedro), à Zacatlan (État de Puebla). — Liqueurs.

58. **Mena** (Evaristo), à Campeche. — Vin de « Marañon ».

59. **Mendoza** (Celso) **et Cie**, à Jalpan (État de Puebla). — Alcool.

60. **Mendoza** (Simon-R.), à La Paz (Territoire de la Basse-Californie). — Mezcal.

61. **Meza et Cie**, à Querétaro. — Vin de coings.

62. **Mogrobejo** (Juan), à Calnali (État de Hidalgo). — Vin d'oranges.

63. **Moncada** (Maria de Los Dolores), Ciudad Gonzalès (État de Guanajuato). — Mezcal et alcool de figues de Barbarie.

64. **Mora** (Ramon de la), à Guadalajara (État de Jalisco). — Mezcal.

65. **Moral** (Tomas del), à Toluca (État de Mexico). — Vins et liqueurs de fruits (apéritifs).

66. **Muñoz** (Manuel), à Tlaltizapan (État de Morelos). — Mezcal.

67. **Nuñez** (Juan), à Sinaloa. — Mezcal.

68. **Olvera** (Gabriel), à Cuautitlan (État de Mexico). — Pulque, mélasse de pulque.

69. **Orrantia** (Dario), à Fuertes (État de Sinaloa). — Mezcal.

70. **Ortega** (Carmen), à Bacanora (État de Sonora). — Mezcal.

71. **Padilla** (Anastasio), à Calvillo (État de Aguascalientes). — Vin de Sotol.

72. **Parada** (Miguel), à Santa Maria Zoquitlan (État de Oaxaca). — Mezcal.

73. **Peiro frères**, à Mocorito (État de Sinaloa). — Mezcal.

74. **Pendas** (Manuel), à Zacualtipan (État de Hidalgo). — Vin de coings.

75. **Posada** (Leopoldo), à Metztitlan (État de Hidalgo) — Vin d'oranges.

76. **Ramirez** (Ladislao-Y.), à San Luis Potosi. — Mezcal.

77. **Remus** (Les filles de), à Santa Ana Acatlan (État de Jalisco). — Eau-de-vie et mezcal.

78. **Retes frères**, à Mocorito (État de Sinaloa). — Mezcal.

79. **Rodriguez** (Tomas), à Molango (État de Hidalgo). — Vins de fruits.

80. **Rodriguez** (Ramon), à Querétaro. — Liqueur de prunes sauvages, eau-de-vie de figues de Barbarie, de pulque et de maïs.

81. **Romero** (Francisco), à Tequila (État de Jalisco). — Tequila.

82. **Samperio** (Juan-Ignacio), à Epazoyucan (État de Hidalgo). — Mezcal.

83. **Santa-Cruz** (Francisco) **et Cie**, à Colima. — Alcool de canne à sucre.

84. **Société Agricole Mexicaine**, à Mexico. — Pulque et eau-de-vie.

85. **Soto** (Próspero), à Bacanora (État de Sonora). — Mezcal.

86. **Sousa Rodriguez** (Juan), à Acaponeta (Territoire de Tepic). — Vin de Cuahutecomate

87. **Tabasco** (Gouvernement de l'État de), à San Juan Bautista. — Alcool de canne.

88. **Tardos** (Julio) **et fils**, à Mexico. — Alcools, whisky, rhum et genièvre.

89. **Tecozautla** (Municipalité de), à Tecozautla, Huichapan (État de Hidalgo). — Mezcal.

90. **Torres Reyes**, à Tlaquiltenango (État de Morelos). — Mezcal.

91. **Ugalde** (Agripino), à Zacualtipan (État de Hidalgo). — Vin de coing.

92. **Uribe é hijos** (Macedonio), à Texcoco (État de Mexico). — Vin d'oranges.

93. **Valdés** (Abundio), à Aguacaliente (État de Sinaloa). — Mezcal.

94. **Vargas** (Manuel), à Colima (État de Colima). — Vins de fruits.

95. **Vasquez** (Enrique-M.), à Mecaltitlan (Territoire de Tepic). — Vin d'oranges.

96. **Verástegui** (Pablo), à Rio Verde (État de San Luis Potosi). — Eau-de-vie.

97. **Villar** (Victor), à Cuautla (État de Morelos). — Mezcal.

98. **Vogel** (Arnoldo), à Comala (État de Colima). — Alcool à 40°.

99. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Alcool et mezcal.

100. **Zamora** (Cipriano), à Miacatlan (État de Morelos). — Mezcal.

101. **Zertuche** (Albino), à Romero Rubio (État de Coahuila). — Mezcal.

102. **Zúñiga** (Adalberto), à Metztitlan (État de Hidalgo). — Eau-de-vie.

CLASSE 62

BOISSONS DIVERSES

1. **Ascencio y Perez Arce**, à Guadalajara (État de Jalisco). — Ginger-ale. Eaux et boissons gazeuses artificielles.

2. **Brasserie de Chihuahua**, à Chihuahua. — Bières.

3. **Brasserie « Cuauhtmoc »** (S.-A.), à Monterey (État de Nuevo Léon). — Bières.

4. **Brasserie « Moctezuma »**, à Orizaba (État de Vera-Cruz). — Bières.

5. **Brasserie de San Luis** (S.-A.), à San Luis Potosi. — Bière.

6. **Brasserie de Sonora** (S.-A.), à Hermosillo (État de Sonora). — Bière.

7. **Brasserie de Toluca y Mexico**, à Toluca. — Bières.

8. **Gamero** (Ramon), à Culiancan (État de Sinaloa). — Bière.

9. **Lang** (Jacobo), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Bière.

10. **Latisnère** (E.), à Puebla (État de Puebla). — Eaux gazeuses et ginger-ale.

11. **O'Bannson y Tugua**, à Durango. — Eaux gazeuses.

GROUPE XI

MINES. — MÉTALLURGIE

CLASSE 63

EXPLOITATION DES MINES, MINIÈRES ET CARRIÈRES

1. **Aguilar** (Francisco-C.), à Ures (État de Sonora). — Minerais.

2. **Aguilera** (Agustin), à Querétaro. — Minerai d'étain.

3. **Ahumada** (Miguel), à Chihuahua. — Minerais.

4. **Aleman** (Fernando), à Morelia (Michoacan). — Marbres.

5. **Alvavera** (Jesus), à Miacatlan (État de Morelos). — Charbon de terre.

6. **Araujo** (Francisco), à Guadalcazar (État de San Luis). — Minerais.

7. **Arias Pereyra** (Rafael), à Santa Maria del Rio (État de San Luis Potosi). — Pierre jaspée.

8. **Avino**, Mines of Mexico, Limited, à Avino (État de Durango). — Minerais d'argent, cuivre et plomb.

9. **Baigts** (Juan), à Oaxaca. — Minerais d'argent.

10. **Barreto** (Isidoro), à Colima. — Houille. Marbres. Gypse et ardoise.

11. **Bonfil** (Camilo), à Huachinantla, Chiautla (État de Puebla). — Minerais d'argent. Marbres.

12. **British Gold Mines of Mexico**, à Hermosillo (État de Sonora. — Minerais d'argent et de plomb aurifères.

13. **Buendia** (Benito), à Texcoco (État de Mexico). — Pierres de construction.

14. **Caloca** (Jesus), à Acatlan (État de Puebla). — Minerais.

15. **Camarillo** (Miguel-Anacleto), à San Agustin del Palmar (État de Puebla). — Minerais.

16. **Capetillo** (José-J.), Mexico (District fédéral). — Pierres de construction.

17. **Carbajal** (José-Maria), à Toliman (État de Querétaro). — Minerais de plomb.

18. **Cardenas** (Amador), à Jimulco (État de Coahuila). — Onyx mexicain.

19. **Cardenas y Lugo**, à Mapimi (État de Durango). — Blocs de soufre natif.

20. **Chiapas Mining Company, Limited**, à Santa Fé, Pichucalco (Chiapas). — Minerais métallifères.

21. **Castillo** (Luis-G.), à Pachuca (État de Hidalgo). — Ardoise.

22. **Chihuahua Mining Company**, à Santa Eulalia (État de Chihuahua. — Minerais.

23. **Comité local de Puebla**. — Minerais.

24. **Comité local de Sultepec**, à Sultepec (État de Mexico). — Collection minéralogique.

25. **Commission de l'État de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi. — Minerais d'or, d'argent, de cuivre, d'antimoine, de mercure, d'étain et de plomb. Asphaltes. Marbres. Pierre de construction. Sels naturels de soude.

26. **Compagnie du Boleo,** à Santa Rosalia (Territoire de la Basse-Californie). — Minerais de cuivre. Photographies. Installations électriques.
Société française.

27. **Compagnie carbonifère Fuente,** à Ciudad Porfirio Diaz (État de Coahuila). — Charbon minéral.

28. **Compagnie métallurgique de Atotonilco el Chico,** à Pachuca (État de Hidalgo). — Minerais d'argent et boutons métalliques.

29. **Compagnie minière Azteca,** à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais de plomb argentifère.

30. **Compagnie minière Bella Mañana et Anexas,** à Mexico. — Minerais d'or et d'argent.

31. **Compagnie minière Castellana y San Ramon** (S. A.), à Almacatlán (Territoire de Tepic). — Minerais.

32. **Compagnie minière Cruz y Anexas,** à Mexico. — Minerais de mercure.

33. **Compagnie minière Fraternal,** S. A., à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais.

34. **Compagnie « Minera, Fundidora y Afinadora Monterrey »** (État de Nuevo Leon). — Minerais d'argent.

35. **Compagnie minière Guadalupana,** à Rosario (État de Sinaloa). — Minerais divers.

36. **Compagnie minière La Luz-Guadalajara** (État de Jalisco). — Minerais d'argent.

37. **Compagnie minière de Lampazos,** à Moctezuma (État de Sonora). — Minerais d'argent.

38. **Compagnie minière Norias de Bajan,** à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais d'argent et de plomb.

39. **Compagnie minière Pachuca et Real del Monte,** à Pachuca (État d'Hidalgo). — Minerais divers. Plan topographique et minier. Vues photographiques.

40. **Compagnie minière Palma**, à Sombrete (État de Zacatecas). — Minerais d'or et d'argent.

41. **Compagnie minière Panuco**, à Mazatlan (État de Sinaloa). — Minerais divers.

42. **Compagnie minière Penoles**, à Mapimi (État de Durango). — Minerais de plomb argentifère.

43. **Compagnie minière Piramide**, à Mazatlan (État de Sinaloa). — Minerais d'or.

44. **Compagnie minière Proano**, à Fresnillo (État de Zacatecas). — Minerais divers.

45. **Compagnie minière Sahuayacan**, à Ocampo-Rayon (État de Chihuahua). — Minerai.

46. **Compagnie minière San Pedro Analco**, à Guadalajara (État de Jalisco). — Minerais d'argent.

47. **Compagnie minière « San Rafael y Anexas »**, à Pachuca (État de Hidalgo). — Minerais et vues photographiques.

48. **Compagnie minière « San Rafael y Anexas »**, à Zacatecas (État de Zacatecas). — Minerais.

49. **Compagnie minière de « Santa Gertrudis y Anexas »**, à Pachuca (État de Hidalgo). — Minerais.

50. **Compagnie minière de Santa Maria de Guadalupe**, à Guadalupe (État de Zacatecas). — Minerais.

51. **Compagnie minière Sauceda**, à Sauceda (État de Zacatecas). — Minerais argentifères.

52. **Compagnie minière Tajo**, à Rosario (État de Sinaloa). — Minerais d'or et d'argent.

53. **Compagnie minière Zaragoza**, à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais d'argent et plomb.

54. **Compagnie nationale mexicaine de Hierro y Acero**, à Durango. — Minerais de fer.

55. **Cons** (Mauricio-J.), à Las Catalanas, Hermosillo (État de Sonora). — Minerais.

56. **Cornély** (Vicomte René de), à Estacion Camacho (État de Zacatecas). — Minerais d'or et d'argent.

57. **Corona** (Alejo), à Santo Tomas Chiautla-Totimehuacan (État de Puebla). — Pierre de marbre jaspé.

58. **Creel** (Enrique-C.), à Chihuahua (État de Chihuahua). — Minerais d'or et d'argent.

59. **Creston Colorado Company,** à La Colorada (État de Sonora). — Collection de minerais.

60. **Cruz Campos** (Manuel), à Zacatlan (État de Puebla). — Pierres de construction.

61. **Delgado** (Pedro), à Texcoco (État de Mexico). — Pierres de construction.

62. **Delgadillo** (Simon), à Tepeapulco (État d'Hidalgo). — Pierres de construction.

63. **Desentis** (Agustin), à Tulancingo (État d'Hidalgo). — Sable réfractaire, pierre calcaire mêlé de quartz, gypse, quartz marmoréen, calcédoine, kaolin et obsidienne.

64. **Donnamette** (A.), à Paris. — Divers objets en onyx du du Mexique.

65. **Dresel** (Gustavo), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais d'argent, plomb et cuivre.

66. **Dura Mill and Mining Company,** à La Concentracion, Alamos (État de Sonora). — Minerai argentifère, coke naturel.

67. **Duran** (Ramon), à Magdalena (État de Sonora). — Pierre minérale.

68. **Durazo** (Laureano), à Moctezuma (État de Sonora). — Pierre d'alun.

69. **Echeguren Hermana et Sobrinos** (Francisco), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Minerais.

70. **Fenochio** (Enrique-A.), à Oaxaca. — Onyx mexicain.

71. **Fernandez** (Antonio), à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Marbre noir.

72. **Fernando Mining Company,** à Copalquin-Tamazula (État de Durango). — Un rapport, plans, coupes et vues photographiques des mines.

73. **Flores** (Francisco) **et Cie**, à Suaqui Grande-Hermosillo (État de Sonora). — Minerais.

74. **Fuentes** (Juan-J.), à Pachuca (État de Hidalgo). — Kaolin.

75. **Galicia** (Severiano), à Amecameca (Mexico). — Fleur et minerais de soufre.

76. **Gallardo** (Vicente), à Oaxaca. — Minerais d'argent et d'or, pierres de construction.

77. **Galvan** (Serapio), à Guadalupe (État de Zacatecas). — Minerais de plomb argentifère.

78. **Garcia** (Francisco-L.), à Mulégé (Territoire de la Basse-Californie). — Gypse et terres colorées.

79. **Garcia** (Francisco-H.), à Tacubaya (District fédéral). — Minerais métallifères.

80. **Garcia** (Trinidad), à Mexico (District fédéral). — Minerais divers.

81. **Garza** (Vicente) **et frère**, à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Minerais de plomb argentifère, vues photographiques.

82. **Garzon** (Carlos), à Jalostoc (État de Morelos). — Pierre grenatifère.

83. **Gin Kon Sing,** à Tubutama, Altar (État de Sonora). — Minerais divers.

84. **Gomez** (Gildardo), à Oaxaca. — Pieres de construction.

85. **Gomez** (Manuel), à Xolalpan, Chiautla (État de Puebla). — Pierres de construction.

86. **Gonzalez** (Félix), à Oaxaca. — Pierres de construction.

87. **Gonzalez** (Apolinar), à Vizarron (État de Quérétaro). — Gypse.

88. **Gonzalez Espinosa** (Francisco), à Ixtlan (Territoire de Tepec). — Pierres de construction.

89. **Goose** (A.), à Paris. — Divers objets en onyx du Mexique.

90. **Gouvernement de l'État de Chiapas**, à Tuxtla Gutierrez (État de Chiapas). — Ambre.

91. **Gouvernement de l'État de Coahuila**, à Saltillo. — Minerais.

92. **Gouvernement de l'État de Durango**, à Durango. — Minerais. Marbres et pierres de construction.

93. **Gouvernement de l'État de Guanajuato**, à Guanajuato. — Minerais divers.

94. **Gouvernement de l'État de Mexico**, à Toluca (Mexico). — Minerai d'or.

95. **Gouvernement de l'État de Sinaloa**, à Culiacan. — Minerais.

96. **Gouvernement de l'État de Sonora**, à Hermosillo (État de Sonora). — Minerais.

97. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Goudron, houille, marbre, pétrole brut et sel commun.

98. **Gouvernement de l'État de Zacatecas**, à Zacatecas. — Minerais.

99. **Grand-Central Mining Company, Limited**, à La Colorada (État de Sonora). — Collection minéralogique. Plans. Photographies. Statistique.

100. **Gran Fundicion Central Mexicana**, à Aguascalientes. — Minerais de cuivre argentifère.

101. Gregg (Geo-W.), à Placeritos, Cumpas (État de Sonora). — Minerais de cuivre.

102. Gutierrez (Encarnacion), à Ayala (État de Morelos). — Marbre blanc.

103. Gutierrez (Félix), à Toluca (Mexico). — Marbres et collection de roches de construction.

104. Herrera (José-Maria), à Vizarron (État de Querétaro). — Minerais et terres minérales de diverses couleurs.

105. Hernandez (Ramon) **et frères**, à Hidalgo del Parral (État de Chihuahua). — Minerais d'argent, de plomb et de cuivre.

106. Hiriart (Aurelio), à Charcas (État de San Luis Potosi). — Minerais de sulfure d'antimoine.

107. Honey (Ricardo), à Mexico. — Minerais de fer.

108. Icaza (Javier), à Durango. — Minerais de mercure.

109. International Mining Company of Washington, à Durango. — Minerais divers. Vues photographiques.

110. Lair (Julio), à Amacuzac (État de Morelos). — Minerais d'argent rouge et plomb argentifère.

111. Larrañga (José), à Oaxaca. — Pierres de construction.

112. Lartigue (Aurelio), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Marbres.

113. Ledesma (Genoveva), à Zimapan (État d'Hidalgo). — Ardoises.

114. Léon (Pedro), à Talea (État d'Oaxaca). — Minerai d'argent aurifère.

115. Lopez (Serapio) **y C**ª, à Mocorito (État de Sinaloa). — Minerais argentifères.

116. Lozano (Luis), à Lagunillas-Huimilpan (État de Querétaro). — Pierres de construction.

117. **Manrique de Lara** (Rafael), à San-Luis (État de San Lui Potosi). — Minerais.

118. **Mans** (Léon), à Otzumatlan-Zinapecuaro (État de Michoacan). — Minerais d'argent.

119. **Marquez** (Gregorio-A.), à Aguascalientes. — Minerais divers. Matériaux de construction et argiles.

120. **Martinez** (Bonifacio), à Oaxaca. — Minerais divers. Argiles réfractaires.

121. **Martinez Baca** (Eduardo), à Mexico. — Minerais.

122. **Mazapil Copper Company, Limited**, à Saltillo. (État de Coahuila). — Minerais d'argent, plomb, or, cuivre, fer et zinc. Vues photographiques des installations.

123. **Mendoza** (José-Maria), à Guadalupe (District fédéral). — Minéraux provenant des mines de Guanajuato. Une mine artificielle.

124. **Mexican Gold and Silver Recovery Company, Limited**, à Hermosillo (État de Sonora). — Minerais.

124 *bis*. **Ministerio de Fomento** (Colonisation et Industrie), à Mexico (D. F.) — Exposition collective plurinominale.

125. **Montano** (Pablo), à Morelia (État de Michocán). — Pierres de construction.

126. **Moreno** (Ricardo-A.), à Moctezuma (État de Sonora). — Sel gemme.

127. **Moreno** (Roberto), à Pachuca (État de Hidalgo). — Pierre de construction.

128. **Moreno Teran** (Fernando), à Moctezuma (État de Sonora). — Pierres de construction.

129. **Municipalité d'Atotonilco**, à Atotonilco (État de Hidalgo). — Marbre.

130. **Municipalité de Galeana**, à Galeana (État de Nuevo Leon). — Marbre et mica.

131. **Municipalité d'Ixtapan del Oro**, à Ixtapan del Oro (État de Mexico). — Minerais.

132. **Municipalité de Jantetelco**, à Jantetelco (État de Morelos. — Pierre de construction et pierre à chaux.

133. **Municipalité de Monterrey**, à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Marbres et pierres de construction.

134. **Municipalité de Piaxtla**, à Piaxtla (État de Puebla). — Marbres.

135. **Municipalité de Tajimaroa**, à Tajimaroa (État de Michoacan). — Minerais divers.

136. **Municipalité de Tulancingo**, à Tulancingo (État de Hidalgo). — Pierres de construction.

137. **Municipalité de Tlaltizapan**, à Tlaltizapan (État de Morelos). — Argile blanc. Kaolin.

138. **Municipalité de Zumpango**, à Zumpango (État de Mexico). — Pierres de construction.

139. **Munoz** (Jésus), à Pachuca (État de Hidalgo). — Appareil pour sécher les résidus du traitement métallurgique.

140. **Munoz** (Rodolfo), à Pachuca (État de Hidalgo). — Plan de l'exploitation de la mine de San Rafael.

141. **Munoz Cano** (Francisco), à Mexico. — Savon minéral.

142. **Munoz de la Camara** (E.), à Mexico. — Minerais divers.

143. **Mussi** (Pedro-A.), à Cadereyta (État de Querétaro). — Minerais.

143 *bis*. **Nieto** (Tirso-Julian), à Ixtlahuaca (État de Mexico). — Roches de construction.

144. **Oaxaca** (Demetrio-A.), à Chorreras (État de Chihuahua). — Minerais d'or et de cuivre.

145. **Olascoaga** (Cesareo), Valle de Bravo (État de Mexico). — Pierres de construction.

146. **Oliman** (Manuel), Puebla. — Blocs et plaques polies d'onyx mexicain.

147. **Olvera** (Luis-G.), à Cadereyta (État de Querétaro). — Roches de construction.

148. **Orrantia** (Roberto), à Fuerte (État de Sinaloa). — Minerais divers.

149. **Ortega** (Carmen), à Hermosillo (État de Sonora). — Minerais d'argent.

150. **Ortega** (Diego-L.), à Caborca-Altar (État de Sonora). — Minerais divers.

151. **Ortiz** (Agustin), à Oaxaca. — Minerais d'argent.

152. **Osorio et Portillo** (José), à Oaxaca. — Minerais d'or et d'argent.

153. **Pedrazzini** (Juan), à Mineral de El Carmen (État de Sonora). — Minerais d'or et d'argent.

154. **Perez** (José-H.), à Cuatillán (État de Mexico). — Pierres de construction.

155. **Pescador** (Carlos), à Durango. — Minerais de cuivre et d'argent.

156. **Piña** (Juan), à Mexico (District fédéral). — Pierres pour lithographie.

157. **Préfecture d'Actopan**, à Actopan (État d'Hidalgo). — Argiles. Kaolins et silice. Cristal de roche. Calcédoine. Jaspe et ardoise.

158. **Préfecture de Chiapa**, à Chiapa. — Houille. Sel des sources salées.

159. **Préfecture de San Juan del Rio**, à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Pierres de construction.

160. **Préfecture de Toliman**, à Toliman (État de Querétaro). — Minerais divers. Pierres de construction. Onyx mexicain et terre de savon.

161. Prieto (Francisco), à Chihuahua. — Minerais d'or et d'argent.

162. Progreso Mining Company, à Triunfo (Territoire de la Basse-Californie). — Minerais divers. Plans des mines. Statistiques.

163. Ramirez del Castillo (Juan), à Guadalajara (État de Jalisco). — Minerais d'argent.

164. Rea (Luis), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Marbre ouvragé.

165. Rios (Benito), à Ystula-Atotonilco el Grande (État d'Hidalgo). — Pierres de construction. Soufre.

166. Robinson (W.-H.), à Oaxaca. — Minerais divers.

167. Rocha (Remedios de la), à Durango. — Minerais d'or et d'argent.

168. Rodriguez Orozco (Francisco), à Mazapil (État de Zacatecas). — Minerais divers.

169. Romero de Parra et C^a^, à Guadalajara (État de Jalisco). — Minerais argentifères.

170. Rosas (Vicente), à Yautepec (État de Morelos). — Terre réfractaire.

171. Rubio (Benjamin), à Zimapan (État d'Hidalgo). — Minerais.

172. Rule (Francisco), à Pachuca (État d'Hidalgo). — Plans de mines et travaux de topographie souterraine.

173. Samaniego (Uriel-J. de), à Querétaro. — Argiles.

174. Samano (Luis-G.), à Morelia (Michoacan). — Minerais.

175. San Carlos Copper Company à San José, San Carlos (État de Tamaulipas). — Minerais de cuivre aurifère.

176. Santa Cruz (Francisco), à Colima. — Marbres.

177. Sellerier (Enrique), à Lisboa (Portugal). — Minerais divers du Mexique.

178. **Société des mines d'or de San Pedro Altar**, à Caborca (État de Sonora). — Minerais d'or.

179 **Solorzano** (Manuel), à Morelia (Michoacan). — Pierres de construction.

180. **Stallforth** (T.), **y Hermano, sucesores y C^a**, à Hidalgo del Parral (État de Chihuahua). — Minerais d'or, d'argent, de plomb et de cuivre.

181. **Stein** (Gustavo), à Oaxaca. — Minerais aurifères et argentifères

182. **Tapia** (Francisco), à La Colorada (État de Sonora). — Plombagine.

183. **Tellez** (Carlos), à Valle de Bravo (État de Mexico). — Marbres.

184. **Teran** (José-Bernado), à Moctezuma (État de Sonora). — Pierre ponce.

185. **Teran** (Juan), à Moctezuma (État de Sonora). — Arsenic métallique naturel.

186. **Tovar** (Mariano), à Comitan (État de Chiapas). — Minerais de plomb.

187. **Trejo** (Luis), à Cadereyta (État de Querétaro). — Marbres.

188. **Vallejo** (Loreto-M.), à Ahuacatlan (Territoire de Tepec). — Minerais divers.

189. **Vazquez** (José-G.), à Ayotla (État de Mexico). — Blocs de pierre. Sables.

190. **Vega** (Manuel de la), à Vizarron (État de Querétaro). — Marbres multicolores.

191. **Velazquez** (Manuel) (État de Querétaro). — Minerais.

192. **Villada** (José-Vicente), à Toluca (Mexico). — Minerai argentifère et aurifère.

193. **Vinageras** (Juan) **et frère**, à Pachuca (État de Hidalgo). — Charbon de terre.

194. **Zarate** (Francisco), à Apasco (État de Mexico). — Marbre. Pierre à chaux. Quartz et silex.

CLASSE 64

GROSSE MÉTALLURGIE

1. **Compagnie du Boleo**, à Santa Rosalia (Territoire de la Basse-Californie). — Barres de cuivre polies et brutes. Un morceau de matte pauvre à 60 p. 100 environ. Un morceau de matte riche à 70 p. 100 environ. Statistiques. Photographies.
   Société française.

2. **Compagnie « Minera, Fundidora y Afinadora Monterrey »** (État de Nuevo Leon). — Un lingot de plomb argentifère.

3. **Compagnie minière Cruz et Anexas**, à Mexico. — Mercure.

4. **Compagnie minière Pachuca y Real del Monte**, à Pachuca (État de Hidalgo). — Vues photographiques des usines métallurgiques.

5. **Compagnie nationale mexicaine de Hierro et Acero**, à Durango. — Fer fondu, forgé et laminé.

6. **Fonderie de Sinaloa**, à Mazatlan (État de Sinaloa). — Plans. Dessins et vues photographiques des installations mécaniques.

7. **Grande Fundicion nacional et mexicana**, à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Deux lingots de plomb argentifère.

8. **Gran Fundición central mexicana**, à Aguascalientes. — Plan et vues photographiques. Plomb argentifère et aurifère. Cuivre argentifère et aurifère.

9. **Heckelmann et Mac. Cann**, à Mexico (D. F.). — Description de l'usine expérimentale métallurgique.

10. **Honey** (Ricardo), à Mexico. — Fer métallique. Produits de l'usine de « La Encarnacion ».

11. **Pliego Carmona** (Luis) **et frères**, à Toluca (Mexico). — Objets en fonte.

12. **Préfecture de San Juan del Rio**, à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Creusets pour fondre les métaux.

CLASSE 65

PETITE MÉTALLURGIE

1. **Ayola** (Catarino), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Pinces en acier.

2. **Castro** (Francisco), à Oaxaca. — Travail de forge.

3. **Commission de l'État de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi. — Pièces diverses en fer forgé et en fonte de fer pour machines et ornements, pupitres, presse à copier.

4. **Compagnie industrielle mexicaine**, à Chihuahua. — Objets en fer, photographies.

5. **Compagnie nationale mexicaine de Hierro et Acero** (État de Durango). — Balustrades en fer, escaliers et autres ornements d'édifices publics ou particuliers.

6. **David** (Hipolito), à Mexico. — Poulie fondue sans modèle, Roue à engrenage conique en fer fondu, brisée en deux endroits et soudée ensuite.

7. **Dorantes** (Juan), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Fers à cheval.

8. **Elcoro et Cie** (Valentin), à Mexico. — Clous en fil d'archal· photographies des divers objets en fer ouvragé.

9. **Gonzalez** (Francisco de P.), à Toluca (État de Mexico). — Bouquet de fleurs naturelles moulé par la galvanoplastie.

10. **Lavara** (Luis-G.), à Puebla (État de Puebla). — Cage d'oiseau avec support.

11. **Manufacture de fonderie de fer,** à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Pot à scories, moulin à canne à sucre, wagon pour le transport des minéraux, vues des ateliers.

12. **Patino** (L.-G.), à Irapuato (État de Guanajuato). — Lampe en métal.

13. **Phillips** (Tomas), à Mexico. — Trois roues à engrenage, une colonne ornementale.

14. **Portillo et Cie** (Pedro), à Mexixo. — Objets en fer-blanc.

15. **Ramos** (Evaristo), à Morelia (État de Michoacán). — Cruches en fer-blanc, couloir et foyer en fer.

GROUPE XII

DÉCORATION ET MOBILIER DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

CLASSE 66

DÉCORATION FIXE DES ÉDIFICES PUBLICS ET DES HABITATIONS

1. **Cordova** (Luis-G.), à Zacatecas. — Décoration de lucarne en fer galvanisé.

2. **Donnamette**, à Paris. — Escaliers, cheminées, garnitures, colonnes, etc., en onyx mexicain.

3. **Gudino** (Mlle Maria), à Querétaro. — Dévideur en pierre dure.

4. **Guzman** (Sebastian), à San Francisquito-Querétaro (État de Querétaro). — Chapiteau corinthien en pierre.

5. **Huerta** (Rafael), à Puebla. — Moulures pour cadres de tableaux, bâtis de fenêtre, etc.

6. **Medina** (Rafael), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Dessin d'une stalle destinée au chœur de la cathédrale de Tulancingo.

7. **Medina et Ormaechea** (Carlos-A. de), à Mexico. — Modèle de plafond.

CLASSE 67

VITRAUX

1. **Comité local de l'État de Puebla,** à Puebla. — Vitraux.
2. **Pellandini** (Claudio), à Mexico (D. F.) — Vitraux artistiques.

CLASSE 69

MEUBLES A BON MARCHÉ ET MEUBLES DE LUXE

1. **Bernal** (Demetrio), à Saltillo (État de Coahuila). — Travail de menuiserie.
2. **Castillo** (José-Maria del), à Puebla. — Petit sofa, fauteuils.
3. **Comité local de l'État de Puebla,** à Puebla. — Meubles.
4. **École des Arts et Métiers,** à Puebla. — Meubles.
5. **Escobedo** (Luis), à Zacatecas. — Bureau.
6. **Estrada** (Miguel), à Mascota (État de Jalisco). — Bureau en bois sculpté.
7. **Lartigue** (Aurelio), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Chaises et tables de salon.
8. **Lavara** (Francisco), à Puebla. — Meubles.
9. **Madrid** (Feliciano), à Tulancingo (Hidalgo). — Meubles en bois précieux.
   Fabrique « El Progreso », à Tulancingo.
10. **Marticorena** (Luisa), à Pachuca (Hidalgo). — Meubles en bois fins pour habitations. Fauteuil berceuse.
11. **Mestas** (Anastasio) **et C^a^**, à Mexico. — Deux lits.
12. **Meza** (José de Jésus), à Puebla. — Meubles en bois fins.

13. **Morales** (Maximiano), à Huimilpan (Querétaro). — Table en bois.

14. **Municipalité de Tequisquiapan**, à Tequisquiapan (Querétaro). — Un confident et deux fauteuils faits en baguettes de saule.

15. **Navarro** (P.), à Mexico (D. F.). — Lit de laiton.

16. **Prison de l'État de Hidalgo**, à Pachua (État de Hidalgo). — Table de nuit.

17. **Urbina** (Abundio), à Uruapan (Michoacan). — Dessus de table en forme circulaire en bois peint.

18. **Von Gehren** (Eduardo), à Zacatecas. — Meubles.

CLASSE 70

TAPIS, TAPISSERIES ET AUTRES TISSUS D'AMEUBLEMENTS

1. **Compagnie Manufacturière Santa Gertrudis**, à Orizaba (État de Vera-Cruz). — Tapis de yute.

2. **Gouvernement de l'État de Chiapas**, à Tuxtla Gutierrez (Chiapas). — Natte peinte, en jonc de palmier.

3. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista. — Paille brillante employée dans la fabrication des nattes. Nattes en palme.

4. **Palacio** (Salvador), à Motozintla (Hidalgo). — Natte de palmier.

5. **Ramirez** (Julio), à Puebla. — Objets en feuilles de palmier.

6. **Raygadas** (José), à Iacala (État de Hidalgo). — Nattes de palmier.

7. **Saint-Ildefonso** (Fabrique de), à l'État de Mexico. — Tapis.

8. **San Luis Potosi** (Comité local de l'État de), à San Luis Potosi. — Tapis de laine.

9. **Vera de Guillen** (Mlle Manuela), à Tapachula (État de Chiapas). — Natte fine en palme.

CLASSE 71

DÉCORATION MOBILE ET OUVRAGES DU TAPISSIER

1. **Avila** (Alberto), à Puebla. — Cadre en bois sculpté.
2. **Cristiana Piedad** (U. de), à Comitan (État de Chiapas). — Porte-montre.
3. **Estrada** (Maria), à Guanajuato. — Courte-pointe ornée de minéraux et autres objets.
4. **Gutierrez** (Sofi), à Tuxtla Gutierrez (Chiapas). — Fruits en cire.
5. **Ramirez** (Guadalupe), à Molango (État de Hidalgo). — Maniveau avec fleurs en cire et en toile.
6. **Trasviña** (Juan-J.), à Chinipan (État de Chihuahua). — Échantillons de feuilles d'arbre découpées à jour.

CLASSE 72

CÉRAMIQUE

1. **Aguilar** (Anastasio), à Guernacava (Morelos). — Pots en terre cuite.
2. **Aguilar** (Luciano), à San Anton (Morelos). — Verres à pied en terre cuite.
3. **Aguirre** (Manuel), à Puebla. — Poteries.
4. **Alarcon** (Jesus), à San Anton (État de Morelos). — Pots à fleurs en terre cuite.
5. **Andrés** (Jacinto), à San Bartolo Coyotepec (État d'Oaxaca). — Cruches en terre cuite.
6. **Arenas** (Celso), à Guautitlan (État de Mexico). — Pots en terre.

7. **Arias** (Nicolas), à San Anton (État de Morelos). — Marmites en terre.

8. **Barranco** (Casimiro), à Oaxaca. — Casseroles et assiettes en grès banc vitrifié.

9. **Bello** (Fermin), à San Antonio (État de Morelos). — Pots en terre cuite.

10. **Bolaños** (Figuerora), à Oaxaca. — Industrie potière de l'État de Oaxaca. Procédés de cette industrie.

11. **Bolaños Figueroa** (Calixto), à Oaxaca. — Vases d'ornement et pots à fleurs en terre. Garniture de lavabo en terre.

12. « **Célestial** » (Fabrica de La), à Monterrey (Nuevo Leon). — Pavés de mosaïque de granit de marbre comprimé.

13. **Collado** (Manuel), à San Anton (Morelos). — Verres à boire.

14. **Comité local de l'État de Puebla**, à Puebla. — Objets en faïence. Vases avec décoration artistique.

15. **Comité local de l'État de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi. — Briques ordinaires.

16. **Compagnie briquetière de Saltillo**, à Saltillo (Coahuila). — Briques pour la construction, tuiles pour planchers.

17. **Compagnie manufacturière de briques de Monterry**, à Monterry (Nuevo Leon). — Briques et tuiles.

18. **Diaz Barriga fils** (Placido), à Puebla. — Briques.

19. **Enriquez** (Manuel), à Santa Maria Azompa (Oaxaca). — Pots et casseroles en grès blanc vitrifié.

20. **Gonzalez** (Gregorio), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Objets en terre cuite.

21. **Gonzalez** (Ignacio), à Tacubaya (D. F). — Porcelaine décorée avec des couleurs fusibles.

22. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista. — Briques et ornements en terre cuite.

23. **Guiard** (Enrique), à Maravatio (Michoacán). — Céramique, vases, assiettes, etc.

24. **Lascari** (Aurélio), à Puebla. — Figures en terre.

25. **Linares** (Apolonio), à San Anton (Morelos). — Cruches et bouteilles en terre cuite.

26. **Morce** (Catarino), à San Anton (Morelos). — Verres à boire en terre cuite.

27. **Moreno** (Anacleto), à San Bartolo Coyotepec (Oaxaca). Boites numérotées en terre cuite.

28. **Moreno** (Gabriel), à San Anton (Morelos). — Bouteilles en terre cuite.

29. **Moreno Telesforo**, à Santa Bartelo Coyotepec (Oaxaca). — Jouets en terre cuite pour enfants.

30. **Mosaïques Hydrauliques et Pierre Artificielle** (Fabrique de), à Merida (Yucatán). — Briques hydrauliques et ciment comprimé.

31. **Mota** (Encarnacion), à Tacubaya (D. F.). — Objets en terre cuite.

32. **Municipalité de l'État de Aquixtla**, à Puebla. — Service à café.

33. **Municipalité de Jantetelco**, à Jantetelco (Morelos). — Briques et tuiles.

34. **Municipalité de Jonacatepec**, à Jonacatepec (Morelos). — Briques et tuiles.

35. **Perez, Ramirez, Donaciano**, à Tajimaroa (Michoacán). — Verre à pied et pot à eau, en terre.

36. **Pinera** (Hermano), Cuautitlan (Mexico). — Deux briques.

37. **Roberston** (J.-A.), à Monterrey (Nuevo Leon). — Briques.

38. **Ruiz Velasco** (Salvador), à San Pedro (Jalisco). — Produits de céramique. Sculptures en terre cuite. Briques et tuiles.

39. **Sanchez** (Lorenzo), Guernavaca (Morelos). — Bouteilles en terre cuite.

40. **Sanchez** (Manuel), à Cuautitlan (Mexico). — Marmites en terre cuite.

41. **Torres** (Diégo), à Santa Maria Azompa (Oaxaca). — Sucriers, cafetières et cruches en grès blanc vitrifié.

42. **Torres** (José-Santa-Maria), à Azompa (État de Oaxaca). Pièces en grès blanc.

43. **Ugalde** (Angel), à San Juan del Rio (Querétaro). — Briques comprimées.

CLASSE 73

CRISTAUX. — VERRERIES

1. **Coeto** (Antonio), à Puebla. — Cristaux gravés.

2. **Gonzalez** (Alberto), à Apan (État d'Hidalgo). — Calcédoine pour la fabrication du verre.

CLASSE 74

APPAREILS ET PROCÉDÉS DU CHAUFFAGE ET DE LA VENTILATION

1. **Valdidia** (Homobono-G.), à Guadalajara (Jalisco). — Chaufferette pour cuisine.

GROUPE XIII

FILS. — TISSUS. — VÊTEMENTS

CLASSE 80

FILS ET TISSUS DE COTON

1. **Aguilar** (Jésus), à Querétaro. — Rebozos en coton, en fil et en soie.

2. **Aguilar** (Trinidad), à Querétaro. — Cambayas.

3. **Aguirre** (Domingo-G.), à Tepic. — Toiles de coton.

4. **Alfaro** (Pantaléon), à Querétaro. — Étoffes de coton.

5. **Almazan** (Buenaventura), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

6 **Almazan** (Rosalio), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

7. **Alvarez** (James), à Michoacan (État de Morelia). — Tissus de fil et coton.

8. **Avila** (Refugio), à Cholulá (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras pour vêtements d'homme.

9. **Barron Forbes et Cie**, à Tepic. — Toiles de coton.

10. « **Bella Union** » (La fabrique), à Saltillo (État de Coahuila). — Tissus de coton.

11. **Casco** (Andrès), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras pour vêtements d'homme.

12. **Castellanos** (Rosario-C. de), à Comitan (État de Chiapas). — Essuie-mains en fil de Chine avec broderies arabesques. Serviettes fil.

13. **Casteñeda** (Conception), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

14. **Chilaca** (Mauro), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

15. **Coeto** (Vicente), à Puebla. — Fils et coton.

16. **Comité local de Puebla**, à Puebla. — Fils de coton.

17. **Dachary** (J.) **et C**ie, à Tizapan (D. F.). — Gros fil de coton, tissus de coton et de laine.

18. **Diaz** (Esteban), à Léon (État de Guanajuato). — Rebozos.

19. **Echeguren** (Francisco), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Tissus de coton. Bas et chaussettes.

20. **Elle** (Paul), à Mexico (D. F.). — Équerre pour Tailleur.

21. **Fernandez** (Pedro), à Zacatlan (État de Puebla). — « Rebozos ».

22. **Flores** (Antonio), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

23. **Galindo** (Manuel), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

24. **Garcia** (Catarino), à Zacatlan (État de Puebla). — Rebozos.

2 . **Gonzalez** (Alberto), à Apan (État de Hidalgo). — Toile de coton.

26. **Gonzalez** (Diego), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

27. **Gonzalez** (Ireneo), à Querétaro. — Étoffe de coton pour robes de dames.

28. **Gonzalez** (Vicente), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras pour vêtements d'hommes.

29. **Gonzalez** (Victor), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

30. **Guerrero** (Bernardino), à Querétaro. — Robezos.

31. **Guerrero et fils**, à San Luis Potosi. — Tissus en laine, coton et soie.

32. **Gutierrez** (José), à Guadalajara (État de Jalisco). — « Rebozos ».

33. **Herrada** (Gregorio), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

34. **Jaramillo** (Margarita), à Puebla. — Tissus de coton.

35. **Jimenez** (José-Maria), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé dans un métier à bras.

36. **Jimenez** (Zacarias), à Cholula (État de Puebla). — « Rebozos ».

37. **Linares** (Severo), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

38. **Llaca** (Enrique), à Querétaro. — Pelotes de fil à bâtir.

39. **Luque** (Eduardo), à Pachuca (État de Hidalgo). — Fichus de coton faits à la main.

40. **Maciel** (Dionisio), à Querétaro. — Coutils « Canton ». Étoffe du pays pour vêtements d'hommes.

41. **Maciel** (Marcelino), à Querétaro. — Cambayas, étoffe de coton.

42. **Madero et Rincon Gallardo**, à Lagos (État de Jalisco). — Toile et essuie-mains. Essuie-mains peluchés.

43. **Martinez** (Andres), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

44. **Martinez** (Arana-Francisco), à Tepeji del Rio (État de Hidalgo). — Toiles de coton écru et tissus de couleur.

45. **Martinez** (Cirilo), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

46. **Martinez** (Francisco), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

47. **Medellin** (Rafael-O.), à Querétaro. — Toile de coton. — Fabrique de San-José.

48. **Menchaca** (José-Maria), à Tepic. — Toiles de coton.

49. **Morales** (Ignacio), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

50. **Muriedas** (Felipe), à San Luis Potosi. — Tissus et fils préparés.

51. **Olivier** (D.) **et Cie**, à Mexico. — Cretonne.

52. **Orizaba** (Compagnie industrielle d'), à Rio Blanco, Orizaba (Vera-Cruz). — Fils gros de coton et tissus de coton.

53. **Parra** (Nicolas), à Querétaro. — Rebozos, tissus de coton.

54. **Perez** (Antonio), à Cholula (État de Puebla). — Plaids. Nappe et mouchoirs.

55. **Perez** (Emiliano), à Querétaro. — Coutil pour toile à matelas.

56. **Perez** (Gabino), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

57. **Perez** (José de Jésus), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet tissé au métier à bras.

58. **Potosina** (La Industria), à San Luis Potosi. — Tissus de coton.

59. **Prince** (Torres y Prince), à Durango. — Tissus de coton.

60. **Redo et Cie**, à Chuliacan (État de Sinaloa). — Tissus de coton.

61. **Rio Florido** (Fabrique de), à Santa Rosalia (Chihuahua). — Tissus de coton.

62. **Rivero**, à Villa de Santiago (État de Nuevo Leon). — Essuie-mains. Piqués. Toiles. Cotonnades. Percales.

63. **Rueda** (Florencio), à Cholula (État de Puebla). — Toile de coton.

64. **Rueda** (Julio), à Cholula (État de Puebla). — Toile de coton.

65. **Ruiz et Corzo,** à Tonalá (État de Chiapas). — Coton.

66. **Santos Rivera** (Rafael), à Zacatlán (État de Puebla). — Coutils. Nappes de table et Rebozos.

67. **Soto** (Camilo), à Querétaro. — Étoffes de coton.

68. **Soto** (Gabriel), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet et cambayas, tissés avec un métier à bras.

69. **Tenorio** (Manuel), à Cholula (État de Puebla). — Toile de coton.

70. **Tlacuilo** (Miguel), à Cholula (État de Puebla). — Cordonnet. Essuie-mains et « cambaya ».

71. **Torres Tello** (Manuel), à Cholula (État de Puebla). — Tissus de coton fabriqués au métier à bras.

72. **Vinageras** (Juan et Hermanos), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Bas et chaussettes.

73. **Zorrilla et Cie,** à Oaxaca. — Cotonnades, percales et toiles blanches.

Successeurs de José : produits de la fabrique « Vista Hermosa ».

CLASSE 81

FILS ET TISSUS DE LIN, DE CHANVRE, ETC. PRODUITS DE LA CORDERIE

1. **Aguirre frères,** à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Objets divers en fibre d'agave.

2. **Berumen** (Pedro-A.), à San Luis Potosi. — Objets en fil d'agave.

3. **Cabello** (Luciano), à Saltillo (État de Cohahuila). — Tissus et cordes de diverses sortes en fibre d'agave.

4. **Colunga** (Homobono), à Villa de Reyes (San Luis Potosi). — Cordes en fibre d'agave.

5. **Comité de Metlatonoc,** à Metlatonoc (Guerrero). — Tissu en fibre d'agave.

6. **Compagnie industrielle d'Orizaba,** à Rio Blanco, Orizaba (Vera-Cruz). — Tissus et toiles, mouchoirs.

7. **Delgado y Ferrera,** à San Luis Potosi. — Produits en fibre d'agave.

8. **Echavarri** (Manuel de), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Lacet de fibres végétales.

9. **Ferrera** (F.-N. de), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — « Rebozo ». Châle en fil.

10. **Francisco** (Antonio), à Tepetzintla (État de Puebla). — Câbles en fibre d'agave et « tenates » en feuilles de palmier.

11. **Gonzalez** (Ramon), à Villa Etla (État de Oaxaca). — Cordes en fibre d'agave.

12. **Industrial** (La) (S.-A.), à Merida (État de Yucatan). — Sacs et cordages en fibres, fils fins faits avec des fibres.

13. **Mares** (Crescencio), à Villa de Pozos (État de San Luis Potosi). — Étoffe en fibre d'agave.

14. **Martinez Andrade** (Miguel), à Puebla. — Objets en fibre d'agave.

15. **Morales** (Pascual), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Lazo.

16. **Ortiz** (Maria), à Culiacan (État de Sinaloa). — Natte en fibre d'agave.

17. **Préfecture du département de Chiapas,** à Chiapa de Corzo (État de Chiapas). — Objets en fibre d'agave.

18. **Préfecture d'Ixmiquilpan,** à Ixmiquilpan (État de Hidalgo). — Tissus en fil d'agave.

19. **Ramirez** (José-Gabino), à San Francisco Cajones (État de Oaxaca). — Hamac en fibre d'agave.

20. **Rivero**, à Villa de Santiago (État de Nuevo Leon). — Linge de table damassé.

21. **Romero** (Hipolito), à Juquila (État de Oaxaca). — Hamac en fibre d'agave.

22. **Salazar** (Regino), à Villa de Pozos (État de San Luis Potosi). — Grand sac en fibre d'agave.

23. **Suarez** (Teodoro), à Morelos (État de Mexico). — Cordes et tissus grossiers en fil d'agave.

24. **Trejo** (Luis), à Cadareita Mendez (État de Querétaro). — Filatures et tissus de fabrication indienne en fibre d'agave et fibre « Lechugilla ».

25. **Ugalde** (Augustin), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — « Rebozo ». Châle de fil.

26. **Vargas** (David) **et frères,** à Tulancingo (État de Hidalgo). — Nappes.

CLASSE 82

FILS EN TISSUS DE LAINE

1. **Bucio** (Emeterio), à Tajimaroa (État de Michoacan). — « Sarape ».

2. **Campos** (Francisco), à Guadalupe (Zacatecas). — Tissu de laine : « sarape » fait à la main.

3. **Cohahuila** (Gouvernement de l'État de). — Tissus de laine : « sarapes » et couvertures de lit.

4. **Comité local de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi. — Étoffes de laine.

5. **Concordia** (Fabrique la), à Chihuahua. — Tissus de laine.

6. **Constancia** (La). (S.-A.), à Durango. — Casimir et courtepointe mérinos.

7. **Cornu** (Pedro), à Aguascalientes. — Tissus de laine, casimirs, plaids, flanelles, « sarapes » et « bayettes ».

8. **Durango** (Gouvernement de l'État de). — Couvertures de lit.

9. **Duron** (Reyes-M.), à Aguascalientes. — Tissus de laine, casimirs, plaids, flanelle, tapis « sarapes ».

10. **Ecole des Arts et Métiers**, à Guadalupe (État de Zacatecas). — Fils et tissus de laine.

11. **Francisco** (Antonio), à Tepetzintla (État de Puebla). — Tissu de laine.

12. **Garcia** (Martin), à Tulancingo (État de Hidalgo). — Châles, courtepointe, flanelles, étoffes grossières en laine et « sarapes ».

13. **Garcia** (Pelaez-Manuel), à Tepeji del Rio (État de Hidalgo). — Casimirs.

14. **Gonzalez** (Les successeurs d'Eusebio), à Celaya (État de Guanajuato). — Casimirs, bayette, courtepointe, « sarapes ».

15. **Hospicio de Niños**, à Guadalupe (Zacatecas). — Tissus de laine : « sarapes ».

16. **Juambelz frères** (Les successeurs de), à Durango. — Casimirs, bayette, courtepointes et « sarapes ».

17. **Perez** (Joaquin), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Courtepointe.

18. **Perez** (Luis-E.), à Tecamachalco (État de Puebla). — Tissu en laine « Cobija ».

19. **Ramirez** (José-Gabino), à San Francisco Cajones (État de Oaxaca. — Hamac en fibre d'agave.

20. **Rivero** (V.), à Villa de Santiago (Nuevo Leon). — Couvertures de lits.

21. **Romero** (Hipolito), à Juquila (État d'Oaxaca). — Hamac en fibre d'agave.

22. **Ruelas** (Francisco), à Guadalupe (Zacatecas). — Tissu de laine : « sarape » fait à la main.

23. **San Ildefonso** (Fabrique de tissus de laine), à Mexico. — Gros fil de laine, casimir et drap pour vêtements d'hommes, tapis, moquette, couvertures.

24. **Stiker frères**, à Aguascalientes. — Tissus de laine, tapis, châles, casimirs, tartanes, étoffes grossières et « sarapes ».

25. **Velasco** (Olegaria), à Comitan (État de Chiapas). — Dessus de lit en laine et soie.

26. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de). — Tissus de laine : « sarapes ».

CLASSE 83

SOIES ET TISSUS DE SOIE

1. **Baeza** (Joaquin), à Santa Ana Acatlan (État de Jalisco). — Soie tressée pour la broderie.

2. **Cano** (Gregorio), à Santa Maria del Rio (État de San Luis Potosi. — « Rebozos » en soie.

3. **Chambon** (Hipolito), à Mexico. — Soie dévidée. Rebozos. Étoffes et rubans en soie.

4. **Diaz** (Naredo-Ana), à Sinaloa. — Un foulard.

5. **Guerrero** (Ignacio), à San Luis Potosi. — Tissus de soie : Rebozos. Châles.

6. **Guttierrez** (José), à Guadalajara (État de Jalisco.) — Rebozo en soie.

7. **Lozano** (Antonio), à San Luis Potosi. — « Rebozo » en soie.

8. **Santander** (Eduardo), à Huejutla (État de Hidalgo). — Mouchoirs soie avec dessins.

9. **Silva** (Fernando), à Mexico. — « Rebozo en soie ».

10. **Vasquez** (Monica), à Valle de Bravo (État de Mexico). — Écheveau de soie.

CLASSE 84

DENTELLES. — BRODERIES. — PASSEMENTERIES

1. **Abascal Tijera** (Mme Élisa), à Mexico. — Essuie-mains en étamine brodée.

2. **Acosta** (Mme Conception), à Real del Monte (État de Hidalgo. — « Ayate » brodé.

3. **Acosta** (Mme Natalia), à Real del Monte (État de Hidalgo). — Ouvrages au crochet.

4. **Aguilar** (Angela), à Pachuca (État de Hidalgo). — Paravent brodé.

5. **Aguilar** (Luz), à Pachuca (État de Hidalgo). — Coussin brodé.

6. **Albert** (H.), à Mexico. — Passementerie.

7. **Alcade** (Mlle Francisca), à Sinaloa. — Cache-nez brodé.

8. **Alduenda** (Mme Dolores), à Rosario (État de Sinaloa). — Petit bonnet pour enfant brodé à fils tirés.

9. **Alonzo** (Refugio), à Molango (État de Hidalgo). — Broderie à la main.

10. **Alvarez** (Mme Sofia), à Querétaro. — Cache-nez en soie brodé à la main.

11. **Arana** (Mme Mariana), à Querétaro. — Coussin brodé.

12. **Aranza** (S.), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Voile de mariée.

13. **Arellanos** (Mucia), à Molango (État de Hidalgo). — Portrait du curé Hidalgo y Costilla brodé en soie.

14. **Arzapalo** (Mlle Manuela), à Rosario (État de Sinaloa). — Robe pour enfant nouveau-né, brodée à fils tirés.

15. **Ayala** (Joaquina), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Nappe et essuie-mains brodés à jour.

16. **Ayuntamento de Amanalco**, Amanalco (État de Mexico). — Courtepointe brodée.

17. **Barahona** (Mlle Jobita), à Colima. — Amit. Dessus de coussin et cache-nez en soie brodée.

18. **Barragan** (Mme Maria), à Zacatecas. — Mouchoir en dentelle faite à l'aiguille.

19. **Bell** (Mlle Margarita), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Mouchoirs brodés à fils tirés.

20. **Bell** (Mlle Maria), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Chemise brodée.

21. **Belmar** (Mlle Francisca), à Oaxaca. — Broderie.

22. **Beltran** (Mlle Carmen), à Culiacan (État de Sinaloa). — Mouchoir en soie brodé à fils tirés.

23. **Benitez de Sanchez de la Vega** (Mlle Manuela), à Mexico. — Coussin brodé à fils tirés.

24. **Burelo** (Mlle Juana), à Comacalco (État de Tabasco). — Ouvrages à la main.

25. **Burgos** (Mme Dolorès), à Querétaro. — Ornements de lits au crochet.

26. **Burqueño** (Mlle Rosario), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Mouchoir en soie brodé à fils tirés.

27. **Ceballos** (Mme Micaela), à Colima. — Dessus de coussin et mouchoirs brodés.

28. **Campos** (Mme Adelaida-Maria), à Ojo Caliente (État de Zacatecas). — Coussin brodé.

29. **Campos** (Mme Juana), à Ojo Caliente (État de Zacatecas). — Ornements d'église.

30. **Campos** (Mlle Refugio), à Ojo Caliente (État de Zacatecas). — Essuie-mains et cache-nez.

31. **Carmona de Ruiz** (Mme Isaura), à Querétaro. — Mouchoir brodé à la main.

32. **Carrillo** (Mme Francisca), à Guanajuato. — Garde coussin brodé à jour sur soie. Trois mouchoirs en soie brodés à jour.

33. **Castaneda** (Mlles), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Essuie-mains en toile, brodés en soie de couleur.

34. **Castaneda** (Mlle Antoniá), à Zacatecas. — Tabouret brodé à la main.

35. **Castaneda** (Mlle Celsa), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Tapis de table brodé en soie de couleur.

36. **Castañeda** (Mlle Victoria), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Mouchoir brodé.

37. **Castaños** (Mlle Guadalupe), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Robe brodée.

38. **Castellaños** (Mlle Rosario), à Comitán (État de Chiapas). — Tablier et châle en soie et fils de couleurs.

39. **Castor** (Mlle Concepcion), à Mexico. — Mouchoir brodé en fil et en soie.

40. **Castro** (Mlle Angela), à Tacubaya (D. F.). — Taie d'oreiller brodée.

41. **Castro** (Mlle Lucia), à Querétaro. — Serviette brodée à fils tirés.

42. **Castro** (Mlle Maria-Guadelupe), à Querétaro. — Cache-nez brodé.

43. **Castro** (Mlle Maria-Trinidad), à Querétaro. — Tablier brodé à fils tirés, mouchoirs brodés à la main en fil et en soie.

44. **Castro y Legarra** (Mlle Alejandra), à Mazatlán (État de Sinaloa). — Pelote brodée pour table de toilette, oreiller brodé.

45. **Castro y Lopez** (Mlle Alejandra), à Mocorito (État de Sinaloa). — Chemise brodée et ajourée.

46. **Cochegrus** (Mme Eugenia Vve de Buck), à Mexico. — Coussin brodé.

47. **Cochegrus** (Mlle Natalia), à Mexico. — Chemise brodée.

48. **Comité directeur des Dames de l'État de Morelos,** à Guernavaca (État de Morelos). — Fleurs artificielles et divers ouvrages de dames.

49. **Comité local de l'État de Puebla,** à Puebla. — Coussin brodé, broderie, houppes de passementerie, courtepointe brodée.

50. **Cordova** (Mme Maria-A.), à Zacatecas. — Sachet pour mouchoirs brodé en soie. Mouchoirs en soie brodés.

51. **Cortés** (Mlle Clotilde), à Colima. — Porte-brosses brodé.

52. **Cosio de Mallet** (Mlle Prevost-Mariana), à Zacatecas. — Paravent brodé et tapis de table brodé sur lin.

53. **Cota** (Mlle Genoveva), à Mocorito (État de Sinaloa). — orte-montre en peluche, brodé en soie.

54. **Culebro** (Mlle Clotilde), à Tuxtla Gutierrez (État de Chiapas). — Taie d'oreiller au crochet.

55. **Diaz** (Mlle Luisa-R. de), à San Juan del Rio (État de Querétaro). — Tissu au crochet.

56. **Diaz** (Mlle Maria del Refugo), à Zacatecas. — Ornements d'église.

57. **Dominguez** (Mlle Maria-Luisa), à Mexico. — Couvre-pieds.

58. **Dominguez** (Mlle Sinforiana), à Comitan (État de Chiapas). — Courtepointe brodée coton et en laine, faite à la main.

59. **Donato Guerra**, au Conseil municipal de l'État de Mexico. — Étoffes brodées, etc.

60. **Elenes** (Mlle Gaxiola-Isabel), à Mocorito (État de Sinaloa). — Chemise brodée à jour pour petit garçon.

61. **Elias** (Mlle Maria), à Querétaro. — Chemises pour dames.

62. **Enciso** (Mlle Clotilde), à Concordia (État de Sinaloa). — Coussin brodé.

63. **Enciso de Galaz** (Mlle Jésus-M.), à Hermosillo (Etat de Sonora). — Chemise brodée en soie pour dame et bonnet brodé pour petit garçon, foulard brodé en soie.

64. **Espinosa** (Mme Conception), à Querétaro. — Mouchoir brodé.

65. **Garcia** (Maria), à Mexico (D. F). — Paravent brodé.

CLASSE 85

INDUSTRIES DE LA CONFECTION ET DE LA COUTURE POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

1. **Bouchez** (Bernardo), à Chihuahua. — Vêtements.

2. **Bravo** (Florencio), à Villa de Paracho Uruapan (État de Michoacan). — Sarape.

3. **Bravo** (Vicente), à Villa de Uruapan (État de Michoacan). — Plaids.

4. **Iberri** (Vve de), à Mexico. — Vêtements au crochet et ruban pour enfants.

5. **Melgarejo** (Agustin-Pedro). à Jototepec (État de Guerrero). — Gaban de lin.

CLASSE 86

INDUSTRIES DIVERSES DU VÊTEMENT

1. **Aboites** (Manuel), à Salamanca (État de Guanajuato). — — Gants de peau

2. **Alaniz** (P.) **et Cie**, à Ceyla (État de Guanajuato). — Bas et chaussettes.
   Fabrique l'Union.

3. **Alatorre** (Cesareo-L.), à Guadalajara (État de Jalisco). — Bas. Chaussettes. Chemisettes en coton.

4. **Alvarez** (Ramon-P.), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Chaussures.

5. **Anguiano** (Bastanos), à Leon (État de Guanajuato). — Chaussures.

6. **Araujo** (Conception Llaven), à Tuxla Gutierrez (État de Chiapas). — Fleurs artificielles.

7. **Arciga** (Serapio), à San Juan del Rio (État de Querétaro). Formes pour souliers. Souliers pour hommes.

8. **Arzapalo** (Manuela), à Rosario (État de Sinaloa). — Petits souliers pour enfants en fil tissé.

9. **Bueno** (Carlos-R.), à Puebla. — Chaussures diverses.

10. **Cabrera** (Adolfo), à Palmatlan (État de Puebla). — Fleurs artificielles en toile et cire.

11. **Calvet** (V.) **et Cie**, à Mexico (D.-F.). — Cravates.

12. **Castaños** (Clara), à Maxatlan (État de Sinaloa). — Chapeau brodé.

13. **Castro** (S.-V.) à Guadalajara (État de Jalisco). — Souliers.

14. **Cazares** (Alberto-M.), à Puebla. — Bas et chaussettes.

15. **Cenicienta** (La), à Guadalajara (État de Jalisco). — Souliers.

16. **Chambon** (Hipolito), à Mexico (D. F.). — Bonneterie de soie.

17. **Comité de l'État de San Luis Potosi**. — Chapeaux de feutre et chaussures.

18. **Commission de l'État de San Luis Potosi**, à San Luis Potosi). — Chapeaux. Fleurs artificielles.

19. **Covarrubias** (Atilano), à Santa Maria del Rio (État de San Luis Potosi). — « Reboso ».

20. **Cruz** (Arturo), à Tulacingo (État de Hidalgo). — Bottes et bottines pour dames.

21. **Garcia** (Apolonio), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau tressé.

22. **Garcia** (Guillermo), à Morelia (État de Michoacan). — Pantoufles.

23. **Gonzales** (Susana), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Chemise.

24. **Gonzalez** (Antonio del), à Puebla. — Chapeaux.

25. **Gouvernement de l'État de Tabasco**, à San Juan Bautista. — Bâtons.

26. **Gouvernement de l'État de Zacatecas**, à Zacatecas. — Chapeaux de paille.

27. **Guerrero** (Jesus), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau de paille tressée.

28. **Hernandez** (Encarnacion), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau de paille.

29. **Hernandez** (Ireneo), à Querétaro. — Cuir blanc pour semelles.

30. **Jesus** (Julian de), à Jototepec (Guerrero). — Chapeau de palme.

31. **Jimenez** (Porfiria), à Huichapan (État de Hidalgo). — Chemise à jours.

32. **Lemus** (Abelardo), à Zacualtipan (État de Hidalgo). — Souliers.

33. **Lopez** (Sixto-M.), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau en feuilles de palmier tressées.

34. **Luna** (Guadelupe-R. de), à Zacatecas. — Souliers.

35. **Macias** (Mercedes-Maria), à Comitan (État de Chiapas). — Chapeaux.

36. **Maiz** (Hermanos), à Monterry (État de Nuevo Leon). — Chapeaux en feutre et en paille.

37. **Marnat** (Paul), à Mexico (D. F.). — Faux-cols. Manchettes. Chemises et cravates.

38. **Martianera** (Luisa), à Pachuca (État de Hidalgo). — Fleurs artificielles.

39. **Martinez** (Vidal), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau en feuilles de palmier tressées.

40. **Mena** (Emilio), à Puebla. — Chapeaux.

41. **Montes** (Elisabeth), à Huasca (État de Hidalgo). — Chemise faite à la main.

42. **Montes** (Matias), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuata). — Chapeau en feuilles de palmier tressées.

43. **Morfin** (José-Maria), à Morelia (État de Michoacan). — Semelle blanche.

44. **Munoz** (Carmen), à Pachuca (État de Hidalgo). — Fleurs artificielles.

45. **Munoz** (José de Jesus), à Purisima del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeaux de paille pour enfants. Chapeaux en feuilles de palmier.

46. **Ochoa** (Mercedes), à Culiacan (État de Sinaloa). — Fleurs en cheveux.

47. **Olvera** (Manuel-A.), à Pachuca (État de Hidalgo). — Chapeaux en feuilles de palmier tressées.

48. **Ordenez, Teran** (Maria), à Actopan (État de Hidalgo). — Chemise brodée pour petite fille.

49. **Ortiz** (Asuncion), à Culiacan (État de Sinaloa). — Chapeau tressé.

50. **Ortiz** (Guadalupe), à Iturbide (État de Chihuahua). — Chapeaux.

51. **Ortiz** (Virgina), à Culiacan (État de Sinaloa). — Fleurs artificielles.

52. **Palacio** (Virgina), à San Francisco Cajones (État de Oaxaca). — Écharpe brodée à fils tirés.

53. **Parres** (Adela), à Mexico (D. F.). — Une chemise et un bonnet d'enfant.

54. **Pelaez** (Pedro), à Mexico (D. F.). — Articles de bonneterie.

55. **Pénitencier de Monterrey**, à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Souliers.

56. **Piezan** (Teodoro), à Culiacan (État de Sinaloa). — Chaussures.

57 **Porres** (Mariano-R.), à Guanajuato. — Chapeau de paille.

58. **Préfecture de San Juan del Rio**, à San Juan del Rio (Etat de Querétaro). — Deux chapeaux : l'un en paille et l'autre en feuilles de palmier.

59. **Ramirez** (Donaciano), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau en paille de riz.

60. **Rebollar** (Mauro), à Tajimaroa (État de Michoacan). — Souliers pour dames.

61. **Revilla de Rosas** (Enriqueta), à Tlalmanalco (État de Mexico). — Fleurs d'oranger artificielles.

62. **Rivera** (Conception), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Chapeau en paille tressée.

63. **Rivera** (Mauricio), à Mexico (D. F.). — Quatre paires de formes de souliers faites en bois d'olivier.

64. **Rocha Norberto**, à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato. — Chapeau en feuilles de palmier tressées.

65. **Rodriguera** (Ursula), à Culiacan (État de Sinaloa). — Fleurs artificielles.

66. **Rodriguez** (Damaso), à Saltillo (État de Cohahuila). — Chaussures.

67. **Rubio** (José), à Tajimaroa (État de Michoacan). — Bottes pour hommes.

68. **Ruiz de Chavez** (Felipe), à Aguascalientes. — Souliers.

69. **Sarmiento** (Carmen), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Layette, langes pour enfant nouveau-né.

70. **Suarez** (Teodoro), à San Bartolo Morelos (État de Mexico). — Chapeaux de paille.

71. **Tejada Llaguno**, à Léon (État de Guanajuato. — Bas.

72. **Torres** (Jésus), à Yahu Alica (État de Hidalgo). — Chapeau de paille.

73. **Torres** (Mariano), à San Francisco del Rincon (État de Guanajuato). — Chapeau « Panama ».

74. **Valdez** (Porfirio), à Saltillo (État de Cohahuila). — Chaussures et vues photographiques de la fabrique.

75. **Vega** (Felipa-C. de), à San Blans (Territoire de Tepic). — Fleurs en écailles de poissons.

76. **Victoria** (Joaquin), à Patzcuaro (État de Michoacan). — Cannes.

77. **Zenizo** (Cristobal), à Puebla. — Chaussures.

78. **Zieglerski** (Ricardo), à Guanajuato. — Talons de bois pour souliers, cordons, rubans et aiguillettes.

79. **Zolly frères**, à Mexico. — Chapeaux.

80. **Zurita** (Florian-S.), à Huetjula (État de Hidalgo). — Chapeau en feuilles de palmier.

GROUPE XIV

INDUSTRIE CHIMIQUE

CLASSE 87

ARTS CHIMIQUES ET PHARMACIE

1. **Acevedo** (Maria de Jésus), V. de Rubfiar. Puebla (État de Puebla). — Spécifique antisyphilitique.

2. **Aguirre** (Carlos Hermanos), à Ahuazotepec Tulancingo (État de Hidalgo). — Noir de fumée, goudron, gaz de térébenthine, enduits pour chariots. Colophane.

3. **Allain Lenoir y Compañia**, à Saltillo (État de Coahuila). — Essence de térébenthine. Colophane.

4. **Angulo** (Enrique), à Mexico (D. F.). — « Olunga » spécifique, photographies des personnes guéries.

5. **Armendaris** (Eduardo), à Mexico (D. F.). — « Amargos Aztecas ». Spécifique.

6. **Avilés** (Manuel), à Ferme « Tres Hermanos » Mocorito (État de Sinaloa). — « Crème Ayale » Crescencia Alata. « Crème Damiane » Fournera aphrodiciaca. Fourneraceas.

7. **Bandini** (Agustin-E.), à Puebla (État de Puebla). — « Cloricanferina » spécifique.

8. **Basallo** (Vicente C.), à Mexico (D. F.). — « La Samaritana », emplâtre et substances employées dans la préparation.

9. **Brim** (Desiderio), à Mexico (D. F.). — Semences et huiles de ricin, navette, sésame, lin et cocotier.

10. **Brun** (Juan), à Mexico (D. F.). — « Xicotl » spécifique pour le diabète.

11. **Bustillos** (Francisco), à Mexico (D. F.). — Préparation pharmaceutiques et produits naturels du pays.

12. **Cabello** (Francisco), à Saltillo (État de Coahuila). — Bougies de cire, stéarine et paraffine « El Faro ».

13. **Carrasco** (Mariano), à Otumba (État de Mexico). — Sirop balsamique d'agave.

14. **Compañia Industrial « El Lucero »**, Gerente : Ernesto Gassier, à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Glycérine, savon d'oléine de suif, stéarine, sulfoléine.

15. **Compañia Real del Monte y Pachuca**, à Pachuca (État de Hidalgo). — Produits chimiques.

16. **Corona** (Ernesto), à Guadalajara (État de Jalisco). — Préparations pharmaceutiques.

17. **Delius y Compañia « Fabrica Miramar »**, à San Blas (Territoire de Tepic). — Savon d'huile de coco.

18. **Drogueria Belga**, à Mexico (D. F.). — Émulsion « Almaraz ».

19. **Durango** (Gobierno del Estado), à Durango (État de Durango). — Huile de ricin, savons de semences du cotonnier, savon d'huile de ricin.

20. **Echeverria** (Sabino), villa de Ayala (État de Morelos). — « Infalible » medecine pour la morsure des animaux venimeux.

21. **Elizarraras** (Rafael), à Morelia (État de Michoacan). — Élixir de noyer.

22. **Elle** (Paul), à Mexico (D. F.). — Medecine pour le rhumatisme, contusions et inflammations.

23. **Espinosa** (Félix-Martin), à Mexico (D. F.). — « Saravia » spécifique.

24. **Forbes** (Alejandro), à Colima (État de Colima). — Acide citrique cristallisé.

25. **Gonzalez** (Jésus), à Huauchinango (État de Puebla). — Caoutchouc.

26. **Gonzalez** (Rodriguez, Martin), à Ciudad Victoria (État de Tamaulipas). — Préparations pharmaceutiques avec des plantes mexicaines « Visvirinda », « Tuyidor » et « Huitchichitomel ».

27. **Grisi** (José Viuda de), à Mexico (D. F.). — Emplâtre « Monopolis de José Grisi ».

28. **Guerrero** (Alberto), à Querétaro (État de Querétaro). — Bi-iodure de thimol (Aristol) et diverses préparations pharmaceutiques.

29. **Guerrero** (Ramon), à Puebla (État de Puebla). — « Callocida » spécifique.

30. **Hesles** (José), à Mexico (D. F.). — « Contrayerba compuesta » spécifique.

31. **Ibañez** (Joaquin), à Puebla (État de Puebla). — Spécialités pharmaceutiques.

32. **Insunza** (Tirso), « **La Brecha** », à Sinaloa (État de Sinaloa). — Savon ordinaire.

33. **Irigoyen** (Hermanos), à Huetamo (État de Michoacan). — Savon de « cacahuananche », semences de sésame et huile de sésame.

34. **Jaspeado** (Ruperto), à Texoco (État de Mexico). — Essence du « Peru » et oléo-résine.

35. **Jimenez y Castro Samuel**, à Merida (État de Yucatan). — Poudres végétales, spécifique médicinal.

36. **La « Concordia »** (S.-A.), à Mazatlan (État de Sinaloa). — Savon.

37. **« La Esperanza »**, à Mapimi (État de Durango). — Savon et matières premières. Semences et huile de cotonnier.

38. **« La Estrella del Norte »** (S.-A.), à Saltillo (État de Coahuila). — Savon ordinaire fait avec l'huile de coton.

39. **Lopez y Lopez, Bibiano**, à Izamál (État de Yucatán). — Huile de ricin.

40. **Loza** (Antonio), à Mérida (État de Yucatán). — Vin médicinal.

41. **Lozano y Castro** (Antonio), à Mexico (D. F.). — « Excelsior ». Cirage liquide.

42. **Lozano y Castro** (Mariano), à Mexico (D. F.). — « Kalodermogeno ». Tablettes et pilules de « Casimiroa Edulis ». Uréomètre. Vin, tablettes, pilules, injections et granules de « Psoralina ».

43. **Mier** (Atanasio), à Morelia (État de Michoacán). — Spécialités pharmaceutiques.

44. **Ministerio de Fomento**, à Mexico (D. F.). — Sels, acides, alcalis, gommes, baumes, corps gras, goudrons et produits dérivés, etc.

45. **Moebius** (Guido), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — — Bougies stéariques, cirages liquides et solides.

46. **Morales** (José-D.), à Mexico (D. F.). — Préparations pharmaceutiques. Appareil pour le dosage de l'urée.

47. **O'Farril** (Gustavo), à Puebla (État de Puebla). — Solution injectable de fer et strychnine.

48. **O'Farril y Guerrero**, à Puebla (État de Puebla). — Spécialités pharmaceutiques.

49. **Perez Hernandez** (Aurelio), à Tepic (Territoire de Tepic). — Huile de ricin.

50. **Puebla**, à Jefe Politico de Puebla (État de Puebla). — Préparations pharmaceutiques (extraites).

51. **Robles** (Gil-Manuel), à Guadalajara (État de Jalisco). — Huile de ricin. Savon ordinaire. Vernis d'huile de lin.

52. **Rosado** (Desiderio-G.), à Tomalcalco Chontalpa (État de Tabasco). — Produits pharmaceutiques.

53. **Ramirez** (Rosa), à Mexico (D. F.). — Sparadrap.

54. **Rodriguez y Compania** (Rafael), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Préparations médicales.

55. **Schraud** (Francisco), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Extrait de malt.

56. **Solórzano Arriaga** (Francisco), à Mexico (D. F.). — Préparations pharmaceutiques.

57. **Thompson** (Ed-H.), à Mérida (État de Yucatán). — Papaïne.

58. **Traslosheros** (José de la Luz), Ferme de Vicencio-Tepeaca (État de Puebla). — Tequesquite. Carbonate de sodium impur naturel, de trois classes : « Marqueta », « Marquetilla » y Corriente.

59. **Vergara** (Epigmenio), **Jolalpan**, à Chiautla (État de Puebla). — Emplâtre maravilleux de « Monopolis ».

60. **Villafuerte** (Elias), à Guanajuato (État de Guanajuato). — Chlorure d'or et sodium.

61. **Wario** (Indalecio), à Guanajuato (État de Guanajuato). — Savon médicinal. Granules médicinales. Extraits fluides médicinaux.

62. **Ynnes** (Juan y Claudio), à Ejutla (État de Oaxaca). — Huile de ricin.

CLASSE 88

FABRICATION DU PAPIER

1. **Aguirre** (Ignacio), à Mexico (D. F.) — « Confetti » fait avec du papier national.

2. **Arena Heredia** à Mexico (D. F.). — Copies de lettres, enveloppes, registres, impressions fines et ordinaires.

3. **Benfield** (Juan-M.), à Mexico (D. F.). — Papier et carton mince (carte).

4. **Compañia Cartonera Mexicana,** à Mexico (D. F.). — Carton.

5. **Fuentes** (Juan-I.) (État de Hidalgo). — Papier végétal.

6. **Iguiñez** (José-Maria), à Guadalajara (État de Jalisco). — Articles en papier et carton.

7. **Meza** (Prospero), à Tepic (Territoire de Tepic). — Papier de calebassier « coastecomate ».

8. **San Rafael y Anexas,** à Tlamanalco (État de Mexico). — Pâtes de divers bois du pays pour la fabrication du papier, papiers et cartons fins et ordinaires, fabriques de papiers.

CLASSE 89

CUIRS ET PEAUX

1. **Aguilar** (Isaac), à Texcoco (État de Mexico). — Peaux de couleur.

2. **Aroche** (Antonio), à Cuantla de Morelos (État de Morelos). — Cuirs tannés sans poils « timbre ».

3. **Beyer** (Fédérico), à Tepic (Territoire de Tepic). — Peaux de crocodiles et « vaquetas ».

4. **Carrillo** (Miguel), à Colima (État de Colima). — Cuirs de veau et cuirs vernis.

5. **Cuevas** (Gregorio), à Oaxaca (État de Oaxaca). — Peaux tannées.

6. **Curtiduria moderna de San Luis,** à San Luis Potosi (État de S. L. P.). — Peaux de bœufs imitation, peaux de chevreuils, peaux de crocodiles.

7. **Durango** (Gobierno del Estado), à Durango (État de Durango). — Peaux avec des poils (divers animaux).

8. **Ferrer** (Juan), à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Peaux de crocodile.

9. **Fourcade** (Francisco), à Guaymas (État de Sonora). — Semelles.

10. **Fourcade y Compañia** (Francisco), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Peaux tannées.

11. **Garcia Castillo** (Luis), à Molango (État de Hidalgo). — Peaux de chiens d'eau tannées.

12. **Gonzalez** (Victoriano), villa Union, à Mazatlán (État de Sinaloa). — Peaux et livre avec échantillons.

13. **Hernandez** (Ireneo), à Querétaro (État de Querétaro). — Cuirs de chevreuils tannés, cuirs de chien tannés, cuirs tannés, imitation du chagrin, cuirs tannés imitation de cuirs anglais.

14. **Jaramillo** (Atanasio), à Puebla (État de Puebla). — Peaux du pays.

15. **Mexico** (Gustavo), à Mexico (D. F.) — Peaux tannées d'un nouvelle manière.

16. **Morfin** (José-Maria), à Morelia (État de Michoacán). — Semelles blanches.

17. **Osorio** (Lorenzo-F.), à Puebla (État de Puebla). — Peaux de divers espèces.

18. **Ruiz de Chavez** (Felipe), à Aguascalientes (État de Aguascalientes). — Cuirs et peaux tannés.

19. **Trejo** (Luis), à Cadereyta (État de Querétaro). — Chamois de peaux de chevreuils et chevreaux.

20. **Vargas** (Epifanio), à Cuantla de Morelos (État de Morelos). — Cuirs tannés sans poils « timbre », peaux amincies pour mâchements.

21. **Vivanco** (Jésus), à Zinapécuaro (État de Michoacan). — Semelles blanches et rouges.

22. **Zacatecas** (Gobierno del Estado de), à Zacatecas (État de Zacatecas). — Cuirs et peaux, exemplaires de la production de diverses localités de l'État, cuirs, peaux.

23. **Zeron** (Emeterio), à Actópan (État de Hidalgo). — Chamoises unies et façonnées.

CLASSE 90

PARFUMERIE

1. **Avila** (Anselmo é Hijo), à Mexico (D. F.). — « Aliva » poudres dentifrices.

2. **Avilés** (Manuel), Hacienda « Tres Hermanos », à Mocorito (État de Sinaloa). — Parfumerie de toilette. Eau de Cologne et vinaigre aromatique.

3. **Claverie y Compania** (Pedro), à Mexico (D. F.). — Eau de Floride. Extraits pour parfumer, savon balsamique de la beauté.

4. **Cornejo** (Reyes), à Mexico (D. F.). — Parfums.

5. **« La Kentuky » Compania Destiladora**, Monterrey (État de Nuevo Leon). — Eau de Floride et de Kananga.

6. **Moebius** (Guido), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Articles de parfumerie (Collection d').

7. **Morales** (José-D.), à Mexico (D. F.). — Poudres dentifrices, élixir dentifrice et savon antiseptique de toilette.

8. **Robles** (Gil Manuel), à Guadalajara (État de Jalisco). — Essences, pommades parfumées, poudres, extraits et eaux de toilette. Savons de toilette.

9. **Rodriguez y Compania, Rafael** (S. en C.), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Eau de Floride, de la « Colonia » et « Leche de Rosas ».

10. **Saint-Marc, Sucesor P.**, à Mexico (D. F.) — Articles de parfumerie.

11. **Solorzano y Arriaga** (Francisco), à Mexico (D. F). — Poudres dentifrices.

CLASSE 91

MANUFACTURES DE TABACS ET D'ALLUMETTES CHIMIQUES

1. **Alarcon** (Filiberto), Huazalingo, à Huejutla (État de Hidalgo. — Cigares.

2. **Arriaga** (Joaquin), « **La Mexicana** », à Morelia (État de Michoacán. — Cigarettes.

3. **Balsa y Hermano**, à Vera-Cruz (État de Vera-Cruz). — Cigares, tabac en feuilles.

4. **Barron Forbes y Compania**, à Santiago Ixcuintla (Territoire de Tepic). — Tabac en feuilles.

5. **Bello Rodolfo antes M. Penichet y Cª**, à Puebla (État de Puebla). — Cigares et cigarettes.

6. **Compania Colonizadora** (État de Yucatan). — Tabac en feuilles.

7. **Delius y Compania**, Ixtapa de la Concepcion. Compostela (Territoire de Tepic). — Cigares.

8. **El Buen Tono** (S. A.), à Mexico (D. F.). — Cigarettes et tabac en feuilles.

9. **Evia** (José-Maria), à Campeche (État de Campeche). — Cigarettes.

10. **Fletes Amado** (Testamentaria), à Tepic (Territoire de Tepic). — Cigares et tabac en feuilles.

11. **Fuente de Redo** (Dolores de la), Saltillo (État de Coahuila). — Panier fait avec cigarettes de feuille de maïs.

12. **Gabarrot y Compania Limitada**. E. Jalapa (État de Vera-Cruz). — Cigares.

13. **Garcia** (Esteban), à Colima (État de Colima). — Cigares.

14. **Gonzalez Villasenor y Compania**, à Compostela (Territoire de Tepic). — Cigares et tabac en feuilles.

15. **Grajales** (Grégorio), à Mérida (État de Yucatán). — Cigares « La Nacional ».

16. **Guzman** (Martiniano), à Simojovel (État de Chiapas). — Cigares.

17. **Lanzagorta** (Hermanos), à San Blas (Territorio de Tepic). — Tabac en feuilles.

18. **Lopez Roman** (S.)., à Acayucam (État de Vera-Cruz. — Cigares.

19. **Maus y Oropeza**, à Vera-Cruz (État de Vera-Cruz). — Cigares.

20. **Millan** (Rafael), à Mazatlán (État de Sinaloa). — Cigares et cigarettes.

21. **Moebuis** (Guido), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Alumettes.

22. **Montero Sucesores**, à Mazatlán (État de Sinaloa). — Cigares et cigarettes.

23. **Moreno** (Romulo), à Valle de Santiago (État de Guanajuato. — Cigarettes.

24. **Morfin y Cª Succ.** (Antonio), à Aguascalientes (État de Aguascalientes). — Cigares et cigarettes.

25. **Perez Reguera** (Luis), à Oaxaca (État de Oaxaca). — Tabac, cigares et cigarettes.

26. **Rodriguez Samano** (Francisco), à Morelia (État de Michoacán). — Cigarettes à la main et agrafes.

27. **Romero** (Teofila), à Huetamó (État de Michoacán). — Cigarettes de tabac « mije » dans feuilles de maïs.

28. **Sotomayor** (A.), à Zinapécuaro (État de Michoacán). — Cigares et cigarettes.

29. **Vazquez** (Cipriano), à San Blas (Territoire de Tepic). — Cigares et tabac en feuilles.

30. **Villa Hermanos Sucesores**, à Orizaba (État de Vera-Cruz). — Cigarettes.

GROUPE XV

INDUSTRIES DIVERSES

CLASSE 92

PAPETERIE

1. **Arena Heredia y Comp**ª, à Mexico (D. F.). — Copies de lettres, enveloppes, registres, impressions fines et ordinaires.

2. **Cornejo** (Reyes), à Mexico (D. F.). — Encre à écrire et communicative.

3. **Espinosa** (Félix-Martin), à Mexico (D. F.). — Encre à écrire.

4. **Iguinez** (José-Maria), à Guadalajara (État de Jalisco). — Articles en papier et carton.

5. **Moebius** (Guido), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Encres à écrire.

6. **Paez** (Rafael), à Mexico (D. F.). — Articles de cartonnerie.

7. **San Rafael y Anexas** (S.-A.), à Mexico (D. F.). — Enveloppes et registres.

CLASSE 93

COUTELLERIE

1. **Ayala** (Catarino), à Mazatlán (État de Sinaloa). — Pince d'acier.

CLASSE 94

ORFÈVRERIE

1. **Ledesma** (Maria-C. de), à Mexico (D. F.). — Travaux en filigrane d'argent.

2. **Tamez** (Enrique), à Monterrey (État de Nuevo Leon). — Boîte de bijou en filigrane d'argent.

3. **Villada** (José-Vincente), à Toluca (État de Mexico). — Porte-carte de filigrane d'argent.

CLASSE 97

BRONZE, FONTE ET FERRONNERIE D'ART. — MÉTAUX REPOUSSÉS

1. **Carandente** (T.), à Tacubaya (D. F.). — Statue en bronze, couronne mortuaire en bronze.

CLASSE 98

BROSSERIE, MAROQUINERIE, TABLETTERIE ET VANNERIE

1. **Chiapa de Corzo**, Jefatura Politica de (État de Chiapas). — Godet en bois et boîte en calebasse (Jicaras y Jicalpestles).

2. **Colima**, Gobierno del Estado. Colima (État de Colima). — Vannerie faite avec des feuilles de palmier.

3. **Colunga** (Homobono), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Cordes d'« Ixtle ».

4. **Falconi** (Candelario Comalcalco), à Chontalpa (État de Tabasco). — Anneau en semence d'un cocotier.

5. **Gonzalez** (Josefina), à Chiapa de Corzo (État de Chiapas). — Objets de bois vernis.

6. **Guerra** (Ambrosio), à Tlatlauquitepec (État de Puebla. — Racine de chiendent.

7. **Hernandez** (Maria-Julia), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Vannerie d'une espèce de bambou (bejuco).

8. **Hernandez** (Roberto), à Texcoco (État de Mexico. — Boite de bois avec des incrustations.

9. **Huitziltepec** (Ayuntamiento de), à Puebla (État de Puebla. — Chapeau fait avec des feuilles de palmier.

10. **Iragorri** (Atala), à Querétaro (État de Querétaro). — — Vannerie de fantaisie.

11. **Izicatlacoyan** (Ayuntamiento de), (État de Puebla). — Vannerie d'une espèce de bambu (otate).

12. **Ledesma** (Maria C. de), à Mexico (D. F.). — Tables et godets à l'axe.

13. **Lucas** (Fermin), à Amatlán. Miahuatlán (État de Oaxaca). Estere fin.

14. **Meade** (Federico-J.), San Luis Potosi (État de San Luis Potosi. — « Ixtle de lechuguilla ».

15. **Montero** (Carlos), à Tepexi (État de Puebla). — Chapeau fait avec du palmier.

16. **Naranjo** (Cirila), à Uruapan (État de Michoacan). — Godets en bois.

17. **Nuevo Leon**, Penitenciaria de Monterrey (État de Nuevo Leon). — Paniers de fibre d'agave « Ixtle ».

18. **Peralta** (Jésus), á Tepexi (État de Puebla). — Objets de crin.

19. **Perez** (Jésus-J.), à Uruapan (État de Michoacán). — Laques à la axe.

20. **Puebla,** Junta local de Puebla (État de Puebla.) — Objets de palmier.

21. **Rojo** (Juan-B.), à Culiacan (État de Sinaloá). — Anneau de crin avec inscription.

22. **Roman** (Juan-B.), à Tepexi (État de Puebla). — Panier de « otate » (Cubito).

23. **Salazar** (Maria-Natividad), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Objets de vannerie.

24. **Salazar** (Regino), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Sac d'« Ixtle ».

25. **Sanchez Vallejo** (Alberto), à Mexico (D. F.). — Un cabaret à l'axe.

26. **San Luis Potosi** (Comision del Estado de), à San Luis Potosi (État de San Luis Potosi). — Brosserie de ménage et objets de corne.

27. **Tabasco** (Gobierno del Estado de), à San Juan Bautista (État de Tabasco). — Paniers, collection de matériel pour la fabrication des objets de vannerie « Balli » ou « Matambilla », objets gravés en semences de zapotillier, objets gravés en coco.

28. **Tehuacan** (Jefe Politico de), à Puebla (État de Puebla). — Panier de palmier.

29. **Urbina** (Abundio), à Uruapan (État de Michoacán). — Laques à l'axe.

30. **Villada** (José-Vicente), à Toluca (État de Mexico). — Boîte de bois avec des incrustations.

31. **Zacatecas** (Gobierno del Estado de), à Zacatecas (État de Zacatecas). — Vannerie.

CLASSE 99

INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DE LA GUTTA-PERCHA
OBJETS DE VOYAGE ET DE CAMPEMENT

1. **Jimenez** (Camilo), à Tlatlauquitepec (État de Puebla). — Vêtement imperméable.

2. **Puebla** (Junta local del Estado), à Puebla (État de Puebla). — Malle.

CLASSE 100

BIMBELOTERIE

1. **Angeles** (Trinidad), à Real del Monte (État de Hidalgo). — Instruments de musique (jouets).
2. **Cajiga de Luna** (Luisa), à Mexico (D. F.). — Meubles en miniature.
3. **Oropeza** (Ana Maria), à Mexico (D. F.). — Robes pour poupées.

GROUPE XVI

ÉCONOMIE SOCIALE. — HYGIÈNE. ASSISTANCE PUBLIQUE

CLASSE 111

HYGIÈNE

1. **Arias Pereira** (Rafael), à Santa Maria del Rio (San Luis Potosi). — Eaux minérales de « Labor del Rio ».
2. **Conseil Supérieur de Salubrité** de Mexique. — Photographies des installations sanitaires du Conseil Supérieur de Salubrité, tableau graphique de la mortalité par le typhus, tableau graphique présentant le résultat obtenu par l'application des injections contre la rage, plans de la Ville de Mexico avec la distribution des maisons de santé pour les maladies infectieuses, publications du Conseil Supérieur de Salubrité.
3. **Diaz de Leon** (Jesús), à Aguascalientes. — Eaux minérales.
4. **Govea** (Dr Carlos) (État de Victoria), à Tamaulipas. — Vaccine, brochures et photographies.
5. **Guanajuato** (Gouvernement de l'État de), Guanajuato — Eaux minérales.

6. **Pita** (Joaquin), à Tehuacan (État de Puebla). — Eau des sources de « El Riego ».

CLASSE 112

ASSISTANCE PUBLIQUE

1. **Ecole Nationale des aveugles**, à Mexico (D. F.). — Travaux exécutés par les jeunes aveugles, photographies de l'école.

2. **Conseil d'assainissement**, à Mexico (D.F.). — Photographies des édifices et des travaux d'assainissement de la Ville de Mexico.

3. **Gonzalez** (Dr Jesus-N.), à Monterrey (Nuevo Leon). — Règlement et photographie de l'hôpital Gonzalez.

4. **Secrétariat de l'Intérieur**, à Mexico (D. F.). — Médicaments divers, élaborés dans les départements de l'assistance publique, photographies des divers départements de l'assistance publique. Photographies des divers hôpitaux, dessin du projet d'hôpital général, dressé par MM. le Dr Eduardo Licéaga et l'ingénieur Roberto Gayol.

5. **Zacatecas** (Gouvernement de l'État de), à Zacatecas. — Documents et photographies de l'hôpital civil, mémoire et photographies des établissements de bienfaisance.

GROUPE XVII

COLONISATION

CLASSE 113

PROCÉDÉS DE COLONISATION

1. **Correa** (Alberto), à Mexico. — Ouvrage sur la situation économique de l'État de Tabasco.

GROUPE XVIII

ARMÉES DE TERRE ET DE MER

CLASSE 116

ARMEMENT ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE

1. **Fabrique d'armes,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Mexico (D. F.). — Fusil de 6 mm. 5, système Mondragon Manuel, avec baïonnette et chargeur. Canon de montagne 80 millimètres, S. D. B., transformé pour tir rapide par Mondragon Manuel. Échantillons de cartouches de 11 millimètres et de 7 millimètres.

2. **Fabrique de poudre**, dépendante du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Mexico (D. F.). — Relation mentionnant les conditions balistiques de diverses poudres et explosifs. Échantillons de poudres et explosifs divers. Fusées à double effet, système Mondragon Enrique.

3. **Fonderie nationale d'artillerie,** dépendante du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Mexico (D. F.). — Échantillons en fonte de pièces de machines. Fusées à double effet, divers systèmes. Grenades à balles, etc.

4. **Gil** (Luis), lieutenant-colonel d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Fusées à double effet.

5. **Luna** (Gilberto), colonel d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Affût avec jeu d'armes, pour canons de montagne, S. D. B., réformé.

6. **Luna** (Ignacio), à Mexico (D. F.). — Grenades à balles, avec chambre postérieure, pour canon de 80 millimètres.

7. **Maestranza nationale d'artillerie,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Mexico (D. F.). — Harnachements pour artillerie. Bât universel pour l'artillerie de montagne. Affût pour canon de montagne de 80 millimètres. S. D. B., avec jeu d'armes, réformé par Luna Gilberto. Affût et jeu d'armes, modèle mexicain, pour le canon de 37 millimètres, système Hotchkiss.

8. **Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico (D. F.). — Exposition complète : canons, armes, fusils, projectiles, poudres, affûts de montagne, etc., etc.

9. **Mondragon** (Enrique), lieutenant-colonel d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Échantillons de poudres et explosifs divers, avec relation mentionnant leurs conditions balistiques. Fusées à double effet.

10. **Mondragon** (Manuel), colonel d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Fusil de 6 mm. 5, avec baïonnette et chargeur. Fusil de 5 millimètres avec chargeur. Canon de montagne de 80 millimètres, S. D. B., transformé pour tir rapide. Canon de montagne de 70 millimètres, avec affût, jeux d'armes, projectiles et coffres pour munitions. Mortier de 80 millimètres, avec affût, jeux d'armes, projectiles et coffres pour munitions.

CLASSE 117

GÉNIE MILITAIRE ET SERVICES Y RESSORTISSANT

1. **Arsenal national,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Vera-Cruz. — Plans de Ulúa et de l'Arsenal de Vera-Cruz, avec mémoires descriptifs.

2. **École militaire,** dépendante du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Chapultepec (D. F.). — Plans, vues photographiques, dessins, etc.

3. **Corps du génie,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Mexico (D. F.). — Plans, vues et photographies de casernes, etc.

4. **Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico (D. F.). — Ensemble des plans, vues, photographies, etc., des casernes.

5. **Santa-Cruz** (Armando), et **Olivier** (Alberto), à Mexico (D. F.). — Plans et mémoires descriptifs de projets de casernes et des cuisines économiques pour l'infanterie et la cavalerie.

CLASSE 118

GÉNIE MARITIME. — TRAVAUX HYDRAULIQUES. — TORPILLES

1. **Arsenal national,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Vera-Cruz. — Échantillons des pièces détachées et tournées. Plans, vues, photographies, etc., etc.

2. **Ecole militaire,** dépendante du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Chapultepec (D. F.). — Mémoire de l'École, travaux topographiques, astronomiques, dessins, vues, photographies, etc.

3. **Etat-major de l'armée,** à Mexico (D. F.). — Album de photographies de l'École militaire, de l'Arsenal national, des casernes, des hôpitaux, etc.

4. **Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico (D. F.). — Ensemble des plans, vues, photographies, mémoires pièces détachées, fondues et tournées, etc.; etc.

CLASSE 119

CARTOGRAPHIE. — HYDROGRAPHIE. — INSTRUMENTS DIVERS

1. **Angeles** (Felipe), capitaine d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Traité sur le mouvement des projectiles oblongs, vélocité, pressions et réglage du tir de l'artillerie.

2. **Commission géographique exploratrice,** à Xalapa (Vera-Cruz). — Grande collection de cartes et travaux topographiques, géodésiques, cartographiques, albums de cartes, etc., etc.

3. **Echagaray** (Salvador), ingénieur militaire, à Mexico (D. F.). — Mémoire et photographie sur un modèle de tachymètre. Ordinatomètre et ordinatographe (instrument et mémoire). Traité de topographie.

4. **Ecole militaire,** dépendant du Ministère de la Guerre et de la Marine, à Chapultepec (D. F.). — Ouvrages classiques, écrits par les professeurs.

5. **Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico (D. F.). — Collections reliées des lois, décrets, règlements, etc., concernant l'armée et la marine. Rapport du Ministère.

6. **Perez** (José-Maria), général-colonel d'artillerie, à Mexico (D. F.). — Cours d'artillerie, cours des bouches à feu et affûts.

7. **Prado** (Eduardo), à Mexico (D. F.). — Traité de mécanique analytique.

8. **Troncoso** (Francisco de P.), général-colonel d'état-major, à Mexico (D. F.). — Projet d'organisation de l'armée mexicaine.

CLASSE 120

SERVICES ADMINISTRATIFS

1. **Diaz y Diaz** (Jésus), à Mexico (D. F). — Lit de campagne simple. Photographie de lit de campagne avec moustiquaire.

2. **Etat-Major de l'armée,** à Mexico (D. F.). — Effets d'habillements et d'équipement des hommes de troupe, photographies de généraux, chefs, officiers, sous divers uniformes.

3. **Lara Missotten** (Manuel), à Mexico (D. F.). — Bidon, gamelle et quart.

4. **Ministère de la Guerre et de la Marine,** à Mexico (D. F.). — Effets d'équipement et d'habillement des hommes de troupe. Photographies des généraux, chefs et officiers sous divers uniformes. Harnachements divers.

5. **Santa-Cruz** (Armando) et **Olivier** (Alberto), ingénieurs militaires, à Mexico (D. F.). — Plan et mémoire descriptifs de cuisine économique militaire.

6. **Siliceo** (Luis), à Mexico (D. F.). — Divers modèles de bidons, gamelles et quarts.

CLASSE 121

HYGIÈNE ET MATÉRIEL SANITAIRE

1. **Corps médical de l'armée,** à Mexico (D. F.). — Hôpitaux militaires, plans, vues et photographies, etc.

3179
HX 44
#11496

IMPRIMERIES
LEMERCIER
PARIS